This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

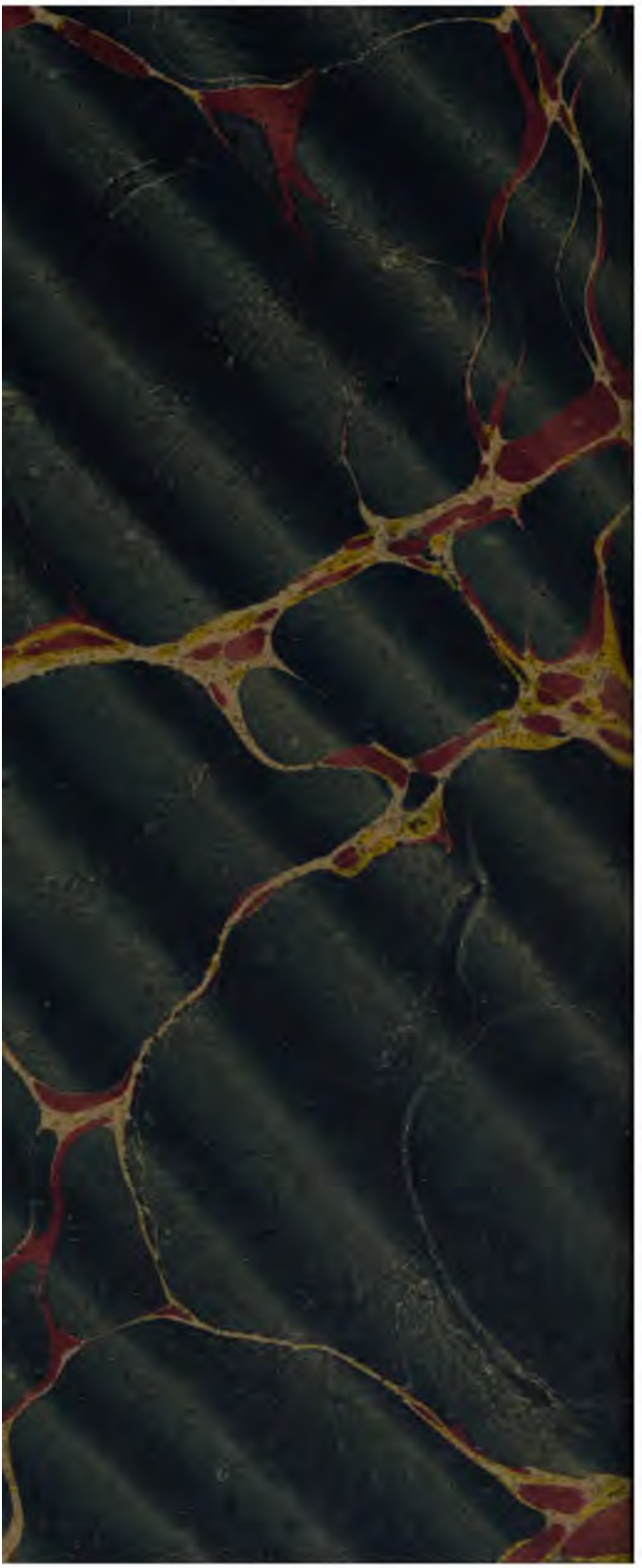

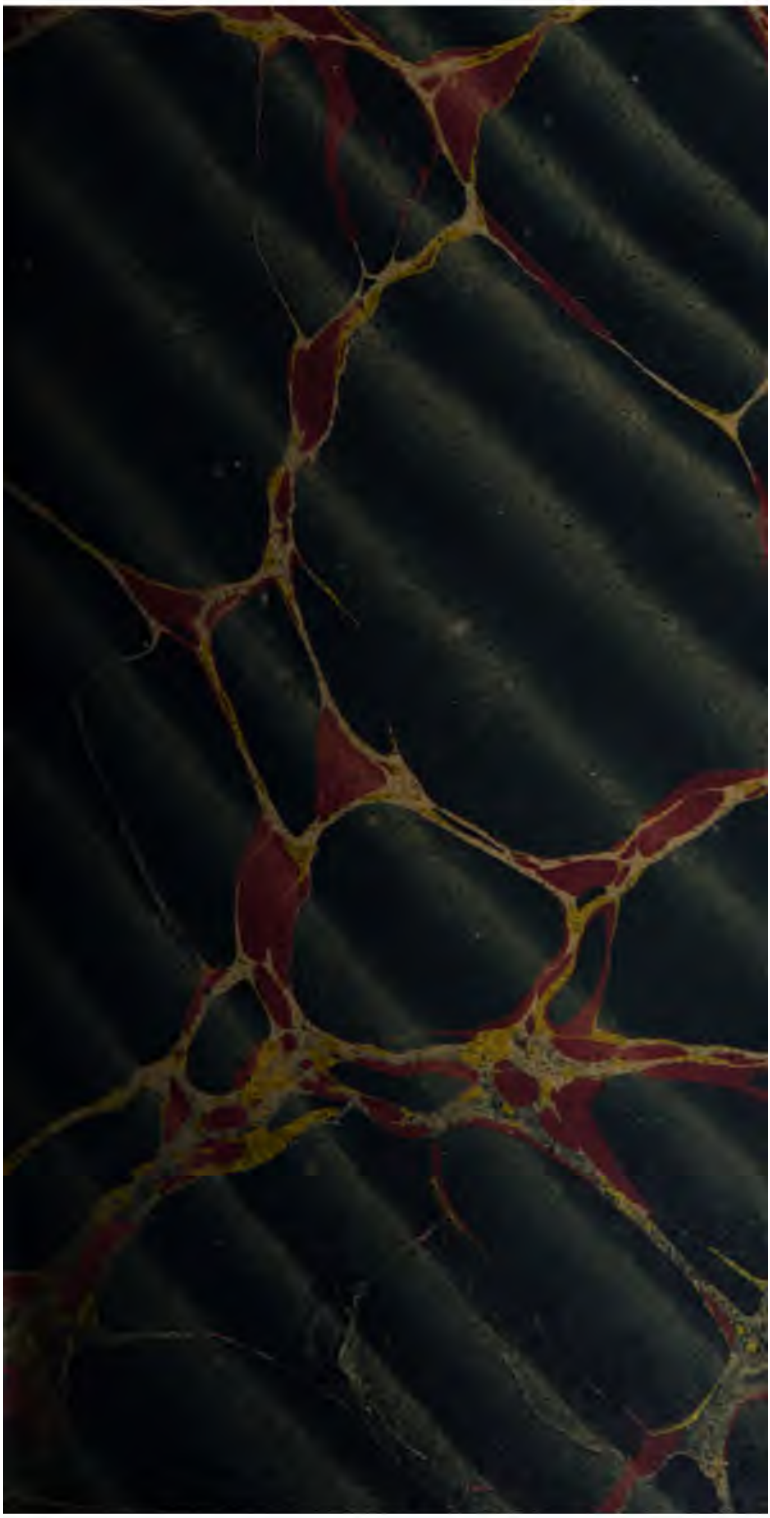

Revue dès son début, ne s'e
seul instant, et son succès n'
jour en jour. A quoi cela tient-
Cabinet historique avait com
utile à poursuivre, une gran
faciliter les recherches des éru
les trésors renfermés dans les
dépôts d'archives de Paris et
but, M. Louis Paris l'a pours
vérance au-dessus de tout
tous ceux qui, par leur p
pouvaient lui faciliter sa
partout où il savait y av

ux érudits tant et de si pré-
s ne doit donc qu'à lui seul
storique. Retiré à Épernay
ctions qui absorbent la plus
temps, il ne lui serait plus
son œuvre : c'est à nous
fficile mission de lui suc-

uis de solliciter la bienveil-
les archivistes et les biblio-
nents et de leur demander,
gnements que nous nous
npressé de leur fournir, de
au moins entrevoir les prin-
rs dépôts ? Nous accueille-

le *Cabinet* continuera à rendre l
et à occuper une place distingu
nes de la science historique en l

La nouvelle direction n'appor
fication essentielle au systèn
adopté jusqu'ici. Comme par l
du *Cabinet historique* contien
inédits choisis parmi les plus ir
tés avec soin ; l'autre partie se
inventaires et à des catalogues
livraison, nous faisons connaît
lections de titres originaux
nationale ; ensuite nous donne

colla

sa

es a

uei

qu

for

ie

pourra se servir, non-s
exemplaire original de la bibli
encore des autres copies dont l
à Montpellier (3), à Trèves (4) e

En dehors de ces recueils his
seront l'objet de travaux de
citer des morceaux moins co
d'être mentionnés dans les
France.

Telles sont les petites pièces
le commencement du XIIIe s
plaire du poëme de Pierre Rig
examiné spécialement, à raiso
ments qu'on y rencontre à l

(1) *Vezelay, Étude historique,* t. I
(2) Volume in-4°, publié à Troyes,
(3) N°s 26 et 27 de la bibliothèqu
logue général des manuscrits des bi
I, 294. Pertz, *Archiv,* VII, 195.
(4) Le ms. de Trèves a été décr
Pertz, XI, 347. Voyez encore ibid.
(5) *Archiv,* III, 245.

sima Maria Mag-

nmen(insi :

;em venie
rix veniens,
ı siciens,
serie
aperiens....

:st un recueil abrégé de légen-
ue finale (fol. 120 V°), est inti-
stis et miraculis sanctorum. »
as fait connaître, a essayé de
ıme, toutes les notions que les
osséder sur les saints dont ils
nt ils devaient faire honorer la
issiens. L'ouvrage était assez
tion pût s'en faire à bas prix.
l l'avertissement placé en tête

tes sanctorum passiones et

Nivernensi, tres fratres a qu
penitus exheredati erant,
vicinis nemoribus latitantes
tibus inferebant.... Ego m
Petrum, vidi, et ad mansa
narrante discubui..... (1).

On ne s'éloignera donc pas
plaçant vers 1230 ou 1235 la co
légendes dont je m'occupe en
dû être fait pour le clergé du
résulte de la place considérabl
saints de ce pays. Nulle part ail
un manuel de ce genre, consacr

(1) Fol. 80 V° et 81.

ces deux points me semblent
; mais je n'ose aller plus loin.
ssédait un exemplaire de ce livret
a bibliothèque d'Auxerre), et qui
s copies, l'une à Saint-Germain
z les Feuillants de Paris, a sup-
d'un Vincent, écolâtre de l'église
emière moitié du XIIIe siècle.
Vincent ne serait autre que le
auvais, qui aurait commencé sa
Auxerre avant de prendre l'habit
l'appui de son hypothèse, l'abbé

ebeuf, *Mémoires concernant l'histoire*
antin. I, 298. — Innocent II séjourna
à au 30 décembre 1131 ; voyez Jaffé,
rum, p. 567, n°s 5386-5393.
silica in honore beati prothomartyris
lis frequentata, quam dominus Wil-
stea Parisiensis episcopus, destruens,
bricare incepit anno Domini MCCXV. »

l'histoire d'Auxerre, éd. Challe et

voir retrouvé l'un des manuscr
Lebeuf.

Le ms. 35 de la bibliothèque
autre question d'histoire littéra
un répertoire alphabétique de li
ples et d'historiettes à l'usage
chon (2) l'a décrit comme il suit

« N° 154, in-4°. Petrus Alph
« raux, en latin, par lettres a
« vélin, à deux colonnes, écrit
« Ce volume commence à l'A, e
« des mots, des préceptes mo
« L'auteur se nomme, en plus
« Petrus Alphonsius. A l'article
« livre : *De clericali disciplina*. .

Petrus Alphonsius ! ne sit formica
in æstate ut vivat ; nec gallus s

(1) *Histoire littéraire de la France,*
(2) Pages 6 et 7 du rapport cité plu

scription de Buchon, et pour
fier s'il y a d'autres exemplaires
que le ms. 30 d'Auxerre paraît
mencement, et que le dernier
çu :

e fit per timorem, ut patet
ad gibendum per vocem et
faciunt ascendere maslar-
sic Christus venit ad giben-
s mundi, et ita dampno so-
orpore ejus umbrato cruce
naslardi, id est peccatores,

tenuit labor iste nimis te.

peut-être simplement au co-
n que l'auteur du Répertoire

c'est à tort que l'auteur a mi
après les mots : « Petrus Alp
avait là un vocatif. Il eût fallu
phonsius : Ne sit formica sapi
« On lit dans Pierre Alphonse :
que la fourmi..... » Ainsi rétabli
autoriser à considérer le répe
que d'Auxerre comme une con
phonse.

Il suffit de parcourir quelque
pour y reconnaître une compi
c'est-à-dire bien postérieure à l
phonse.

On y trouve des phrases fr
162, il y est question du fameux
nous reporte au plus tôt à la fin
Alanus, auctor rerum theologi
Pessulanum, congregati sunt
terre.... »

Bonus dies tibi. Bonus
Calos ymera si. Calos

annis faciat vivere te D
coron pissem na se o

l'Yonne, II, 580, une description dé
description dans laquelle on n'a
grecques et latines dont je vais parle

(1) *Mémoires de l'Académie des insc*

(2) Sur ce ms. Voyez le *Catalogue bibliothèques des départements*, IV, 54

(3) Je désignerai par A et B les deu d'Auxerre, et je relèverai en note sentent.

(4) To A.

ɔotina que armata. Doxa

ıbi vis ire? Ad castellum,
ɔia celis ypa(5) oto castro.

Ctiam. tibi placet, ubi est
Ne. Si levis, po ne

via ? Ad castellum,
strata? Oto castro,

est castellum. Qualis homo
ene castro. Pios atropos

r Deum, bonus. Habet
ıten cetu, calos. Equit

— (3) Audistis A. — (4) Mon A. —

Habeo, et vinum , et ca
Equo, que crassim , que cr

et uva ovium et allia
que alga anesget que scord

et uva, et castaneas
que taphilia, que castaneas

cultellum (1) et spatam et
macherium que spatim q

(1) Cutellum. B.

mensam, lapidem,
trapesiam, petram,

lina, vaccas, vitulum,
ıitia, geladia, muscum,

naves. Dies Lune,
caravia. Dextera

urii, Jovis, Veneris,
pesta, parascenem,

ɔrona, pili, caput,
ılgala, malia, cephalis,

ısus, os, lingua,
:ti, stoma, glosa,

pairs de France, t. VI, p. 47). Saint-Simo
paragraphe du chapitre X de ses *Mémoire*
Rouillac, « homme violent, extraordinai
eut des aventures de procès fort désa

(2) Voir un compte-rendu de ce li
Savans, du lundi, 11 mars 1680. Il en pa
La Critique de l'origine de l'auguste mai
Jourdan, de la Compagnie de Jésus (Pa
ques sur le livre du Père Jourdan, et s
de France du duc d'Espernon [par l'hist
de Sainte-Marthe], (Paris, 1684, in-12) ;
duc d'Espernon, touchant Emenon, Adém
Fort, par Gilles Ménage (au chapitre IX
de Sablé), (Paris, 1683, in-fol.), etc. Rele
erreurs de la *Bibliothèque historique de*
24924 et 24926), où l'ouvrage de Gaston
ainsi que celui du P. Jourdan (et artic
doyen de Saint-Pierre d'Angers est daté
éditeurs du tome X du *Recueil des hist*
France, ont fait au dernier duc d'Ép
(p. VIII de leur savante préface), l'ouv
craint de soutenir que Robert le Fort d
d'Autun, descendu lui-même du duc C

O le plaisant projet d'un *aute*

devant la maison de l'institut
trouvasmes un cavalier que M.
pour me dire que quelques af
venir à Paris, et que je mena
son cabinet à Paris. Ce fut l'an 1

Estant arrivez là, M. l'abbé
chargé de ces vieux parchemins,
ville présent. Dez qu'ils nous fur
pas d'autre examen pour les r
toient deux anciennes peaux de
de mesme grandeur, lesquelles a
de la garde de quelque ancien r
esté fait avec si peu de soin que la
paroit encore. On la ratura néant

(1) Jean Gallois, mort en 1707, après
Journal des Savans, professeur au Collé
l'Académie française, secrétaire de l'Aca
belles-lettres, etc.

ici Dom Jean Mabillon, ce
devant la maison de l'in
trouvasmes un cavalier q
pour me dire que quelq
venir à Paris, et que je
son cabinet à Paris. Ce fu

Estant arrivez là, M.
chargé de ces vieux parch
ville présent. Dez qu'ils n
pas d'autre examen pour
toient deux anciennes pe
de mesme grandeur, les p
de la garde de quelque
esté fait avec si peu de
paroit encore. On la trai

lusieurs autres titres. Car il est
nais esté roullez, et qu'il n'y a
n de ces parchemins.
abillon, qui sçavoit que ces titres
suite fait mention dans le cin-
des saints de son ordre (page 85),
igieux de Souvigny n'ont aucune
e : *Unum scio*, dit-il, *Silviniacen-*
ab omni suspicione immunem esse.

de Bouillon le 31 août 1701 (1).]

, collection dite des Armoires de Ba-
aphe non signé. Cet acte d'accusation
lecteur les pénibles aventures aux-
elques années plus tard, à l'occasion
avait fait du cartulaire de Saint-Julien
sieur de Bar pour les besoins de la
lon. On a cité un passage d'un livre
nœurs des François de ce temps), où
logique de la maison d'Auvergne est
e odieuse injure est imméritée : l'il-
né, fut trompé : il faut voir en lui la
d'un audacieux et habile faussaire,
s pas à rougir de l'homme, nous tous

biographies générales, le
Bolé, marquis de Chamlay,
plus actifs collaborateurs d
nuateur même, car Chamla
le vrai ministre de la guer
Barbezieux, les Chamillart
rité la plus complète couvre
sonnalité, tout autant et mê
appartenait à quelque époc
âge : la plupart des diction
ment son nom de côté, les a
quelques phrases inspirées
Simon. C'est Saint-Simon
les contemporains, nous a
près complet du marquis
portrait, il a écrit un éloge a
unique peut-être en son ge

sés par un titre de maîtr
tembre 1649); mais il se
en découvrant, au péril d
du Havre et en livrant les
avaient poussé à cette entre
Richelieu et de la duchesse
mon Bolé y gagna des lettre
Paris en septembre 1651, e
il recevait le cordon de l'
des mains de M. de Liancou
mois de décembre 1658, il c
des gardes. Lors des réduct

(1) Paroisse de Saint-Léger-de-Laig
aux-Bois (Oise), près la forêt de Laig

8 mars 1657, et que
abbesse à Auxerre en

né à Paris vers la fin du
ıptisé à l'église Saint-Sul-
ant pour parrain le duc de
ɔernon, pour marraine la
, c'est-à-dire Julie d'An-
Jules-Louis, qui entrait
le voit, sous les meilleurs
ıez les Jésuites, et il y sou-
es thèses de philosophie

s le *Journal d'Olivier d'Ormesson*
ɔole ou Bolé, qui pourrait être

taire, qui avait échappé à M. Jal
ıais l'indication précise s'en re-
.ns les dossiers du Cabinet des

nécessité absolue pour le [illegible]
camps et armées de posséder à

(1) Les documents du Cabinet des ti
une note du duc de Luynes (*Journal d*
68, disant que Chamlay était « fils ou
qu'il avait connu Louvois au collége,
l'avait aidé à obtenir la charge de m
tradition inadmissible, puisque Louvoi
de plus que Chamlay, et qu'il était déj
au ministère de la guerre, lorsque C
thèses. Cette note est en complet dés
Barbezieux, avec les *Mémoires du duc*

(2) « Les maréchaux des logis du ro
« semble maréchaux des camps et arr
« vailloient aux logis de la maison
« aux logements des armées, comme
« encore ; mais quelques-uns de leur
« se sont érigés en maréchaux des can
« pourvus en titre d'office ; ce qui n'e
« mêmes maréchaux des logis de la
« dans les armées, ou bien en l'absen
« ont été pourvus en titre d'office, ou
« ces maréchaux des camps et armé
« servir à toutes les armées qui sont
de 1663, tome I, p. 197-198 ; cf. p. 428
logis avait deux fourriers (*État de la*

rs intimes de Louis XIV, et
ance en 1734.
Simon Bolé avait été mer-
r la nature ou formé par
ı première année de fonc-
de Luxembourg écrivait à
ètre le garçon le plus propre
rer pour faire sa charge, car
e, et il en fait une juste de ce
s (3). » Telle était en effet la
échal des logis. En quelques
t des moindres éminences,

, tome II, p. 44, et 1672, tome II,

que l'*État de la France* le désigne
lay dans tous les documents ma-

72, citée par M. Camille Rousset,
e II, p. 172, note.

retira au couvent de Bellecha
la suite, la survivante de ses
gion, sa fortune revint tout
Elle devait être assez consid
riers s'enrichissaient vite. C'e
en Bourgogne la terre de Cha

(1) Arch. nationales, notes du P. Lé
(2) *Mémoires de l'abbé Legendre,* p.
mot d'une phrase de La Bruyère, qui a
tome I, p. 287) : « Chanley (*sic*) sait
vivres, du Metz (*ou* Vauban) l'artillerie
(3) Dossiers du Cabinet des titres.
(4) Il fut enterré à Chamlay le 24 n
tion ne lui donne que soixante ans
Archives du département de l'Yonne
mais c'est sans doute une erreur
60 pour 66 ans.
(5) Aujourd'hui Champlay, dép. de
L'orthographe de La Bruyère, qui écrit

'étaient pas limitées aux
ar Louis XIV l'employait
gociations secrètes ou des
ıntôt on le voyait porter une
ape, et tantôt, redevenu
guerre, il était chargé de
n dans ses campagnes, en
nge et le maréchal de

subitement (16 juillet
ı du roi est de rappeler
e sans retard, de l'armée
e pendant toute une après-
). Ce qui se passa alors
par Saint-Simon, par M. de
mémoires du temps (3).

ıi écrivent *Chanlay*, nous donnent

ıe de 1690.
, 24 juillet 1691.
-37; Luynes, tome X, p. 404. Bar-

écrire sous la dictée les dépêch
cutées en dehors de lui, avec
décidera et dirigera, de près o
vements des armées, en Flan
en Italie, en Espagne, de même
réglera le détail des magasin
des transports. Chamlay sera
confident réel, l'inspirateur d
c'est sur ce point qu'éclate sa g
veut que la confiance du maîtr
honneurs et profits. « Son a

bezieux lui-même, dit Saint-Simon, se
action de Chamlay, et celui-ci « fut surp
« dissement qu'elle reçut. »

(1) Addition de Saint-Simon au *Jou*
let 1691.

(2) Ce sont les expressions dont se s
P. Venier, *Relazioni,* tome III, p. 513.

ıi prépare les plans de cha-
ıtralise les renseignements
ır ses agents secrets (5), qui
our chaque commandant
ırmée ; ce sera lui encore
ır porter, tantôt à Monsei-
tantôt au duc de Bourgo-

aud, p. 487. Là comme presque par-
u'une imitation de ceux de Saint-
es yeux.

. « M. Pellisson et M. de Chamlay
lle demander pour eux. » (*État de la*
du roi, à partir de l'année 1687.)
comme historiographe du roi, est

« Le roi, après son souper, appela
ps avec lui, et nous dit à son cou-
ıer sur ce que les ennemis peuvent
de carte dès qu'il s'agit de raison-
Charleroy ; ce sont pays de notre
s assez examinés, etc. »

téressante du travail que de comparer l'
de son continuateur. M. Camille Rouss
les documents originaux, semble consid
inférieur.

(2) Le P. Léonard écrivait cette note en
« à Versailles, par douze dessinateurs,
« ses armées en Flandre (je ne sais si l'
« 1672. Ils en sont en 1681. Ces campeme
« combien il y a de fourrages, de mun
« de l'armée, pour la cavalerie. Tous
« fortifiés quand ils l'ont été : moulin
« meaux, villes, églises, etc. On a été
« mesures et dimensions avec des rou
« vriers sont très-bien payés ; on en v
« On gravera tout cela. — Il fait aussi
« particulières de géographie, tant de l
« gers, que l'on peut trouver. » (Arch.
sur les rois, M 763.) C'est là une entre
pu venir que de Chamlay, et l'on peu
gine certains manuscrits qui sont les p
de la cartographie et de la miniatur
les quatre volumes que la Bibliothèq
château de Versailles, et qui renferm
triomphale de la guerre de Hollande
« des marches et mouvements et plan
« par l'armée du Roy, commandée pa

Outre celle-ci, qui lui valait
nte, il avait possédé pendant
office d'intendant et ordonna-
ments, rétabli pour lui par Lou-
383, et qui valait 6,000 livres.
lre de Saint-Louis, il eut tout
rdon de commandeur, puis, six
e place de grand'croix, avec
ion (4). A la suite de certaines

l'armée contre les armées confédérées
et de Lunebourg. » (Mss. Fr. 7891 à
campagnes de 1675 à 1678.)
IV, p. 261.
a lui conserva cette propriété par un
un des princes allemands tentât de
étoit un homme que le Roi aimoit, et
En 1703, les Badois ayant pillé un de
ison, le pays se hâta de payer le dou-
omes IV, p. 286, VI, p. 221-222, et IX,

ce voyage passa pour couvr
crète (4).

Selon Saint-Simon, Cham

(1) Dangeau, tome IV, p. 172.

(2) Cette abbaye, de l'ordre de Sain
faubourgs d'Auxerre; Marie-Ambroi
Lorsqu'elle mourut, le 14 juin 1699,
abbatial à la prieure, qui était une fe
appartenait à la famille de la Magd
sorties presque toutes les abbesse
Chamlay avait figuré, avant 1693, a
Marly. (Dangeau, tomes II, p. 95, et I

(3) Outre la terre et le château de
logis avait autour de Joigny trois c
dont le produit annuel est évalué à 1
la généralité de Paris (1700). Nous ig
en marquisat; peut-être le titre donn
partie de son existence n'était-il que
prend pas dans l'Armorial de 1696,
« une croix engrêlée d'azur, cantonn
« les deux du côté senestre contour

(4) Dangeau, tome V, p. 112.

s, et Chamlay était « fort tombé
esprit » (3), lorsqu'il mourut,
on, le 21 juin 1719, âgé d'en-
ans. Son cœur fut transporté à
dans une chapelle de l'église

marié. Sa mère était morte le
sœur l'abbesse un an plus tôt.
que des parents collatéraux,
e maçon, et presque tous mar-
réclamèrent l'héritage ; mais
égué une partie, sa maison du
avec beaucoup de meubles et
une femme fort aimable, son

portraits gravés de Chamlay.
p. 436) dit qu'on l'envoya alors à Bour-
bon-les-Eaux qu'il mourut quatre ans
ichy.
p. 68-69.
sommaire des Archives de l'Yonne,

parents éloignés, tellement
eurent peine à prouver leur
devenu vacant, eut l'honneu
du Maine, dans l'automn
cette princesse, suffisamme
tention sévère, obtint la p
quelque temps à la campa
par étapes à Sceaux et enfin
désigné à cet effet, comm
« agréable maison, à trente
Quant à la charge de ma

(1) Cabinet des titres : arrêts impr
(2) *Mémoires de Mme de Staal*, p.
p. 124 et 152. — « Les terres, fiefs
« consistent en un château princip
« en pierres et briques, couvert
« corps de logis, l'un de face et les
« lèles ; le rez-de-chaussée contena

e que Louvois, malgré sa
gré sa vanité personnelle et
si hautement et vantèrent
ui aussi qui sut mériter
l'amitié et la gratitude de
t pour lequel enfin Saint-

hapelle, salons, etc. ; au premier
es de maître sur la face et douze
au-dessus, huit petites chambres
de l'Yonne, E 153.) Château et
rs du marquis, par M. le comte
t 1733, mais passèrent bientôt en

Mercure, juin 1719, p. 190. Com-
ne XVIII, p. 69.
olumes, qui s'étendent de 1672 à
némoires innombrables dispersés

res de Chamlay mériterait d'être
ious signalerons en outre un fait
il général des logis, comme Vau-
ert plus anciennement, s'intéres-

ıs une certaine mesure ils
ens que leurs biens (lors-
ıfants) étaient dévolus au
alixte II avait donné aux
arer des enfants des prê-
ırivilége que le duc Ma-
A; que les fils et filles des
u domiciliés sur les ter-
)ié, en quelque lieu qu'ils
sujets du Chapitre et qu'il
roit. Jean I semble avoir
ance en donnant au Cha-
ier, des lettres de non-pré-
isait-il, de la succession
Gray, ce n'était pas parce
e loyal mariaige » mais

« diverses foiz et en plusieu
« vire et introduire feu mon
« sciences et de bonnes m
« regart à ce que gratuité e
« rémunération aux servitet
« sont de ce capables.....
« licence que ; non obstant l
« cule de sa génération et r
« ne lui devroit estre imp
« loise, *soit à sa vie, soit à s*
« poser par testament ou au

(1) Jean Monget professait la théo
joignit au prévôt et au doyen du Ch
Eugène IV d'accorder des indulgenc
la réfection de la nef de l'église c
« *dudum inchoatus.* » Voyez bulles.
chives du Chapitre de Saint-Dié. Ar

ıtion manifeste de la part de
ver au Chapitre la jouissance
Ce qui se passa plus tard le
mort de Monget, sa succes-
ivilége du duc Nicolas, mise
s héritiers ne furent envoyés
s avoir délivré à la duchesse
francs monnaie de Lorraine
lée *jubilet*, une paire de cout-
stallin, la gayenne (gaîne) et
ez (D). »

s'élevaient fréquemment en-
Dié et le Chapitre amenèrent
réglementation. Le duc An-
ccession des bâtards lui ap-
is, « réservé messire Jean
laude son frère ; » les succes-
noines durent être dévolues
en échange de son droit une

définitivement enlevé au Ch
qu'au XVIe siècle. F.

PIÈCES JUSTIFI

A

1249

Privilegium ducis Mathei de filiis e
qui cedunt Ecclesie Sancti Deoda

Nos Matheus dux Lothoringie
cimus universis presentem pagi

(1) Arch. du Chap. de St-Dié. Bulles.
(2) Alors que le privilége de 1249 ne
presbyterorum, la déclaration de 1529

ar copie.

ınne et marchis, à noz chiers
)iltre (*sic*) de Saint-Diey sa-
ıvor que nous entendons que
ıan dit le Gray, vostre con-
ise de Saint-Diey, qui Deus
escheue pour cause de cer-
mons[r] Jehan fist, quant il vi-
bailli de Nancey contre nos-
sur ung certein fait touchant
ıl fuit neis fuers de loyal ma-
ne pour altres cause quelcon-
te obligation qu'il fist en la
li contre nostre dit prévost,
ons mie que ce puisse pour-
icte Euglise ne aux.personnes
nir que seroient néez et pro-
nariaigez. En signe de véritei

lége coustume et ordonnance g
seurs ducs de Lorraine et de to
inviolablement sans fraction,
personnes nées et procrées illig
riage nous appartiengne tant e
héritaiges quelque part ne en q
dent en nostredit duché de
nences et d'iceulx biens nous l
quant le cas y eschiet comme
et il soit ainsi que nostre amé
maistre d'escole de feu nostr
père, que Dieu absoille, maistr
en théologie, doyen de l'Église
par deffault de sa nativité soit
compris s'il alloit de vie à tr
en nostredit duché ; et par c
nous appartenir, si de nostre
pourveu, de quoi il nous a trè
Savoir faisons que nous bi

ne lui devroit estre imputée il
à sa vie, soit à sa mort, ordon-
tament ou autrement de tous et
eubles et héritaiges quelxconques
[uelque lieu qu'ilz soient situéz
stre seigneurie et juridiction en
n faire à sa voulanté et bon plai-
et donnons dès maintenant et
cause, raison et action que par
ious pourrions avoir et par son
is en iceulx ses biens.
ement par ces mesmes présentes
rs, receveurs et à tous autres noz
résens et à venir et à chascun
ppartiendra ou à leurs lieuxte-
ésente grâce, congé, licence, don
isse nostredit conseillier et ceulx
disposera d'iceulx ses biens meu-
testament ou autrement comme
lainement et paisiblement sans
essusdits faire ne souffrir estre
conque empeschement au con-
ons et nous plaist estre fait sans

[*Orig. sur parch., scellé du grand sceau queue.* Arch. dép. des Vosges. Série G. Layette VI, liasse B, n° 5.]

D

1474

Yolant d'Anjou, aisnée fille du r
Sicile, d'Arragon, etc.; duchesse d
de Vaudémont, de Harecourt, etc.
présentes lectres verront salut.

Comme après le trespas de feu r
jadis escolâtre et chanoinne en l'E
nous eussions ordonné faire sais
mains les biens meubles et imn
ledit feu maistre Jehan tant audi
comme autrepart en nostre duch
leurs, à l'occasion de ce que pré

avoir en ladite succession en ma-
tons en parolle de princesse de
estable la quictance et renuncia-
contrevenir en aucune manière.
officiers que es chouses dessus-
eschement. On tesmoing de ce
présentes de nostre main et à
tre séel. Donné en nostre ville de
our d'aoust l'an mil quatre-cens

vec paraphe).

uchesse, etc.

COLAS *(avec paraphe).*

ILET.

ellé. Arch. dép. des Vosges. Série G.
asse B, n° 7.]

E

1529

de Dieu, duc de Calabre, de
s, marquis du Pont, conte de

seurs dont ilz ont fait exhibitio
traire ; au moyen desquelx différa
bien veu débatu et meurement e
et députez tant de nostre part qu
dits vénérables doyen et chapi
iceulx vénérables nous ayent h
vouloir mectre une fin et conde
poinctement ; savoir faisons que
considéracion à la prière et reque
et affin qu'ilz puissent mieulx e
service divin et faire leur debv
tenus, avons fait passé et accord
que s'ensuyent : premièrement,
bastards demeurera à tousjourn
et successeurs ducs de Lorraine
dépendances et appartenances,
Nicolai et maistre Claude son f
ausdits vénérables ensemble tou
sent ilz en ont levé et de ce que j
question et débat, et après le déc
et maistre Claude nous, nos hoir

es, furent comptés à la suite de
les plus grands seigneurs du
Etienne de Bonne d'Auriac, fit au
dans le parti catholique, et sa
du duc et maréchal de Tallard,
uis XV.
anuscrits de M. de Lesdiguières est
èque de Carpentras, Ms. Peiresc,

J. ROMAN.

e manuscript, vers allemands
dix-huict.
nanuscript en vers françoys :
ıge de la vie humaine, de l'an

ns que nous fournit notre catalogue,
ce manuscrit, ainsi que ceux aux-
s numéros 3, 4, 8, 26, 27 et 28.
est en double exemplaire (cf. n° 10),
le Guilleville. Composé vers le milieu
rimé à Lyon, 1485.

nage de la vie humaine.

11. — Miracles de Nostre-
françoys.

12. — Un vieux roman : Tr

5. — Traduction française de l'*Aur*
Voragine, imprimée en latin à Bâle, ve
6. — Le nom de Dioclétien nous mo
version du *Roman des sept Sages*, mai
inconnu; ne faut-il pas lire *sa marâtre*
7. — Le roman de *Troye-la-Grant*, œ
More (fin du XIIe siècle), a été imprimé
1529, puis dernièrement (1869), par A. J
9. — Ce manuscrit forme le 3e volu
1498, in-f. goth., et a été imprimé depui
11. — Le livre de Gautier de Coinc
doute ici un manuscrit, a été publié e
12. — L'histoire de *Tristan, fils de*
pour la première fois à Rouen, 1429, e

ıissel manuscript.
saint Honoré, en vers proven-

ɔman : Ogier le Danois.

ıtion de Rusticien de Pise, a eu plu-
ɛ de 1193, la première connue.
çale de la *Contemplatio totius vitæ et*
ɜnise, 1557.
ıs, roman manuscrit imité du grec, par
I[e] siècle.
ıt, par Gui de Cambrai, roman publié
ɜrg et P. Meyer, dans le 75e volume de la
ı *Vereins in Stuttgart.*
ici d'un *Chansonnier provençal.*
ns sous ce titre que le *Dit du Cors et*

n'i a point savoir.

onorat, légende en vers provençaux.
niçois du XIIIe siècle, publiée... par

le Danois, poëme attribué à Raimbert

grande maîtresse de
S. A. S. Madame la
Saxe Gotha.....

1 S. A. S. Madame la princes
duchesse douairière des

1 S. A. S. Madame la princ
taire de Hesse Darmsta

24 Les Princes et Princesses
Madame la Princesse h
Hesse Darmstadt.....

1 Madame la marquise de
bault.....

1 Madame la marquise d
dame d'honneur de f
la duchesse d'Orléans

2 Madame la Princesse de

1 M. et Mme Necker.....

6 M. Bethmann, de Bordea

A rep

poie.....	24	»	
.....	6	»	»
.....	6	»	»
graveur de la planche,			
te du dixième à son			
.....	194	8	»
Creutz, ministre plé-			
de Suède à la cour de			
.....	24	»	»
Schomberg, maréchal			
armées du Roi.....	48	»	»
Werthern.....	12	»	»
avistock	48	»	»
Thiard.....	48	»	»
ntroducteur des am-			
.....	24	»	»
.....	6	»	»
re de Genève.....	12	»	»
.....	6	»	»
.....	96	»	»
neur le Prince héré-			
nswic Wolfenbuttel..	144	»	»
A reporter.....	2744	8	»

émue d'un fils aimant et soumis :

Dame du ciel, regente ter
Emperiere des infernaulx
Recevez moy, vostre hum
Que comprinse soye entr
Ce non obstant qu'oncqu

Villon cependant, que nous
poète, nous était inconnu comn
plus qu'accidentée, dont nous e
rentes phases, nous semblait bier
cure, et c'est à peine s'il était
faibles éléments épars dans le *Pe*
ment, de se rendre compte de l
mauvais sujet du XVe siècle. M. L
lacune : joignant à une éruditior

(1) Œuvres complètes de François Vi

liste entrent, pour une grande
nuscrits conservés à la Biblio-
ce répertoire bibliographique
qui, à l'avenir, voudront trai-
les vicissitudes et le fonction-
. Ils pourront apprécier l'éten-
Aucoc et se faire une idée du
n livre. Si nous ajoutons à cela
crets relatifs au Conseil d'État
culée jusqu'à ce jour, avec le
règlements de réorganisation
t actuellement en vigueur, le
Conseil, et des notes sur les
lepuis l'an VIII, et la destruc-
des archives du quai d'Orsay,
ait connaître la substance du
ui mérite d'être compté parmi
ts dans ces derniers temps sur
s.

Ulysse Robert.

Delisle a développées plus au lo
Manuscrits, rendra les plus gran
et leur permettra de se faire u
tes les transformations subies
thèques des XVIe et XVIIe siècle

Se bornant à un inventaire so
mes doivent se succéder très-ra
adopté l'ordre méthodique, qui
permet de se contenter d'une si
cités, chaque volume donnant
qu'il contient. C'est ainsi que la
en dix-huit chapitres, subdivisé
graphes. Les analyses sont courte
tous les traités contenus dans c
feuillet initial, les noms des anci
approximative, les miniatures, e

Ce premier volume ne sera p
de l'ouvrage et servira aux théo

)lessés ou prisonniers. Plu-
:s, étaient dans une situa-
combat fini, les Anglais,
Bretons mêmes, faits pri-
'aient rien à craindre pour
la sauvegarde du droit des
advenir était d'être retenus
e temps et plus ou moins
ur où ils payeraient leur
çais, sujets du roi, qui
sance et son service pour
ue le sort des armes livrait
troupes royales, leur cas
e droit de les faire juger,
)mme rebelles et traîtres.
ıucoup étaient de grande
ıc d'Orléans et le prince
deux derniers, — celui-là
i-ci du sire de Beaujeu, —
)uceurs prolongées de la

» en s'adressant aux deux princes
» dessus de moi; c'est au roi, m
« décider de votre sort. Quant à
« convives, qui avez abandonné
« combattre, préparez-vous à
scène parle assez pour que no
réflexion. C'est une peinture hor
reusement loin de nous. Pour
reporter aux temps qui en étaien

A part les réflexions *prudh*
ici de conclusion, on retrou
pareils termes, dans toutes
développées de France ou

(1) *Dictionnaire historique de Bre*
(1853). t. II, p. 702, note, addition su
nier. Cette addition est de M. A. Mar

ien lieu de douter. Des sept
ıi parlent de la bataille de
›porte cette exécution dont
ailleurs. Pourtant, si elle
grand bruit et elle eût été
›lle aurait mis en deuil les
Encore si l'unique témoin
e présentait, du côté de
ies spéciales ! Nullement.
ır d'une *Vie de Louis XII*
ps après l'évènement (1),

ıt de Louis XII au trône de France,
vie dans son *Hist. de Charles VIII*,
ur de cette vie est Nicolas Barthé-
›. de Bonnes-Nouvelles à Orléans.
ıent sur les premières années du
relève chez cet auteur des erreurs
« mauvais guide, » qui « avait eu
style et à imiter Tite-Live dans la

mortem opinati illos ad se per
audiant, arbitrantur. Conticuer
destia, cum extemplo Trimolliu
vobis, principes, neque mihi po
vos sum exerciturus : ad regem
milites, qui huic bello materia
fide, fracto sacrosanctæ militiæ
imperii crimen capite luetis. E
remordeat, habete Fratres hos
damnatorum cum lachrymis cla
bantur, rogantium principes, q
nissent, ut et mortem averter
Commotis tanto judicio princip
neque animus suppeditabant.
bus rogabantur, pœnas daturi
Trimollius principes cum bona
tit. » — Godefroy, *Histoire de C*

(2) Alain Bouchart vivait au t
ses informations de la bouche
tons qui y avaient pris part (V
naquit en 1519, mais pour la b
relation contemporaine, aujou
sous les yeux de la duchesse A
(Voir *Hist. de Bret.*, édit. 1618,

ıamp et poursuivirent leurs
es postes et courriers, firent
les au roy qui estoit lors à
eigneur de la Trimouille et
'raîchirent à Saint-Aubin du
ordres à la garde de Monsr
)range, et firent visiter les
:s, *en attendant* des nouvelles

ir à son logis *(hospitium)*,
in, comme le dit la *Vie*
. Trémoille passa la nuit
amp de bataille; le lende-
ı Saint-Aubin se rafraîchir
u roi. Le souper du 28,
de Louis XII, est donc

ırles *VIII*, p. 54.

Ce n'est pas que le roi, dans tendre à l'égard de ses suj pour se faire prendre en com ordonne de ne pas les mett tenir à sa disposition pou devant la juridiction civile (devant la justice militaire (1 chaux), et de les faire exécute nés. C'est, si l'on veut, le langag Mais violer tous les principes

(1) *Correspondance de Charles VIII Louis II de la Trémoille pendant la gue* bliée d'après les originaux par Louis d Nantes, imprimerie V. Forest et Em. G

e 23 avril, La Trémoille
ville de Châteaubriant où
ces François passés aux
gouverneur de la place,
chal de Carcassonne, qui
t envoyé à Angers, mais
de la capitulation. Le roi
:

des lectres que ce bon s^r^
s que vous avez envoyez à
(de Bretagne) et à nostre
nstrent bien qu'ilz ne sont
lectres de leurs mains d'eulx
ous. Nous avons espérance
la bataille qu'il leur appar-
tre des euvres qu'elle leur
ent les tenoit avec ceste lectre,

III, n° 28, p. 31.

au Plessis-Macé, où, tombant d
il fut battu et pris (le 12 juillet).
était grande de venir insulter le p
(Angers) où le roi faisait sa résid
sur la nationalité de Des Barres
sujet français, sur sa rébellion
grant. Le roi voulait immédiat
exemple. Il ne s'en crut pas
l'envoyer d'abord, pour être jug
des maréchaux, et ce n'est qu'a
tion, qu'il le fit décapiter à Sa
blique, avec deux de ses com
curieuse complainte, compose

(1) *Ibid.* nº 60, p. 68.

moy mis la main
mon corps délivrer (1).

nça lui-même cette *justice* à
juillet (2), et le 18 il lui dit

ios sujets, s'ils tombent entre vos
sieurs fois vous avons escrit (3).

; écrit, c'était de ne pas les
es tenir à la disposition de la
massacrer sans jugement.

Le Testament de Monseigneur des Barres,
uivie d'une seconde intitulée *La prise*
plaquette de 7 ff. in-8 goth. de toute
; bibliophiles, et mériterait d'être réim-
ire explicatif qui en ferait un document

iarles VIII pendant la guerre de Bre-

la journée de Saint-Aubin. Venc
roi qui la regardent spécialemen

IV

Au moment où se livrait cet
les VIII se trouvait à Angers. L
événements de la veille par trois
mier, un chevaucheur de l'écuri
huit heures du matin ; le secoi
Trémoille, « environ quatre h
sans aucunes lettres ; toutefois,
capitaines de l'armée française,
asssez bien. Et tantost après, pai
les lectres que entre vous tous

(1) *Ibid.*, nº 22, p. 24.

gnorait pas le courroux du roi cor
pour exemple le plus compro
nommé, Aymar de Prie, dont no
toute l'histoire.

Il était originaire de Bourgogn
dente (1487), il avait guerroyé
l'armée française et tenu garnis
le roi. Puis retourné dans son pay
lon, il y avait levé une centair
était venu avec eux offrir ses
les VIII, dans l'espoir d'être *app*
à-dire incorporé avec sa bande d
des ordonnances du roi. Il se cro

(1) *Ibid.* n° 176, p. 197.

La Trémoille :

ire Aymar de Prye s'en est allé
ou trente laquaiz (2) quant et
que c'est le voyaige des folz ;
'exemple que nous avons dit à
que nous avons fait savoir à tous,
ièce le bout de ceste guerre, car
que qui ne fera pas paour aux
it que trop assembler. Et pour
que vous en pourrez prendre en
jetz et qui nous firent service,
ivrer incontinent au prévost Pos-
ler 20 escuz pour hommes d'ar-
chier (3).

ion données à Aymar de Prie, en juillet
rés. des Chartes, coté JJ. 220, f. 69 v°
étaient des soldats mercenaires, gens
nés d'arbalètes ; voir du Cange au mot
et égard mal informé, car, d'après ses
de Prie passa en Bretagne « accom-
hommes de cheval. »
III, pendant la guerre de Bret., n° 68,

çais de Saint-Aubin du Cormier
gligent à exécuter les ordres du
de les mettre à rançon. Mis à
admis au droit des belligérants e
conséquences — au moins les p
de leur rébellion. Aussi, Charle
il, le 6 août, à son général :

Cher et féal cousin, nous avons es
de noz cappitaines et plusieurs g
de nostre ost et armée mectent à r
ont esté prins, pour après les en
chose bien estrange et que ne vould
frir. A ceste cause nous voulons et
expressément que vous dites et d
aux dessusditz cappitaines et à tou
qu'ilz craignent nous désobéir et
dent bien de délivrer et laisser ale

v dans de la vérité sauront
tenir.

hur DE LA BORDERIE.

; guère de légende qui ne soit is-
nt grossi ou défiguré, voici, croyons-
:s avoir raconté que le duc d'Orléans,
ıe émeute de soudards dans le lo-
à St-Aubin du Cormier, Alain Bou-
ıt ledit logis dressé ung hault es-
descolez celuy jour deux hommes
; s'estoient renduz et furent prins à
ıit nom Jehan le Peu et estoit d'Aul-
on. de Bret., édit. 1532, f. 209 r°).
l'une exécution publique après ju-
; des Barres à Saumur, dont nous
ıd Bouchart de relever ce fait assez
de l'empressement qu'il eût mis
:r et de l'exécution en masse sans
ait une fable.

qui ait plus occupé le monde de
teurs que la famille d'Aubigné.
jours, on a publié des histoire
correspondances de Mme de M
d'Aubigné, et l'un de nos plus
M. Lemerre, imprime en ce m
luxe des œuvres du grand
cette marquise qui fut presque
La fragilité des érudits et de
historiens ne saurait aussi
que par la comparaison de ce
informés de tous les biograp
famille, avec ce que nous fou
cuments d'une authenticité
pas encore été vus. Ce travail
pour être inséré ici; il occ
lonnes de la nouvelle éditic

devait être plus tard Mme de
le plaça comme page chez le
uis en 1655, à vingt-un ans,
ans aucun doute, dans un ré-
avec le grade d'enseigne. En
nt d'infanterie; ensuite quand
. entrée à la cour et à mesure
situation du lieutenant s'éleva
nbre 1671, elle lui obtint une
pitaine de cavalerie avec un
res pour monter sa compa-
Quesnoy, à l'armée du maréchal
; l'invasion de la Hollande allait
l ne sut guère s'y distinguer. En
, il eut (septemb. 1672) le gou-
petite ville, Amersfort en Hol-

me de Maintenon, publ. par Th. Lavallée
).

des mariages de son père, qu
nation par contrat de toute
par se marier avec Genevi

(1) Pendant qu'il commandait à Be
1676, un fils naturel qu'il nomma le
garde de la marine à Brest sur un va

(2) Il obtint le gouvernement du Be
n'y entrèrent jamais, dit Laguille.

(3) Lettre à son frère du 16 juin 16
femme là me plairoit fort (Mme de B
vous assurât du bien ; que je croyois
une plus jeune dans la fantaisie d'
l'on ne pouvoit pas trouver tout en
penser et de travailler sourdement
celle-là soit pour une autre... » Voy.
avril 1676, 25 fév. 1677, etc. — Voy. a
1681, avec quelle avidité elle parlait d
donnait en Poitou ou que la désolati

(4) Du 3 nov. 1677 : « Mlle de Floig
pez votre mariage sur ce que vous vo
son bien ; cela seroit trop injuste ;]
surtout finissez cette affaire avec hon

urs, à Paris. Mme de Main-
trer dans une communauté
honneur et de naissance,
anière assez régulière. Le
alors de Saint-Sulpice,
ıtrer dans sa confiance et
n règle. Il en eut soin jus-
; assez chrétienne et qui
t, qui l'avait occasionnée
ley (1) et ensuite celui de
ur récompense. » (La-
lieu en 1703.
it une pâle copie de son
spirituel, avec le violent
oute sa vie le fléau de sa
lant toujours une tendre
i le dit, ajoute : « C'étoit

vêque de Belley de 1705 à 1711,

tant à son profit (déc. 1672). I
ce désordre, l'en reprit sévèren
pêcha pas de recommencer à E
de Luxembourg écrivait au m
ce sujet : « On lui laisse faire d
l'intérêt qu'on ne souffriroit pa
aura là et à Amersfort gagné
perdait d'autre manière (1).

Voici une lettre (2) de sa

(1) « ... Elle m'a dit (Mlle de Floigny)
jeu l'hiver passé 12 ou 14,000 liv..... Tan
nécessaire pour meubler ma maison, v
dépensiez en un mois plus que je ne f
1677.)

(2) Ord. du S.-Esprit, t. 55, f. 162; ce
main de M. de Clerembault, qui la da
les pièces nouvelles citées dans le prés
la même source.

; a M. de Villette, de vous
ıez luy. Vous n'en avez pas
ıs de trente personnes diffe-
uillé avec luy après en avoir
'on peut recevoir d'un frère
; avoue que j'en ay de très-
; vous et que ce procédé là
ıion que j'avois de vous. Vous
ement les choses necessaires,
qu'il ne vous donnoit point
ent pour le jouer. Je ne com-
ɜe avoir le cœur d'un gentil-
et comme je vous l'ay mandé
eux avoir un habit usé et ne
'e par des voyes aussy basses
ɔir. J'ay desjà fait tenir deux
n a mon cousin pour commen-
ıtes les dépenses que vous avez
ɜtes sur le point de toucher en-
us me donnez une occasion de
'y manqueray pas. Vous vous
ɜ commandeur de Neucheze et
ɔches des gens par lesquelz je

ursuline à Niort pour laquelle
coup d'affection), précisément
d'une recherche de la nobless
ment ordonna en Poitou. Soit q
rable rendu par M. de Baren
jugement dont la mollesse ir
été frappé d'opposition, soit q
core pauvre, ait voulu se soust
fiscale, elle fit une démarche
verbal :

D'un registre de la commission
pateurs de doblesse contenant la
particuliers bourgeois de Paris,
pris les qualités de chevalier ou
sistent pour satisfaire a l'arrêt d

t dit dans la vie de mon
espérer que je trouverai
ts sur ma maison dans le
lu même lieu. On a trouvé
un titre de 300 ans d'un
on m'assure que l'on y en
voyez que l'engouement
ncore. » Mais lorsqu'elle
le l'année 1688, que son
a promotion de chevaliers
qui se préparait pour le
devint sérieusement in-
umiliation tomberait-elle
ère ne pouvait pas faire la
ette haute faveur, de sa
ion de seize quartiers de
c (le 10 juin) à d'Hozier :

ce sur ma généalogie que

de cette parenté avec MM. de l'Esta
peut venir que par la. Mille gens s
des tiltres, mais M. l'abbé d'Aubigné
que ce contrat qui me soit nécessai
plus la dessus ou j'en suis et vou
m'y aider. C'est par retenue et par p
cepte pas les offres de tous ceux q
de cette affaire. Je crains leurs pein
importunité s'ils m'avoient rendu u
je crains que si on ne trouvoit pas
que cela ne fît un bruit qui me sero
voiez que je m'explique a vous av
sur vostre honneur et sur l'amitié
gnez. Si j'ay des papiers je vous
il me semble que j'ay tout donn
gné. »

M. d'Hozier répondit très-c

de hauteur et hardiesse, la
bé d'Aubigné, l'abbaye de la
l'evesché de Noyon (1). »

coulait. Mme de Maintenon
ozier le 16 novembre (1688)

ensible et indifférente sur la
and il n'a esté question que
et sensible a la connoissance
s que le Roy a fait l'honneur
er (2). Je vous conjure donc
i pour tous les tiltres et toutes
ous donner. Il me semble que

, en effet nommé abbé de Pon-
26 avril 1686, abbé de la Victoire
ue de Noyon le 26 mars 1701, ar-
07. Mort en avril 1719.

de Montaupin, de la même f
d'Aubigné, évêque de Noyon. A
rent, il joignait une réputati
s'empressa d'envoyer à Mme de M
titres des vrais d'Aubigné en dat
et d'autres relatifs à Théodore-
1584 à 1592, en un mot tout ce
faire. Quant à lui remettre les
situation de Jean d'Aubigné, b
lante, il s'en serait bien gardé,
notes (1) qu'il a laissées au cabi

Mémoire dicté à M. d'Hozier par
sr de Montopin, petit-fils de Fran

(1) Il y en a deux, différentes par les
fond. Nous en donnons une en y joign

ıue ce Jean d'Aubigné s'habitua
ımme d'affaires de Jeanne de
l'Archiac, soutint ses intérets
puis il soutint pour les enfants
ıassa au service d'Antoinette de
, et ayant fait ses affaires auprès
Caterine de l'Estang, dame des

tte dernière est intitulée : « Mémoire
ɜ Montaupin en Anjou, gentilhomme

ligé pour le cabinet qu'en 1700, mais
lations depuis longtemps avec d'Hozier,
.e Mme de Maintenon du 16 nov. 1688.
re note.
.t une sœur nommée Jeanne qui fut
ont laissé plusieurs enfans et parti-
înée, Michelle Joly, fut femme d'Aubin
, et n'eut point d'enfants. » (L'autre

Jean d'Aubigné à Pons il fit les affaires
ıcre de Xaintes et protonotaire du St-
ıinette de Pons, héritière de cette mai-
ubigné ayant eu quelque différent avec
ɜ d'argent qu'il avoit receu sur sa pro-
ı à Archiac où il épousa Anne de Limur.»

zier, lorsqu'il vit l'effet des préter

(1) Petite faute du s' de Montaupin ; il fall moins en est-il ainsi dans un fragment c l'état civil de l'égl. réf. de Pons. Un registr mentionne, en 1571, 'Samuel *Gallet*, enqu Anne *Jolly* sa femme. Celui de Cozes poi Charles *Jolly*, escuier, sieur d'Esnaux, et Ji 1655 ; Jean *Jolly*, sieur des Brousses, et Est Pierre *Guimbellot* et Judith *Jolly* sa femm Suzanne *Gasnier* sa femme, 1658. On voit a des églises de Pons, etc. p. 52, 54) que Pier *meau*, receveur du sire de Pons, étaient anc en 1548.

(2) « Durant ce second mariage, Théod. mier lit, fut élevé par Aubin d'Abbeville, fille de Jeanne d'A., sœur de Jean d'A. e lequel ensuite alla demeurer au chateau lad. Antoinette de Pons, femme du seigne du roy Henry IV, lors prince de Béarn, leq les maisons dudit seigneur d'Albret, où connu de ce prince, lequel luy donna dans (L'autre note.)

ı dormait, et quelques jours
r le nom tout puissant du roi
ı adressée de Marly le 9 déc.
:

der que nous aurons pour com-
ı S. Simon et M. de Beringhen.
ı Mursay et à Orléans. J'ay mandé
ıvenir et j'ay fait toutes sortes de
ı ne compte que sur vos soins.
ıt absolument nécessaire pour ne
pour le reste nous demanderons
emandent. On ne peut estre plus
ıx marques d'affection que vous
ɔccasion. Le Roy ne peut com-
ɔy la fausseté de ce contract. Il
fait guières sans y estre convié;
ɜ et point disposé contre mes
u'à vous laisser faire. »

ıeut-être d'Hozier de n'avoir
ı son devoir et de son amour

zier ; en sorte qu'il n'y eut plus
les deux lettres qui suivent et p
termina :

Le comte Charles d'Aubigné à M.
le 7 avril 1689. Monsieur, après
sances que je vous dois et les oblig

(1) Acte par lequel noble et puissant H
de La Jousselinière, donne a Joachim son
Thibaut, Guy, *Pierre* et François d'Aub
avoient eu dans la succession de noble et
gné, et dans celle de Marie Paumart sa fe
du 17 fév. 1516, receu par Oger, notaire à
1516 est refait sur un acte veritable de
trouve dans les Preuves de la généalo
l'abbé d'Aubigné eut eu l'idée de joindr
Maintenon à la sienne ; et dans le tiltre
parlé de *Pierre* d'Aubigné qui etoit neces

ıme Généalogiste des Ordres
a en faire son rapport.
oute Clérembault, et qui ay les
dis que celles de M. d'Aubigné
1. d'Hozier, et que j'en ay veu
par luy indépendamment de
ltres qu'il remarque fort bien
e Chauvry, qui ne s'y connois-
ɔpier ce que M. d'Hozier avoit

d'Hozier, du 15 avril 1689 :
e Montopin vous a mandé la
. est fâcheux qu'il ne se trouve
mais il serait tousjours bon
ɜ tante de mon grand-père. Je
vous de ne pas vouloir rece-

qui est dans le faux contract de
ec Caterine de l'Estang) que l'on a
igné qui l'a fait fagoter ainsy par
me de Maintenon. » (Note de Clé-

. suit ne sont qu'en copie, mais une
ault, c'est-à-dire d'une authenticité

t pas sans peine que l'am-
était parvenu à en étouffer
eant un compromis entre
sujets rebelles. Encore le
duché de Milan, le duc de
pour battu, et ne tendait-il
ettre en question le traité
x Valaisans et aux Suisses
ns l'État de Milan), et cela
comme nouvelle condition
agnole. Sur tous ces points
ffer la question religieuse,
tout fait pour l'expulsion
se voyait dans la nécessité
des prétentions exagérées
l. C'est ainsi que déjà alors
a politique de Richelieu
7) : alliances protestantes

Berne et Zurich avaient con
alliance avec le margrave Geor
alliance qui ne devait rien le
n'était qu'une manifestation
catholiques. Plus récemment
mêmes cantons avaient signé
gréable à la France, et s'étaien
la République de Venise dan
se faire admettre à l'alliance
malgré ces quelques défaillanc
testants avaient nettement re
Ligue que les six cantons c
Uri, Schwytz, Unterwalden
avaient formé en 1587 avec l
la défense du duché de Milan
de beaucoup la plus préjudic
la France.

L'ambassadeur ordinaire

spagne avait choisi comme
on la ville de Lucerne, la
cinq anciens cantons catho-
eu près en entier à sa dévo-

, Henri IV avait réussi à re-
rois ses prédécesseurs avec
. Zurich seul, où le clergé
rande influence, s'était re-
érés. Cette résistance de Zu-
cue en 1614 par le prédé-
de Castille et le « Vorort »
enfin souscrit à l'alliance

agitée, les dissensions in-
faisaient pas défaut. Berne
Fribourg au sujet des bail-
deux États. C'était même
ervi de prétexte à la pré-

le droit d'être respectés pour
leurs voisins de Suisse, les rois
naient à poste fixe un ambassa
à Coire. L'ambassadeur franç
vait ainsi déchargé d'un véri
plus pénible encore par l'hu
inconstante des populations r
ce n'était pas une sinécure que
deur aux Ligues grises. Là c
répartition du pays en ligues
mant chacun pour leur part
spéciaux, imposait au titulai

(1) 3 Ligues : Caddée ou Maison-Di
grise.

rti d'allumer une guerre
ıes pour les arracher par
'ançaise. Gueffier, à bout
ıitter le pays et se retirer
collègue de Suisse, en at-
:s.

ı générale lors de cette
ron nous a laissé le récit
/ue ne devait être qu'un
leux adversaires, et les
ffiront à eux seuls à dé-
ive de rapprochement.

E. Rott.

ible luy feroient des instances sur
ıs de guerre, à quoy il auroit de la
t les contenter, ils ont répondu
les porter à une meilleure et plus
sur l'opinion qu'ils auroient, que les
bien d'accord ensemble, mesmes sur
présentoit entre Berne et Fribourg,
bassadeurs se faire carresses non
lisse. Je ne leur ay peu desnier cela,
'eroient ce dont je les avois priez qui
eur du Roy, et dont messieurs les
nt requis, qui estoit de leur permet-
Berne (2) pour les exhorter encores
mesmes à reprendre les procédures
bses contentieuses qui avoient esté
a dix ans, comme j'ay appris icy
on, dont je me suis bien servy aux

Naples.

nder le terrain à Berne, désirant s'y rendre
ifférend entre cette dernière ville et Fri-
npressement des Bernois l'avait engagé à
t à exécution.

il a acquiescé et y est venu, et
le ma maison, j'ay envoyé qua-
de luy, et le sçachant à ma porte
cendus avec plusieurs capitaines
moy jusques au nombre de vingt,
la porte du logis, et estant sur les
u six marches au devant de luy, et
ditte quoy qu'il ayt fait de grandes
la pas recevoir ; mais faut notter
au au logis, il m'a envoyé deux des
cier de l'honneur que je luy avois
it de disner au lendemain, de quoy
pour ce que j'estois pressé de m'en
nant qu'il ne le faisoit que par com-
outant qu'il le fit pour tirer asseu-
z luy à mon tour, je dis à ses gens
rois ceans à disner que je luy en di-
que j'esperois qu'il les auroit bien
ne manquerois de luy rendre l'hon-
ité et son mérite particulier m'obli-
urnèrent avec cela et prièrent Mon-
persuader de venir disner le lende-

avec drap de pied et oreillers de ve
le dit sieur n'entra pas dans le ch
que j'y estois sans que je m'apperce
alla ouyr la messe qu'on disoit en n
petite chappelle au bas de la nef de
messe que j'entendois achevée, je
appercevant aucuns de ses gens à la
par quelques uns des miens que l
estoit en cette petite chappelle, ou
remarquer j'envoyai deux des mien
jour, et que je l'eusse veu sans la c
pre de ses dévotions et que je m'en
val : il me renvoye aussitost deux d
moy pour faire les excuses de ce
à la sortie de l'Eglise, pour n'en
qu'il me remercioit de tant de bo
qu'il avoit reçeu : ainsy s'est passé

é dans un précédent article l'inventaire
Lesdiguières tel qu'il avait été fait en
ue du connétable se trouvait proba-
résidence préférée de Lesdiguières,
mbellir superbement. Peu de temps
ivres furent transportés en Provence,
t appartenant aux Créquy, ainsi que
note jointe à l'inventaire que nous
famille de Créquy ne tarda pas à
sonne d'Adolphe de Créquy, comte
ans postérité en 1711 ; des collaté-
es biens ; la bibliothèque du conné-
Toulouse y fut vendue en 1716, et
ier en fit en bloc l'acquisition. A la
, la bibliothèque de Tours hérita
ques accumulées dans cette célèbre

nombre de volumes de l'in-
as partie de la bibliothèque de
aliénés par la famille de Cré-
6, soit qu'ils aient été perdus
ıt :

nds. 1418.
ıte.
s, sans date.
Samarinde.
en-provençal et italien.

d'Artus.
n provençal.

ıme, en vers françois.

J. ROMAN.

du volume à quelque collection particu-
as impossible de retrouver le nom d'un

.

erve d'anciens actes de baptême. Nous y
rains « honorable filz, Jacques Carroguy,
ar. » Cet acte est du 16 juin 1581. Est-ce
1582 à 1595, période qu'embrasse le re-
ur les fonts, veille aux affaires du greffe
tes pour prendre notre petit registre?
fois dans ses comptes et dans son récit
orges Racley, greffier en l'élection et pré-
acte du 3 septembre 1584 et plusieurs
rraine « Loyse Carroguy, femme d'hono-
eorges Racley, greffier, etc. » Ainsi l'iden-
le beau-frère de Racley, le frère de Loyse,
roguy, d'après les actes; quant à lui, il
ques Carorguy, orthographe qu'il adopte
thographe officielle du nom du greffier
e, selon toute vraisemblance.
e peut se placer entre 1555 et 1560, puis-
fe du bailliage de Bar-sur-Seine en 1581. A
ée, Jacques Carorguy est marié, et depuis
actes le qualifient encore « d'honorable
désignaient sous son seul nom de famille
es mois plus tard épouser : « Damoyselle

met aux plus rudes labeurs et arrive,
à se créer un modeste pécule. Plus
à la perte de cet argent si pénible-
sonne il souffre de voir les travaux
ompromises, le bétail des fermes
tes, il les exprime dans un langage

ce prétexte pour accuser le Roi : il
bien « marqué d'enseignes royales;»
uissant qu'il luy touche le cœur de
non-seulement une foys, mais tous
nverti, il fait des vœux pour le suc-
he de son bon droit. Il réserve sa
oid aux quatre coings de la France
pagnols surtout dont on remplit le
ieux meuble. » Ses sympathies ne
qui combattent seulement « pour
s et commandant absolument une
, faisant cependant leur maison
noins que ses concitoyens ligueurs,
ute-t-il ironiquement, que les chefs
r savoir ce qu'ils doivent faire. S'il
ses sarcasmes iraient droit à « ces
ré leur vœu de saincteté, font sy
r Roy; » au clergé qui tient à la
roict bezacier et de la marmite; »
révérend prélat, gros, refaict, fai-

laissés en route, est tantôt
dominent ; tantôt elle pren
des participes rejetés à la
L'orthographe retarde un
Dans les sons doux, l'*s* tien
ment. Les règles des genr
cipes sont souvent oubliées
reste pas moins un livre d
tefois d'y introduire quel
simple expression : chang
placer, où besoin est, al
rétablir entre parenthèses
mots oblitérés ; voilà ce q
Nous avons été sobre d'
duisant à celles qui nous

; ce qui faict le plus à notter,
i toute passion tranquile et
ılx qui suivront après nous
et ire de nostre Dieu sont
que ceste pauvre France a
ıaufrages, qu'en fin elle est
on antienne splandeur et di-
ıaudit poison d'ambition qui
tour qui n'est fondée que
es grandz ventz tombe et vat

ıaulx a donc pris son fonde-
tz-deulx, qui est le premier
on origine, pour aultant que
'ay veu, entendu et remarqué
ntinuant jusques au bout, je
Dieu, de le monstrer, par la
et des années.
régoire treiziesme feit ung
, donné au sainct Siége de
de ladicte année, par la ré-

de pluye pour les faire croistre [illegible]
se sousleva de luy-mesme par tout
ment en Bourgongne et jusques à
cessions générales qui se faisoient
l'on en veit le premier essay le pre
trois Riceyz c'estant assemblez vi
dévotion, en ceste ville, ayant en
avanguarde, plus de cinq cens fill
mes vefves acoustrées de noir et d
et sans chemise qui chantoient les
aloient (1). Tellement qu'estans
mière abordée, ils trouvèrent les t
des rues, chargées de pain et viar
défonsez. A quoy ilz reprindrent
tournèrent très-joyeulx et contans
les aultres villages voisins feiren

(1) De semblables processions vinren
églises de Notre-Dame et de Sainte-Gen

telle so
temps
glise d
e, la pr
uettant
ıostre S
le tirar
. passio
est coı
de son
rebelle
la peste
ı moys
ndeme
lle de
ıatre r
lz jour
lx mai
ent plı
.bles.

. de B

la couverture et le prétexte de
de Hanry de Bourbon, Roy de Nav
soubz ce beau manteau de Religi
ensemble, ayant, par grand artifi
bonne partye des seigneurs et ge
Et lors fut ceste belle ligue signée
avec Monsieur le Cardinal de Bou
duc de Lorraine, en sa ville de Nan
colas, cinquiesme décembre V^c qua
qui fut tellement plain de tempest

(1) François de Mailly, pour rançonne
(2) Le sieur de Bezancourt, pour rebe
justice.
(3) Pierre Tapperet, bailly de Brienn
était âgé de soixante-quinze ans.
(4) Monsieur, duc d'Alençon, puis duc
teau-Thierry le 10 juin 1584.
(5) Il s'agit évidemment du traité sec
Joinville le 31 décembre 1584.

e souverain, ne peult réusir à
mple, la ligue de Silla, grand
ırius, qui prétendoit l'empire
République, ne luy peult onc-
'il en fut tousjours le maistre
Mais icy la prévoyance gisoit
· leur illicites moyens, ledict
engendrer enfans et qui s'a-
ıabit de capuchin (2), piedz
ɛsglises, tant de jour que de
eit oncques Roy, et avec telle
isir que de fonder quelque
Et, de faict, y a il pas feit
ıtroduictz à Paris. Et, cepen-

toile parle de cette tempête, qui
ıssin de la Loire.
cs, congrégation que Henri III
couvent des Augustins de Paris
(*Mém. de* Palma Cayet.)
ıstallés par le roi au bois de Bou-
, en 1584; les Feuillants, au Fau-

re. Et, de faict, nous
gea, le troisiesme d'oc-
e où il fut jugé qu'elle
ıommes. D'aultre costé,
e (3), s'approchea avec la
armée de reytres, qui
logeant tousjours à la
argez au village d'Au-
octobre, que les deulx
ltre dudict village au
incipaulx, qui les rom-
ıt en fut faict un grand

f le baron Dohna, gentil-
1591 que le vicomte de Tu-
ıa à Henri IV des auxiliaires

ils de François et d'Anne

yenne, (1554-1611), frère de

y, près Montargis, qui eut
donne à tort le nom du
ıartres le 24 novembre sui-
:t.

s roynes luy faisoient
il deust estre randu à
; voulons en suivre le
ce qu'il se divulguoit
Noël, à bon jour bien
s l'on se fust saisy de
nilieu de son peuple
là continuer sa vie,
mmandement, synon
Mais il en advint bien
it surprendre a esté

sme décembre de la
comme l'on dict, la
Roy feynt de vouloir
'qué, ses guardes or-
)nné aux plus faaulx
:in, l'ong suposeroit

ır des ducs de Guise et
Montpensier.

hault qu'il est meschan
miste, bastard. Quoy qu
bonne (1) concluent qu
pour Roy et disent que
serment de fidélité. Et
leur crime de félonnie,
d'où ilz tirèrent ung g
l'efigie du Roy, qui tr
rent après les petitz e
teaulx et coups de can
Ceulx de Tholose feiren
advertiz. Or, pour ce q
des villes, beaucoup d'
bellion et se départire
gitime et naturel, poi

(1) Conclusions prises p
janvier 1589.

qu'ilz ne quictasent ung party
tre.

a course dudict seigneur du Mai-
1 commancement du moys de feb-
e-vingtz-neuf. Or, sy tost que les
; s'en esjoyrent merveilleusement,
lité de leur capitaine général. Et
it le serment à la Court de lieute-
royal et couronne de France. Au
dez lors establir le Conseil de la
ues, au nombre de seize(2), auquel
tz résolu de fermer la chancele-
)y; estoient toutes sortes de Let-
Les gens tenans la chancelerye. Le
tous aultres, excepté celluy de
plus la justice en son nom ; dont

inel des Seize date de 1585. Le Conseil
é en janvier 1589, se composa d'abord
es dans les trois ordres. Mayenne, dès
)indre quinze nouveaux membres,

xtrement une picque, pendant
ioient faisant myne de vouloir
avec vingt pièces de canon. Or
ier d'Aumalle, qui conduisoit
logé aux faulx bourgs dudict
isieurs belles filles et quelques
eit violler aulcunes et tua de sa
ebstres. Et par après, congnoi-
ouvoient ilz forcer la place et
iégée, pour le grand nombre de

fils de Claude II, duc d'Aumale et
Guise, tué à Blois, et de Marie
e se réconcilia jamais avec le roi de

ine, duc de Mercœur (1558-1602), beau-

male, frère du duc de même nom

mai que Mayenne fit marcher son
mai, il prit le faubourg St-Sympho-
emain.
t pas de l'arrivée des ligueurs, faillit
le matin du 8 mai.

la Saincte Union ; et plusieurs à leur
nous a causé, puis après, nostre totalle
ques ledict Haultefort, ayant vaincu ce
arriva à Troyes où il prist trois canons
s'il pouvoit, lesditz chasteaux de Cha
Brienne, qui tenoient contre eulx. E
lesdictz Chappes et le Plaisis randu
Mays ayant mis le siége devant ledict B
les s^rs de Malesart, Blasy, avec six-vi
royaulx qui faisoient souvent des sc
tranchées, d'Andenot, le capitaine, y f
de harquebouse et aussy tost en fut le
dudict moys de may. Et s'en retourn
leurs albanoys pillèrent entièrement
en Trosde (3) et jusques à ce qui est

(1) Hautefort s'était déclaré lieutenant pc
pagne.
(2) Nicolas des Essarts de Saultour.
(3) A 10 kil. N. de Bar-sur-Seine.

de La Noue, le plus grand
et, par sa conduicte et grande
bravement sur ses faulcheurs
llèrent tous en pièces (4) et les
ersonne de leur chef, qui fut
à Paris chassé trop vistement
Parisiens luy ayant fermé les
ict-Denis. Le canon fut pris,
z desquelz je ne puis particu-
. Et ainsy ceulx dudict Sanlis
e de juing suivant : qui est le
ue la Ligue ayt receu et qui
gueil, n'ayant jamais rien faict

es Royaulx, ilz cheminent en
oche Chaalons où se joignent
Luxembourg (5) et Dinteville.

Longueville (1565-1595), frère du

Senlis est de date assez ancienne.

duc de Piney, baron de Pougy,

iquée où estoit ledict baron de
ces, qui fut prisonnier, et ses
es vainqueurs poursuivent pes-
ulle de la porte de Seine où le
grimper pour se sauver; mais
uns se gectoient à nage dedans
fossez et leurs armes, pandant
hasteau avaloient (1) pour dou-
ıne partye logez à ladicte gra-
jusques à la nuict close. Et
ur la place que dix-huict ou
Et à la verité, n'eust esté que
ır les royaulx, le nombre eust
. Mais enfin le landemain,
ur juing, la ville fut sommée
uelle c'estant ainsi déclarée,
lut randre ny mesme per-
ces de canon. Bien l'on en
faveur dudict seigneur de
né plusieurs munitions de

(A suivre.)

descendaient.

bibliomanes du dernier siècle.

La pièce que nous publion
que cette passion, fort innoce
a pu quelquefois lui faire co
d'indélicatesse. Le fait en qu
tout à l'honneur du bibli
M. Desmarais, qui osa résiste
aux instances de l'indiscret an

Vers la fin de l'année 1751, le
siter la bibliothèque, on compr
son admiration à la vue des t
bibliographiques qu'elle renfer
tionneur de pièces de théâtre
trouvait ample matière à sa
de lire ces pièces et de les exa

, du Parlement (représentant
iers naturels. Sentant toute
pesait sur lui, s'il laissait
qui lui était confié, le
ais exigeait absolument le
rois pouvoirs. La Sorbonne
et le 21 janvier 1752, elle
l'échange proposé par le
eux d'ailleurs au point de
a ne suffit pas au poin-
vait, il faut le reconnaître,
igeant, puisque sa propre
ause. Sur sa demande
ouver les *gens du roi*,
r général, qui, sans se
u projet d'échange, le
ncini, duc de Nevers,
et héritier des droits de

des inspecteurs et du grand-m
prise à la requête de Desmarais
Elle approuva l'échange pour cet
les ouvrages égarés étaient est
10 sols; ceux que le duc de I
de céder, à 60 livres passant.

Le duc de Nevers mit plus
décider. Enfin par acte passé
par-devant Charlier, notaire
1er janvier 1753, il déclara acce
faisant ses réserves pour l'avei
plusieurs vœux qu'il transmit
Parlement; il demandait d'abor
de la bibliothèque ne pût sortii
niqué en dehors de la surveilla
qu'on n'eût égard à aucune der
de quelque état, qualité ou cc

u conseil du collége, vers
nt de la collection Joly de
ıèque nationale, *Collége*
p. 347 à 355. Les pièces
s pour rédiger la notice qui
ıême volume à la suite du

Auguste Molinier.

OIRE

QUE DU COLLÉGE MAZARIN.

la bibliothèque du collége
cent cinquante et un, M. le
laditte bibliothèque. Il la
, mais en homme de lettres;
s rares et non communs; il
ibliothécaire, qui pour lors

valeur desdits livres, c'est-à-dire trois
de cent quatre-vingt-sept livres d
laquelle se montoit l'estimation faitte
M. le duc de La Vallière, qui regardo
comme avantageuse à la bibliothè
M. Desmarais, bibliothécaire du coll
lui son consentement. M. Desmarais r
de La Vallière, qu'il auroit désiré de
les livres que M. le duc demandoit
cabinet particulier, que pour lors il en
le maître, qu'il se feroit un plaisir et
luy offrir et de les luy céder; mais q
caire du collége Mazarin, il étoit
dépositaire de tous les livres qui se
bibliothèque, qu'il n'étoit nullement e
disposer, à moins qu'il n'y fut authoris
gens du Roy que par MM. les inspecteu
société de Sorbonne. M. le duc de la

mondit sieur le bibliothécaire
e trois cens livres tournois en
volumes d'anciennes poésies,
et d'autres pièces en forme de
n ce jour une délibération entre
et grand-maître, par laquelle
its volumes par le sieur Barois
enu en quarante-trois articles,
7 livres 10 sols, l'offre de M. le
que pour consommer l'échange,
écaire choisira au plus tost et
èque les livres dont elle est
oin, qu'il en dressera un état,
échangés sera enregistré dans
bibliothèque, et que mention
dans les comptes qu'il rendra
en la chambre du conseil du
embre 1751. Signé Le Fèvre,

fié véritable et délivré par moy
specteurs, ce 11 janvier 1752.

collége et de la bibliothèque. M.
alla chez M. le duc de Nevers, il luy
passé. M. le duc de Nevers crut q
place et faisant la fonction de fond
la bibliothèque, il étoit de son ho
sous une protection particulière ; c'e
M. le duc de La Vallière à rendre à
les livres qui luy avoient été remis,
duc de La Vallière a exécuté, con
actes qui ont été donnés à M. le d
M. Desmarais, bibliothécaire du
teneur :

Moy, Pierre Desmarais, prêtre, d
société de Sorbonne et bibliothéca
certifie qu'aujourd'huy samedi, q
de janvier, M. le duc de La Vall
les livres de la bibliothèque qu'
l'exception du

comédie de Gilbert, Par., 1646. in-12, papier.

Le Roland furieux, tragi-comédie de Mairet, Par., 1640, in-4°, papier.

La belle Alphrède, comédie de Rotrou. Par., 1639, in-4°, parch.

La Franciade de Pierre de Laudun, Sr d'Arguliers, Par., 1604, in-12, parch.

Le Cavallier parfait. du Sr de Frellon. Lyon, 1614, in-12, carton.

La Muse guerrière, Lyon, 1618, in-12, carton.

Poésies chrétiennes d'Odet de la Noue, 1594, in-12, parch.

Quatre livres de l'*Amour de Francine,* par Jean-Ant. de Baif. Par., in-12, parch.

Œuvres chrétiennes de Claude Goppii Parisien. Lyon, 1604, in-12, parch.

Le grand Miroir du monde, par Joseph Duchesne, Sr de la Violette. Lyon, 1593, in-12, parch,

Les Œuvres du Sr Théophile,

in-12, papier.

Nitetis, tragédie, par Mlle Desjardins. Par., 1664, in-12, parch.

Damon et Pythias, ou *le Triomphe de l'amour et de l'amitié,* tragi-comédie, Amsterdam, 1657, in-12, parch.

Danthée, tragédie par Tristan, in-12, parch.

Perside, ou *la suitte d'Ibrahim Bassa,* tragédie. Par., 1649, in-12, papier.

Les trois Orontes, comédie par le Sr de Boisrobert, in-12, papier.

Agamemnon, tragédie par P. d'Assezan. Par., 1681, in-12, papier.

Le Riche mécontent, ou *le Noble imaginaire,* comédie. Par., 1662, in-12, papier.

sim
ch.
L'
méd
1661,
Le
par l
Bla
d'Esp
Regn
parch
Le
ou *l*
médi
1670,
La
riche
Chap
Th
Durie
Est
Par.,

Poésies héroïques et morales, Harlem, 1696, in-8°, broch.

Bon Jour, bon an. Lyon, 1620, in-8°, broch.

Les Travaux d'Ulisse, tragi-comédie par Durval. Par., 1631, in-12, broch.

Le Télémaque spirituel, condamné qar Innocent XII, 1699, in-12, broch.

Le château de Labeur, in-4°, gothique, brochure rare.

onsieur le duc de La Vallière m'a onnés, pour, si on le trouve bon, a égarés sur quarante-trois qui cueils, savoir :

Les Baliures des ordures du monde, contenant 8 pages.

La Sophonisbe de Mermet.

La tragi-comédie des *trois Enfants dans la fournaise.*

tendre de François Ier et de Margu
lême, la Régente qui administra le
intelligence ; ce nom rappelle en
blessée dans son amour-propre et
connétable, si funeste à la France
vu Louise de Savoie unie tendrem
à sa fille, Louise contribuant à él
chant à abaisser Charles de Bourb
naît moins dans la vie intime. C'
de grand'mère, s'occupant de se
entrant dans les moindres détails
nous les montrent les lettres suiva
de la collection Moreau (1).

C. de La

(1) N° I, fol. 113; n° II, fol. 112; n° III, fol
n° V, fol. 115.

et bailly (5) *de Troyes.*

II

les lettres que m'avez escriptes
[ue madame ma petite fille n'a
› chére des dens qui lui sont

re filles : Louise, Charlotte, mortes
iée à Jacques V, roi d'Écosse; Mar-
› Savoie.
ıriée en 1484 à Jean, sire d'Aumont,
:gogne, qui fut en grande estime
François 1er.
vernante des enfants de France, ma-
›, seigneur de Brissac, grand faucon-
ȝ de France et des pays d'Anjou et

baron du Bouchage, gouverneur du
nbellan du roi Louis XI, servit sous
en 1523. Avec l'aide du roi Louis XI,
rgette de Montchenu, malgré elle et
ues de Montchenu, son père.
le Polizi, bailly de Troyes, ambassa-

avant en pays pour ce faire, et n'avon
que sommes partis de Lyon, je vous
continuez à me faire savoir de ses nouv
et à Dieu qu'il vous ait en sa garde.
le XVème jour de juillet.

Vostre bonne

Adresse : *A ma cousine madame Dau*

IV

Madame Daumont, monsieur de Fe
Blois pour veoir ma demoiselle la

(1) Cremieu, petite ville en Dauphiné co
portant règlement pour les justices inférie
(2) Jean de Ferrières, s^r^ de Maligny, épo
dôme, fille de Jacques de Vendôme, vida
Louise Malet de Graville.

y vous prie continuer, et en
ay que la compaignie de deça
pas grant repos ; au demou-
ipt pour le faict de mons^r de
telle recommandacion que je
es choses ayder, et vous en
fin de lettre, aprés avoir sup-
sin, vous tenir en sa saincte
xème jour de juillet.

LOYSE.

s^r *l'Amiral* (4).

adame Régente, de Cambray

ıi fut capitaine de 50 hommes
terre, enfin maréchal de France

ɔ Louis Chantereau, docteur en
l'Orléans, à l'évêché de Mâcon,
de Longwy, arrivée en octobre
ɔn 1532.
t à Cambrai la paix des Dames,

ur de Bonnivet, tué à la bataille

I

En 1417, la reine Isabeau de
à Tours par le dauphin et le c
depuis quelques mois, venait c
le duc de Bourgogne, à Marmo
1417), et des trois conseiller
avait commis à sa garde, deu
prisonniers et le troisième s'éta
fuir par la Loire. Aussitôt libre
pagnée du duc de Bourgogne,
Tours et en avait demandé l'e
voulu rester fidèle au dauphin
réplique triompha de ses scru
miroiter aux yeux des habita

beaucoup de conserver,
(5 novembre 1417) (5),
, elle promit, par lettres
justice et de grâce à
le parti du dauphin
ırgogne (6).

s les sources de cette époque.
ırs, Reg. des comptes, XVII,

ier, seigneur de Mortemart et
du château de Tours en rem-
et installé par Jean d'Alée,
1417 (Reg. des délibérations,

, Tours ; 5-8, Bonneval et route
Chartres (Notes de Vallet de
., 1486). — La reine devait re-
avis et se dirigea sur Troyes

se 2. Indiqué dans D. Hous-
furent publiées à Tours « ès
Remenueil, chev., cons. et

de la venue du duc de Bour
rentrer en possession de son pat
faire poursuivre la restitution
duc à Chartres (1).

Les habitants de Tours ne fur
sans ressentir les charges et les
toute nature que leur causaient
Charles Labbé, représentant un
1200 hommes. Dès le 6 nove
préoccupe le corps de ville : il
puis à Chartres, à la reine, au
et au chancelier Regnier Pot,

(1) Reg. des délib., I, f° 20, et Reg. d
Les biens de Jean Chevrier étaient
francs.

s et habitants de la ville,
ée, de l'argent pour payer les
es mettre hors de la ville; les
ıt tout, veulent être débarrassés
ıésitent pas et lui prêtent 500
ır moitié par les gens d'église
s (4). Ce n'est pas encore assez
ɔurgeois à l'abri des violences
s sortes que leur causent les
e corps de ville ne cesse de se

f° 19 v°, et Reg. des comptes, XVII, f°s

ɔurs les plus dévoués du duc de Bourgo-
verneur il remplit les fonctions de bailli;
onfirmé et reconnu bailli de Touraine,
Bibl. nat., ms. franç., 20684, f° 84).
° 20 (Restigné, Indre-et-Loire, ar. Chinon,

— Reg. des délib., I, f° 21, et Reg. des

Angevins, en les priant de ne
sailles envers eux, à cause
fille Isabeau avec le beau fils
1418) (3). La ville de Tours e
embarrassée des gens d'arm
dans la ville que dans les c
que G. de Remenueil et Ch.
de demander une trève à la
dôme pour s'occuper uniqu

(1) Reg. des délib., I, f° 22 v°.
(2) Reg. des délib., I, f° 23.
(3) Reg. des délib., I, f° 22 v°, et R
51. — D. Housseau, XIII', n° 10515.
Bretagne n'est qu'indiquée. — Isabeau
Louis, duc d'Anjou, fils du duc Louis I
du 3 juillet 1417, est dans D. Morice,
947 (édition de 1744).

ience favorable sur les dispo-
nts, nous ne savons ; toujours
ide avec un redoublement de
es : on envoie à Chartres pour
s des Anglais et on apprend
diriger vers la Loire ; aussitôt
et des habitants des paroisses
de Saint-Pierre-du-Char-

', f° 51 v° (fin décembre 1417).
mte de Thouars, comte de Benon,
'Amboise, Montrichard, Chevreuse,
de Thouars par la mort de Pero-
l épousa : 1° Jeanne de Rohan, 2°
Louis d'Amboise lui succéda vers

ur de Cravan, de Narsay et de
seigneur de Rochebourdeuil, de
femme Perette Negron, sortait
ison de Maillé. Il était né avant
Verneuil (Du Chesne, *Hist. gén.*
42-244).
5.
III', n° 10506.

)our ses affaires (3).
ile fait une trève avec
ju'au dimanche de la
ril) (4) et avec madame
médiaire de Jean de
arrestations illégales

rgogne fait savoir que les maux
..... lui déplaisent. P. Baluchet
; sont opprimés par les gens du
ıois, qui gastent la ville et le
l n'en a esté fait aucune justice ;
ıonseigneur de Bourgogne (Reg.

09. Indiqué. — Guy VIII, s^gr de
zac, Cellefrouin, Bayers et Claix ;
e son oncle ; il teste en 1427. Il
:mbourg, 2° Marguerite de Craon.

05. Indiqué. — Louis de Châlons,
ıtaille de Verneuil sans postérité.
, f° 27 v°. Voir la note 1 de la page 35.
:an de Maillé ; s'agit-il de Jean de

Elle y créa un parleme
envoya aux habitants d
sauvegarde pour quico

Maillé, s[r] de Rochebourdeuil et
Maillé, qui vivait encore en 1414,
ou de Jean de Maillé, s[r] de Ville
l'Islette, marié en 1403 à Anne du
des Bois et le Père Anselme dont
sont manifestes.

(1) Lettre du sire d'Amboise
Housseau, XIII[1], n° 10498 ; lett
mars), indiquée dans D. Houss
d'Amboise, dame de Rochecorbo
d'Amboise et de Jeanne de Crao
douin, VIIIe du nom, baron de
nièce de Pierre d'Amboise, vico
Maillé était cousin issu de germa
de Montbazon (Cf. La Chesna

(2) Monstrelet, chap. 182.

de pacificateur, « pour
ons de la ville » et lui
'ours (3); en face des
ɔn venait de voter la
600 l. dont les gens
ın tiers (4), et on pro-
nai la trève avec le

une trève générale que

pièce porte comme date : 3 mars
ostérieurement; de plus dans
e *vidimus* est daté du 28 avril
antérieur à la pièce elle-même,
3 mars 1417, c'est-à-dire 1418
ı Parlement et de la chambre
évrier 1418 (n. s.)— *Ordonnances,*

ɔ., I, f° 28 v°.
f° 29. — Le reg. des comptes,
ɔar paroisses de l'assiette de
ıelles furent imposés les gens

ɔusseau, XIII¹, n° 10510.

forteresses qu'il tient, que
que pour l'onneur de la
Bourgogne, que l'en sera
ant que touche la ville (3). »
dans sa charge.
ı'était pas dévouée corps et
;non ; elle hésitait et ses dis-
mençaient à se trahir ; aussi

écuyer, Me Guillaume Picart, chanoine
, Me Bertrant Plesant, chanoine de
ts après leur arrestation à Paris et
isons. Il fallut, pour les faire relâcher,
ıuprès du comte de Vertus, à Blois et
ıissiers pour pénétrer jusqu'au conseil
t au prévôt de Paris, des lettres à la
erre, et enfin une forte rançon. — La
a plus de deux mois ; l'entrée des
tira fort à propos de prison vers le 1er
XVII, fos 53, 58 et seq. Reg. des délib.,
Housseau, XIII', nos 10512-10513.
sseau, XIII', no 10539.
30.

(1) Indiqué dans D. Housseau, XIII[1], n° 105

(2) Reg. des délib., I, f°s 30 v° et 31.

(3) Nous croyons intéressant de faire rema
Tours par Guillaume de Champdivers, rôle as
miner exactement.

D'une ancienne famille bourguignonne d
Champdivers, « la petite reine » qui adoucit l
VI devenu fou, Guillaume, s[r] de Champdive
de Jean sans Peur, était un de ses serviteurs
les plus influents. En juin 1417, il est envoyé
gleterre (Bibl. nat., Collection de Bourgogne,
où sa présence n'est pas continue, il semble
tionnaires, représenter le duc et servir d'int
les habitants et le parti ennemi. C'est ains
s'entremet pour obtenir l'entrée du duc de
mai, il part avec Robin de Beaumont, env
Bourgogne, mais il disparaît à Dijon, prob
quelque nouvelle mission de Jean-sans-Peu
nom de la ville de Tours, vers le duc de Br
reçoit 600 l. « pour plusieurs voyages qu
ordres » et en novembre il est avec sa co
Rouen (D. Villevieille, Trésor généalogique,

ıt auprès de la reine et au
sa mission, qui réussit à
poursuite du duc qu'il
ine (2) ; il lui parle et ob-
ıt des gens d'armes et le
ais au même moment ar-
des élus ; leurs disposi-
hangées : ceux qui, quel-
t en hostilité ouverte avec
ient son renvoi (3), écri-

ar. Tours, cant. Vouvray, à 7 kil.

rs, cant. et comm. de Neuvy-le-
appartenant à la famille de
ıcée en 1380 par Pierre de Bueil
ne. On trouve aussi les noms de
is. (Communication de M. de

re, ar. Tours, cant. de Neuillé-

Itinéraire de Jean-sans-Peur :
43, p. 238.
ne de porter son harnais de
er les barrières coulisses dont

la « vaudaige » [illegible] d'armes
dant : « s'il n'en y avoit assez que
enverroit des autres (2). »

II

Pendant ce temps, aux environs d
excès des hommes d'armes contin

le capitaine demande l'enlèvement. — On ne pe
des maisons vides pour loger les gens d'armes
qu'à la condition expresse qu'elles seront rendu
réquisition (Reg. des délib., I, f° 32 r° et v°).

(1) 7 juin 1418 : Sur la requeste faicte par le ca
cripre pour lui à monseigneur de Bourgoigne
dant, a esté appointé que l'on rescripve selon u
esté leue, parmi ce que il face vuider ses gens
ville (Reg. des délib., I, f° 33 v°).

10 juin. — Arch. mun., EE. liasse 2 : indiqué d
XIII[1], n° 10546.

(2) Reg. des comptes, XVII, f°s 60 v. et seq.

a reine et du duc de Bour-
d'agir porte aussitôt ses
ne suspension d'armes est
saint par la ville de Tours
emenueil et Charles Labbé
a ville, Moreau de Maillé
taine de Rochecorbon, re-
'Amboise (3).

ar. et cant. de Tours, à 8 kil. de

Cette sœur doit être Jeanne de
'aveu pour la terre de la Vieille
f° 78); on croit qu'elle avait épou-
Ampoigné, qui testa le 13 janvier

isseau, XIII[1], n° 10542. — 20 juin :
23 juin, les habitants donnent des
u de Maillé « pour les bailler à
sponse. » (Reg. des délib., I, f° 34.)

se fut prolongée le 14 novembre
asques prochain venant » (23 avril
loir pour le sire d'Amboise, Jean

... incertitude qui régnait
bailli et le capitaine de Tour
raison, se refusèrent à déga
fenseurs sans savoir où étai
(25 juin 1418) (2). Leurs pr
vaines ; bientôt la marche
se dessina ; du 20 au 25 ju
importantes eurent lieu auto

Petit pour le maréchal, comme con
que Moreau de Maillé et Jean Charc
(1) Reg. des comptes, XVII, f° 65
(2) Reg. des délib., I, f° 34 v°.
(3) Concentrations de troupes :
juin, à Bourges et à Croces-lès-Bou
à Croces-lès-Bourges ; — 25 juin, à
Itinéraire du dauphin : 13, 15, 21 j
à Aubigny (Note de M. G. du Fresn

non, dont la politique
e faire croire qu'il ne
mais à ses conseillers
ne la France à sa perte,
u'il ne soit fait aucune
hin ne aux gens de sa
erre est faicte, sera à
Jehan des Croix, Bar-
lit seigneur contre la

archait toujours vers
nt la ville, demanda
sa qualité de droitu-
e fils du roi et de lieu-

ard, Loir-et-Cher, ar. Blois,

« Tours, » et deman
ce qui semble indiq
encore devant la vill
Moreau de Maillé écr
s'excuser du soupçon
de s'être trouvé dev
et proteste de la faus

1. ..... fussions venus
juillet derrain passé et il
lettres signées de nostre m
gois et habitans de nous
gneur et nous, et faire ou
ls de mondit seigneur, s
a personne et aussi comm
e laquelle chose ils furen
ais gens plusieurs efforts
susdicts et résistances de
cembre 1418. Arch. mun.,
2. Fenin, Soc. de l'hist.
3. Reg. des délib., I, fo
5 vo.

4. Indiqué dans D. Hous

En haut lieu on
urs, non sur une
les retards mis à
Charles VI du 27
geaux à résister à
l'envoi de troupes,
ont ces envoyés de-

se place le plus na-
ır-Indre par le dau-

– Reg. des délib., I, f° 37 v°.
et Yvon Gouyn ; ils furent
ıault près de Vendôme, et
ais longtemps après ; Macé
a réclamèrent le 31 octobre
ans le courant de l'année
VI, et Reg. des comptes,

zarche, *Lettres hist. des ar-*

passage de l'Indre,
possesseurs dévou
nous porte à nous
les historiens de la
difficultés à déterm
de Viriville l'avait

1 M. du Fresne de Be
nctère de Charles VII, c
2 Chalmel, *Hist. de*
e-Rideau au XVe et au X
rine, histoire et monun
ologiques de l'histoire d
la famille de Montberon
maréchal de France, éta
Azay-le-Chétif, au contra
dans l'histoire de cette
chouart, seigneur d'Apre
vicomte de Rochechoua
verneur du Limousin en
ROCHECHOUART). Nous n
il devait être partisan d
Rochechouart, seigneur
taine du château de To
prise du château d'Azay

nous porte à nous ranger à cette
les historiens de la Touraine (2).
difficultés à déterminer la date d
de Viriville l'avait placé au comm

(1) M. du Fresne de Beaucourt, d'après
ractère de Charles VII, dans la *Revue des*
(2) Chalmel, *Hist. de Touraine*; C. Che
le-Rideau au XVe et au XVIe siècle; l'abbé
raine, histoire et monuments; N. Champo
nologiques de l'histoire de Touraine. La vi
la famille de Montberon, dont le chef J
maréchal de France, était une des têtes d
Azay-le-Chétif, au contraire, château dont
dans l'histoire de cette époque, apparten
chouart, seigneur d'Apremont, Brion, Aza
vicomte de Rochechouart, seigneur de
verneur du Limousin en 1397 (Bibl. nat.,
ROCHECHOUART). Nous ne savons pas à q
il devait être partisan du dauphin comm
Rochechouart, seigneur de Mortemart e
taine du château de Tours en 1417, ce q
prise du château d'Azay-le-Chétif en 1418,

es raisons suivantes : le
n Poitou, dans la pre-
t revenu à Chinon où
octobre et le commen-
ncentrant son armée,
euve par de nombreuses
lle. En même temps il
aix et recevait des am-
rassemblait arrivaient
avaient pas l'occasion
de s'y faire insulter,
roniqueurs ; enfin, ce
e dauphin lança sa dé-
rès laquelle il resta à
re ; le surlendemain,
à Loches (2) où il est

13.
d'entre les roys de France
— D. Housseau. IX, 3828 et

passage devant Aza
aller de Tours à Ch
l'échec du dauphi
du haut des muraill
mises le chroniqu
le demeurant des
d'étonnant non plu
échec, fort irrité
l'assaut, et, après
du capitaine et de
deux ou trois cen
aussi contraire à
dauphin, ne s'exp
colère, joint au d
quelque place, f

1 Jov. des Ursins
2 Une tradition loc
donne le nombre de
maisons par ordre du
de la *Touraine*. Paris
Rideau, etc.

le demeurant des petits pâtés de
d'étonnant non plus que le dauphi
échec, fort irrité de cette insul
l'assaut, et, après la prise de la p
du capitaine et de tous ses solda
deux ou trois cents (2). — Cet
aussi contraire à la politique qu
dauphin, ne s'explique que par
colère, joint au désir de réparer
quelque place, fût-ce un simpl

(1) Juv. des Ursins (dans Godefroy, p. 35
(2) Une tradition locale, dont nous ne co
donne le nombre de XVII^xx et XIV victime
maisons par ordre du dauphin. (A. Noël,
de la Touraine, Paris, 1824; l'abbé C. Cheva
Rideau, etc.)

la certitude est souvent
oit se contenter d'une
elque découverte ulté-
s conjectures et leur
(1).

in n'avait pas complè-
geaux, leur résistance
pour l'avenir. Afin de
ard du dauphin, si
nait prépondérante, ils
oi, pour obtenir de lui

a monseigneur le Daulphin
drent les nobles de plusieurs
nt. Si séjourna illec par au-
e droit en Poitou, en Tou-
dont ou chastel se furent
ilz hommes de la contrée
a personne lui disrent pa-
t desplaisance, il fist assaillir
ce fut tout démoli et touz
lans furent fist morir (Cou-

troupes, c'était s
auquel ils ne po
rébellion (1). E
obtenaient un ma
barons, chevalier
Touraine de faire
guerre ou autre
ciations pour la
toutes parts, ils
Tours à traiter d'
tenaient le parti

Les négociati
dès le mois d'av

(1) Arch. mun., EE,
tembre.
(2) Les envoyés étai
Moricet Cherevain ; le
tembre. (Registre d
XVII, fo 57.)

guerre ou autrement » et, com
ciations pour la paix recommenç
toutes parts, ils faisaient autoris
Tours à traiter d'un armistice avec
tenaient le parti contraire (2).

III

Les négociations, en effet, avai
dès le mois d'avril entre le dauph

(1) Arch. mun., EE, liasse 2. — Cette lettre
tembre.

(2) Les envoyés étaient l'archidiacre de To
Moricet Cherevain ; leur ambassade dura du
tembre. (Registre des délib., I, f° 37 et
XVII, f° 57.)

s fait pour le bien de
ne. » Ses propositions
modération. Le dau-
ende Tours, siége de
C'était une occasion
le duc de Bretagne,
riode, joue le rôle de
, ne manqua pas de
s, de son côté, repré-
d'Orléans, son frère,
possessions, cherche
nettre en bon état de
on frère. Pour ces
l'Alençon et du duc
ve générale; le mois
concerne la Touraine
comté de Blois, les

p. 274.

semblables, se ren
et arrêtent la mar
ils ne les font pas
Par sa position
situé au nord de l
comté de Blois,
de réunion des
médiaire entre
comtés de Blois, d
que, dès le début
Tours envoya des
capitaine de la p
devint un des age
rences, et sa co
Tours, qui nous
toutes les difficul

1) Reg. des comptes,
Me Léonart Champenay

ils ne les font pas rompre (1).

Par sa position géographique, situé au nord de la Touraine, pr comté de Blois, était désigné p de réunion des négociateurs, médiaire entre Tours et les comtés de Blois, de Dunois et de que, dès le début des négociatio Tours envoya des ambassadeurs capitaine de la place, messire devint un des agents les plus rences, et sa correspondance Tours, qui nous a été conservé toutes les difficultés que suscita

(1) Reg. des comptes, XVII, f°s 56 et 66 v° Me Léonart Champenays, Moricet Chervain

conclure une trève régionale,
même temps les négociations
ambassadeurs du dauphin, mo
Gelu, Robert de Braquemont, Je
de Paris, et Jean Chastenier,
phin, partent pour Paris vers
réunissent autour du comte de
et attendent la venue des duc
d'Alençon pour fixer le lieu de
Tours est représentée par son
qui prend ses intérêts, correspo
fait l'écho des plaintes des hab

(1) Pièces justificatives, nº II. — Reg. d
(2) La conférence se tint près de Paris,
à Charenton ou à St-Maur.

du comte de Vertus.
être envoyé, Grignaux
ssé d'accomplir ses
ne de Sicile, change
Châteaurenault, ne
r à Jean des Croix
suspension d'armes
ntinue sa route vers

e restait donc à Jean
faire connaître ses

Voir Pièces justificatives.

, chevalier, capitaine de
comte de Vertus (Note de
capitaine du château de
itaine de La Rochelle, en
4 et 51).

sauf-conduit « tel
nécessaire de avoi
Malgré tant de pou
la suspension d'ar
les conditions ne
que le 5 septembr
officiellement, ce j
et les soumit à so
consenti entre le g
Vertus et les gou
Tours, jusqu'à la
la Touraine, aux co
Châteaurenault, et
et de Chemery
Tonnerre; enfin o

1; St-Aignan, Loir-et-
2; Chemery, Loir-et-C

Malgré tant de pourparlers et de l
la suspension d'armes n'était pa
les conditions ne furent défini
que le 5 septembre. Jean des (
officiellement, ce jour-là même, à
et les soumit à son acceptation. l
consenti entre le gouverneur de Bl
Vertus et les gouverneur, bailli (
Tours, jusqu'à la Toussaint; il s'é
la Touraine, aux comtés de Blois, d
Châteaurenault, et aux seigneuries c
et de Chemery (2), possessions d
Tonnerre; enfin on exigeait de la vi

(1) St-Aignan, Loir-et-Cher, ar. Blois, chef-li
(2) Chemery, Loir-et-Cher, ar. Blois, cant. St

dauphin de ratifier le traité de S
(16 septembre), fait en dehors d
ration du duc de Bretagne qui s'
de son acceptation. Dans ces
moment où le dauphin recomm
on ne dut pas poursuivre les
une suspension d'armes que la
des conférences de St-Maur
inutile (1).

Il n'en fut pas de même avec
rapports avec la reine de Sicile,
jouissait, en qualité de ville du p
du bénéfice d'une trêve conclu
le duc de Bourgogne avant le m
c'est ce qui ressort d'une lettr
reine aux élus, le 22 août; la s

(1) Pièces justificatives, n° VII.

e en haut lieu des excès
hampdivers est chargé
retagne et la reine de
décharge Tours « des
nement qui estoit en la
nvoyé part de Tours le
poser les maux causés
bâtard de Pennart, et
euse (3). La confusion
pitaine pille quand bon
nque d'argent ou de
trêves, qu'il ignore
souvent; comme ses
et se perdent dans

s arts en Touraine, p. 250.
.

de guerre, venu de
du château de Se
personnes et emn
l'Encloître (5) et
écrit aux élus en
semble intentionn
surtout après avoi

1, Marguerite de Cra
Beaudun, et de Jeanne
VIIe du nom, seigneur
devint dame de Montba
mort de ses frères dont
qu'elle fit avec ses so
Chesnaye des Bois. Nou
le titre de dame de Mo
2) Sainte-Maure, Indr
3 k. sud de Tours.
3) Lettre du 11 septe
4) Semblançay, Indr
Pierre.
5) L'Encloître, Indr
Pierre, com. Rouziers.

du château de Semblançay (4), bl
personnes et emmène prisonniers
l'Encloître (5) et quelques autres.
écrit aux élus en se plaignant de
semble intentionnel à l'égard du d
surtout après avoir permis de pren

(1) Marguerite de Craon, fille de Guillaume
teaudun, et de Jeanne, dame de Montbazon
VIIIe du nom, seigneur de la Rochefoucauld,
devint dame de Montbazon, de Ste-Maure et d
mort de ses frères dont le dernier était à Azi
qu'elle fit avec ses sœurs est du 13 novemb
Chesnaye des Bois. Nous voyons toutefois que
le titre de dame de Montbazon.

(2) Sainte-Maure, Indre-et-Loire, ar. Chinon,
33 k. sud de Tours.

(3) Lettre du 11 septembre 1418. Pièces justi

(4) Semblançay, Indre-et-Loire, ar. Tours,
Pierre.

(5) L'Encloître, Indre-et-Loire, ar. Tours
Pierre, com. Rouziers. Ce prieuré dépendait d

sser en jugement. Cette
naire lui attira de la part
une énergique réponse,
er les prisonniers sous
guerre. La ville, à la
e, lui envoya un sauf-
et sembla disposée à

aité de St-Maur, le désir
ral que les négociations
néanmoins reprises sous
Bretagne. La cour était

ces justificatives, nº XII.
ndry, Indre-et-Loire, ar. Tours,
Ce château, situé près du con-
artenait à Guillaume de Craon,
à Azincourt. Guy VIII de la Ro-
Marguerite de Craon, y préten-
famille l'attribua à Louis Cha-
illevieille, Trésor généalogique,

pour le bien
Marie d'Anjou,
descend la Loir
Marmoutier elle
vennes pour la s
3 octobre 1418)
habitants, un prés
jusqu'à ce qu'elle
duc de Bretagne
la ramène passer
le lendemain (2).

1) Nous avons une le
mais se rapportant à n
d'une façon très-vive.
éloigné de lui et d'avoi
désir, lui a envoyé sa f
faire ce qui lui plaît. Il t
le traité de St-Maur-des
2) Monstrelet, chap.
et 83 vº, et Reg. des dé
I, 201, fait une confus
Tours en septembre 141
ne lui donne pas de ling

venues pour la saluer à son entrée
(5 octobre 1418) et pour lui offr
habitants, un présent de linge. Elles
jusqu'à ce qu'elle soit montée à ch
duc de Bretagne. Celui-ci la mène
la ramène passer la nuit à Tours,
le lendemain (2).

(1) Nous avons une lettre du roi, écrite de
mais se rapportant à novembre 1418, qui exp
d'une façon très-vive. Charles VI reproche
éloigné de lui et d'avoir assiégé Tours; lui, a
désir, lui a envoyé sa femme, Marie d'Anjou
faire ce qui lui plaît. Il termine en sommant l
le traité de St-Maur-des-Fossés (Arch. nat., K

(2) Monstrelet, chap. 199. — Reg. des co
et 83 vº, et Reg. des délib., I, fº 41. — M. Gira
I, 201, fait une confusion entre le passage
Tours en septembre 1417 et en octobre 1418. I
ne lui donne pas de linge, mais de l'avoine, du

crit aux bourgeois de Tours
es pour faire respecter la
provinces voisines de la
es garnisons de Château-
Cormery (3) et Tours,
nt établie que vers le 20
res du duc de Bretagne et
nt publiées; la trêve doit
capitaines « eussent nou-
le dauphin. » Nous ne
emps elle fut observée (4).

lle était accompagnée de madame
1418, on lui donna « 28 aulnes
en lèze de 5 quarts de large, 28
s pour les tabliers, 16 aulnes de
lèze de 5 quarts. » Regnier Pot

, n° 13.
r. Chinon, chef-lieu de cant. sur
il. de Tours.
ar. Tours, cant. Montbazon, sur

II[1], n° 10497. — Reg. des comptes,

rotou, du s
rupture des
Saint-Maur fi
pagne. Il pass
préparant à la
pour de nouve
sur pied étaier
vers la fin d
novembre à
constances, alla
se met-elle pro
pouvoirs des é
en présence de
gens d'église,

XVII, f°s 58 et 68 v°.
Beaurenault un mes
trace que nous ayons
tes, XVII, f° 107 v°).
(3) Voir sur ce po
aux dates du 30 octob
Titres scel., passim.—

pour de nouvelles opérations. Les
sur pied étaient très-nombreuses,
vers la fin d'octobre et le com
novembre à Chinon (1). Tours,
constances, allait être la première
se met-elle promptement en état
pouvoirs des élus expirent le 31
en présence de la gravité des ci
gens d'église, bourgeois et habi

XVII, fos 58 et 68 vo. — Le 4 et le 6 novembi
teaurenault un messager au sujet de la t
trace que nous ayons de cette suspension
tes, XVII, fo 107 vo).

(1) Voir sur ce point nombre de mon
aux dates du 30 octobre, 2 novembre, 12 n
Titres scel., passim.—Bibl. nat., ms. franç

et sacs de toile pour
ligé (4). A la nouvelle
les élus complètent
poudre, de tapons,
pour l'artillerie, et
soixante-sept livres
cent quatre-vingt-
ierres de dix-huit
emps trois chalands

as attaquée aussitôt

2 v°.

50.
106 r° et v°, 115 r° et v°.
de Tours ; le canonnier
jusqu'à concurrence de
que 12 livres tournois au
élus pour sa bombarde,

château sont vi
en brèche, mai
encore, si l'arr
amené des négo
assiégeants l'évê
son pardon au si
Le but du da
aussitôt son armé
il était revenu
1418 (5) le siége

1) D. Housseau, IX, n
etc. p. 215.
2) *Titres de Bourbon*,
chef-lieu de canton.
3) Sully, Loiret, ar Gi
). 76. – Cousinot, ch. l
4) Bibl. nat., ms. fran
5) En celui an 1418, ou
monseigneur le daulphi
chap. 59). – Cf. Arch. m
dition du 30 décembre).

en breche, mais le siége eût
encore, si l'arrivée du comte
amené des négociations qui fir
assiégeants l'évêque de Clerm
son pardon au sire de Sully (3).

Le but du dauphin était at
aussitôt son armée devant Tours
il était revenu à Loches (4);
1418 (5) le siége de Tours co

(1) D. Housseau, IX, nos 3828, 3829. — Du T
etc. p. 215.

(2) *Titres de Bourbon*, II, p. 511. — Jargea
chef-lieu de canton.

(3) Sully, Loiret, ar. Gien, chef-lieu de can
p. 76. — Cousinot, ch. 169 — Juv. des Ur

(4) Bibl. nat., ms. franç. 7853, fo 346 vo.

(5) En celui an 1418, ou vingt-sixiesme jou
monseigneur le daulphin mist le siége de
chap. 59). — Cf. Arch. mun. de Tours, EE
lition du 30 décembre).

réel des compagnies
l'effectif nominal, au
s avons pu constater
s, d'après les rensei-
nous trouvons devant

Feschal était devant Sully ;
es sous le gouvernement du
47, p. 3509 ; 28, p. 2059 ; 11,
ettre que le 26 ses hommes

nstabilité des cadres, nous
nbre 1418, Gilles de St-Savin,
ie de Jean de Torsay, fait
t, Bibl. de Tours, n° 1255, p.
nbre à Chinon, il était sous
, n° 20[25]), qui lui-même, le
du bâtard de Torsay (K. 59,
Jean de Varèze et de douze
nbre 1418 (K. 53, n° 45[106]) ; le
ntre et celle de dix-huit
ur-de-Charroz (K. 59, n° 20[2]).
y a qu'un seul nom qui se
on des autres lances avait
t espace de temps.

disant que le d
au moins 10,00
supérieur de
sous ses ordres
d'Anjou, le co
seigneur de l'A
arbalétriers, Ol
teiller, comma
l'effectif variait
avons dressé le
siége, telles qu
donnent une idé
mée.

(1) Nous avons déjà
à la fin d'octobre 141
janvier 1419, nous a
d'écuyers qui avaient
ms. franç. 7853, fos 340

au moins 10,000 combattants. I
supérieur de l'armée apparte
sous ses ordres les principaux
d'Anjou, le comte de Vertus, J
seigneur de l'Aigle, Jean de T
arbalétriers, Olivier de Feschal
teiller, commandaient des c
l'effectif variait de 100 à 50
avons dressé le tableau des mo
siége, telles que nous les avo
donnent une idée de la compos
mée.

(1) Nous avons déjà indiqué nombre de
à la fin d'octobre 1418 et au commence
janvier 1419, nous avons aussi des mo
d'écuyers qui avaient dû assister au sié
ms. franç. 7853, fos 340 et suiv.).

par ses lettres données
le 5 décembre 1418 a
C hommes d'armes et

ne et dix-huit écuyers;
écuyers; — Olivier de
; — Jean Glanguen et
r le Deunois et dix-huit
ret et dix-huit écuyers;
uc et dix-huit écuyers;
it écuyers; — Lucas de
ers; — Guillaume le
; — Hervé le Coni et
la Vigne et dix-huit
ux et dix-huit écuyers;
huit écuyers; — Alain
(2).

Preuves, II, col. 984 (Édition

euves, II, col. 986.

connét
un conn
9 déce
Montre
neuf arch
10 déce
Revue
écuyers (6).

1) Jean de Tors
était chambellan
bellan du roi en
dauphin (Cab. des
de Torsay comptai
trait. – Copie de J
294-295.

2) Arch. nat., K. 5
Torsay devait faire
La similitude de n
risent.

3) La compagnie d
d'armes. – Bibl. nat.,

4) Arch. nat., K. 59,

5) Bibl. nat., ms. fra

6) K. 59, n° 20

neuf archers écossais (5).

10 décembre :

Revue de Plotart de Cluy écuyers (6).

(1) Jean de Torsay, seigneur de Lezay, ma était chambellan du duc de Berry et d'Auve bellan du roi en 1408. C'était un des princi dauphin (Cab. des titres, au mot TORSAY). L de Torsay comptait 500 hommes d'armes trait. — Copie de Joursauvault, Bibliothèqu 294-295.

(2) Arch. nat., K. 59, n° 20^{43}. — Nous croyo Torsay devait faire partie de la compagnie La similitude de nom et de date de la risent.

(3) La compagnie d'Olivier du Feschal co d'armes. — Bibl. nat., ms. franc., 25766, n^{os}

(4) Arch. nat., K. 59, n°s 20^{44-46}.

(5) Bibl. nat., ms. franç. 7853, f° 346 v°.

(6) K. 59, n° 20^{7}.

gour retenu avec cent hommes
e 6 décembre; sa compagnie
aume d'Avangour, quatorze
ette, vingt archers; — Guion
-huit écuyers; — Geffroy
t écuyers; — Giles d'Escham-
et quinze archers (2).

e de Vertus retenu par le
bre, à Tours avec deux cents
cent hommes de trait : De
valiers bacheliers et deux
Prie, un chevalier bachelier
— Jean de Neillac, seigneur

53, fos 340 vo et 341.

messire Charles le Bouteillier) (4)

Jean des Croix, treize écuyers

— Guffin Guitto et onze écuyers

17 décembre :

Le duc d'Anjou est retenu dauphin avec quatre cents ho

(1) Bibl. nat., ms. franç., 7853, f° 347 v°.

(2) Clairambault, Titres scel., 12715.

(3) K[53] n° 45[106]. — Jehan de Varèze, cheva teautison, chambellan du régent, était fils d'Andrée de Mons. En novembre et décembr et passait en revue, à Poitiers, ses h septembre 1418, il faisait montre de di Sauveur-de-Charroz. Il épousa, en 1419, Jea de Maigne et Châteautizon, et mourut ava des titres, au mot VARÈZE. — Fonds franç. et 26042, p. 5235. — Arch. nat., K. 59, *Histoire des Chasteigniers*, p. 173).

(4) Clairambault, Titres scel., 32, p. 2413.

(5) Bibl. nat., ms. franç. 7858, f° 347 v°.

ize écuyers ; — Jehan
s ; — Pierre, bâtard de
rs (3).

6 novembre 1418. Pour
ses forces sur la ville,
rni en parti de troupes
s, par crainte d'attirer
maux et de nouveaux
enir pendant un mois
gens du duc de Bour-
rogne et Charolais (4).
on état de défense, les

46.
48.
48.
Bourbon, II, nº 5114.

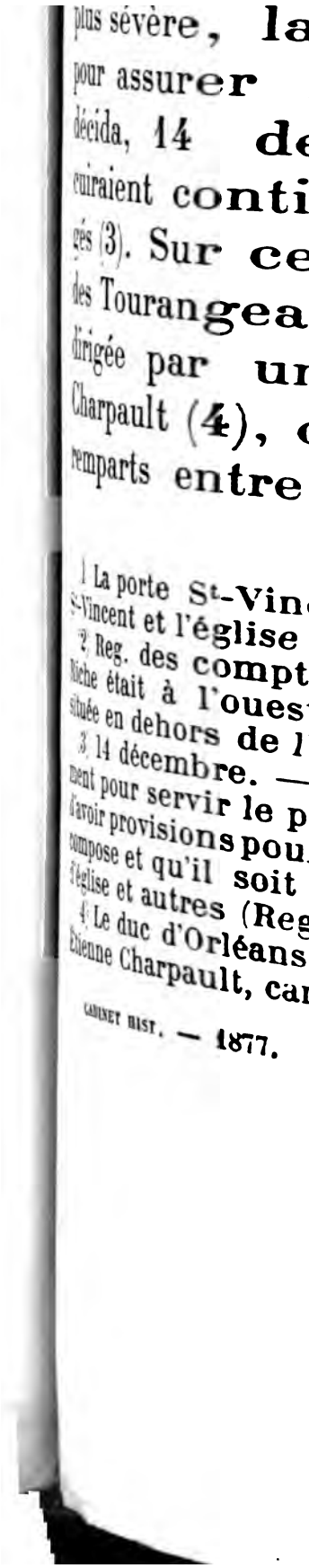
plus sévère, la
pour assurer
décida, 14 de
euraient conti
gés (3). Sur ce
des Tourangea
dirigée par un
Charpault (4), c
remparts entre

1 La porte St-Vin
St-Vincent et l'église
2 Reg. des compt
Riche était à l'oues
située en dehors de l
3 14 décembre. —
ment pour servir le p
d'avoir provisions pou
compose et qu'il soit
l'église et autres (Reg
4 Le duc d'Orléans
Etienne Charpault, ca

CABINET HIST. — 1877.

plus sévère, la ville dut prendre
pour assurer l'alimentation des
décida, 14 décembre, que qu
cuiraient continuellement du pa
gés (3). Sur ces entrefaites, une
des Tourangeaux éclata, et l'art
dirigée par un canonnier d'Or
Charpault (4), commença à faire
remparts entre la tour carrée et

(1) La porte St-Vincent était au sud de la
St-Vincent et l'église St-Etienne.

(2) Reg. des comptes, XVII, fos 96 vo, 99 et 1
Riche était à l'ouest de la ville, en face de
située en dehors de l'enceinte.

(3) 14 décembre. — Quinze boulangers forno
ment pour servir le peuple, sur la requeste de
d'avoir provisions pour le chastel; que le moins
compose et qu'il soit prins à lever par porci
d'église et autres (Reg. des délib., I, fo 44).

(4) Le duc d'Orléans, le 11 janvier 1419, or
Étienne Charpault, canonnier à Orléans, 6 l. 5

vait être donné; mais le
usion du sang, préféra
et fit remettre par le
000 livres à Charles
la ville et prêta serment
moyen, ajoute le chro-
belle et bonne chastel-
tou, nommé Monstreau-

te de Vertus au siége de Tours,
auphin (Bibl. nat., ms. franc.,

v°.
57, p. 707.
e bras, la somme de LXVI s.
lesquelx sont au nombre de
re et du fumier à la bresche
ii estoit devant Nostre-Dame
portail de la Riche davan la
lier, et Jehan Laillier le mer-
décembre, l'an mil IIIIc XVIII
°). — D. Morice. *Histoire de*

rance, et au
Bourgogne (2
revenait à son
irement avec
suivait plus dep
pression des for
Peur. Le dauph
bérées, et qui
de Charles Lab

1 D. Godefroy, p.
2 Arch. mun., EE
dédées ces lettres
Vertus, messire Jacque
de Tonnerre, le maréch
Jean de Torsay, les s
mart et de Beauva
et, etc.
Les frais auxquels se
tres furent de 120 éc
donnée à maître Her
roi; il demandait d'a
our 120 écus d'or en 142

revenait à son naturel seigneur, et
tivement avec le parti bourguign
suivait plus depuis quelque temps
pression des fonctionnaires imposé
Peur. Le dauphin, dont les financ
obérées, et qui avait acheté fort c
de Charles Labbé, redevenu maît

(1) D. Godefroy, p. 355. — Monstrelet, III, c

(2) Arch. mun., EE, liasse 2. — Au gran
décidées ces lettres assistaient le duc d'A
Vertus, messire Jacques de Bourbon, le sire
de Tonnerre, le maréchal de Rochefort, le m
Jean de Torsay, les sires de Barbazan, de
temart et de Beauvau, le président de l
vet, etc.

Les frais auxquels se montèrent la confec
lettres furent de 120 écus d'or, dont la majo
fut donnée à maître Henry Mauloue, audienc
du roi ; il demandait d'abord 400 écus d'or, r
pour 120 écus d'or en 1422 (Reg. des comptes,

cident d'entendre les
e d'accord sur l'exécu-
s bonnes intentions ne
il manquait d'argent,
vier), il insistait pour
échange d'une bonne
recouvrement sur les
et autres revenus. La
prête à obéir corps et
argent qu'il attendait

ous savons que le dauphin
4000 francs pour payer les
27, p. 1975), et, vers le 25
même motif (Cabinet des
ication de M. du Fresne de

— Le 20 février 1419, une
a aux élus de contraindre
du prêt (Reg. des délib.,

niers vestiges d
Guillaume d'Ava
Pesle, étaient des
régent; lui-même
ville et avait pu
pacifiques; il av
Touraine, un effec
d'armes et cent q
entre les diverse
pouvait s'éloigner

! 20 février 1419. —
Silas le Maistre, la femm
Emolet, les deux damois
? La répartition était
Tours, soixante homm
- Chinon, trente hom
Loches, vingt hommes d
quatre hommes d'armes
quatre hommes d'armes
et hommes d'armes et
Franç., 7853, f° 340.)

ville et avait pu s'assurer de ses
pacifiques; il avait désigné, pour
Touraine, un effectif de cent vingt-q
d'armes et cent quatre hommes de
entre les diverses forteresses du
pouvait s'éloigner, sûr que sa conc

(1) 20 février 1119. — Les femmes expulsées
Colas le Maistre, la femme Thomas le Conte, la
Ernolet, les deux damoiselles de Baudry (Reg.

(2) La répartition était ainsi composée :
Tours, soixante hommes d'armes et quarant
— Chinon, trente hommes d'armes et trent
Loches, vingt hommes d'armes et vingt arbalét
quatre hommes d'armes et quatre arbalétr
quatre hommes d'armes et quatre arbalétriers
six hommes d'armes et cinq arbalétriers. -
franç., 7853, f° 340.)

tes l'autre jour pa
Baudoyn Framia
comment vous v
dont je vous me
vouldroye faire à
pas aperceu que je
faulte je seroie
desplaire au roy n
Mais est bien vra
aux faulx paisa
eglises, car de pie
et quant est à ce
voyasse devers le
de mes gens qui
vuillez savoir que
encores eu de rep
responce, je le vo
fait ami.

Il est vray que j
demoure en un
Moutliherne; et lu
lui vouloient mene

dont je vous mercie tant que je
vouldroye faire à vous; et pence q
pas aperceu que je voulsisse faire
faulte je seroie bien marry de
desplaire au roy ne à la royne ne à
Mais est bien vray que je avoye
aux faulx paisans de la ville
eglises, car de piecza je ne suis pas
et quant est à ce que vous m'aviez
voyasse devers le seigneur de Mont
de mes gens qui avoient esté prins
vuillez savoir que je y ay envoyé ma
encores eu de reponse; mais, si tost
responce, je le vous feroy savoir, très
fait ami.

Il est vray que j'ay une suer qui e
demoure en un de mes hostelx n
Moutliherne; et lui a l'en donné ente
lui vouloient mener guerre et aussi pa

mier jour de juign.

Hardoyn DE MAILLÉ.

ier sires et parfait ami Charles

dit en l'assemblée de la ville que presentées par Thoyniau, et lui a ra lors les [gens] d'église et bourulx qu'il trouvera de la ville, il les

iasse 2].

II

nvoyé à messire Jehan des teau Regnaut, certaines letndre et avoir abstinence de ns de la garnison de Tours et rt, et ledit messire Jehan des esquelles choses ledit messire u par devers nous et nous et cedules pour savoir nostre s, pour reverence de Dieu

subgiez de mo
e avoient para
escuyer, et dern
mondit seigneu
nous envoyons
pour noz affaire
sonnes; et nou
ne sont pas bon
pour ce envoye
vous requeran
ledit sergent et
rescripvez ce q
pour le temp
entencion, no
conseillera. Di
Escript à Blo

PERR

Au dos). —
bourgois, *mana*

Original. Arch
Lettres historiqu
Mame, 1861. in-8°

pour noz affaires, et aussi ont prins pl
sonnes; et nous samblent très estran
ne sont pas bonnes pour parvenir à la
pour ce envoyons par devers vous le
vous requerant que vous faictes deli
ledit sergent et tous les autres prisonni
rescripvez ce que vous avez intencion
pour le temps avenir; car, sceue
entencion, nous y pourverrons ain
conseillera. Dieu soit garde de vous.

Escript à Blois, le XIIIe jour d'aoust

PERRIER.

(Au dos). — *A noz chiers et grans a*
bourgois, manans et habitans de la ville

[Original. Arch. mun. de Tours, AA, 10
Lettres historiques des archives communa
Mame, 1861. in-8°, p. 244.]

ron et Charles Labbé, en les
veuillent donner et envoier
personnes à cheval, armez
ıbz et avecques ce qu'ilz ne
ı gentilhomme de leur hostel
lz me facent savoir si je pour-
ement à tout mon conduit et
rès-acertes, chiers seigneurs,
aise moy envoier sauf con-
r par le porteur de cestes que
ourray seurement passer par
l je vous pry que ne veuillez
t le delivrer le plus brief que
chose vous plaist que je
e le feray de bon cuer. Chiers
s ait en sa saincte garde.
ır d'aoust.

GRINGNAUS

e Tours, EE, liasse].

François de Gr
chargé mondit
François qu'il
monseigneur
Remenueil, Ch
lui avoit baill
declairer et v
abstinence de g
jusques à Amb
conduit de mo
apelle maresch
sauf conduit d
bonnement ent
le messaige qu
s'en est parti d
ycy, et d'icy s'
que mondit s
qu'il veult qu
nostre, et ces
vous en parle
Guillaume de
que ce seroit le

lui avoit baillées certaines instru
declairer et vous monstrer sur l
abstinence de guerre ; lequel messir
jusques à Amboize, et de là il a en
conduit de monseigneur de Monbr
apelle mareschal de France, et lui s
sauf conduit de monseigneur de M
bonnement entrer en la ville de To
le messaige qu'il avoit envoyé à Tou
s'en est parti dudit lieu d'Amboize
ycy, et d'icy s'en va à Angiers et m'a
que mondit seigneur de Vertuz l
qu'il veult qu'elle soit passée de
nostre, et ces choses ycy je vous f
vous en parlez à monseigneur de
Guillaume de Remenueil et à Cha
que ce seroit leur voulenté et de v

de Tours, EE, liasse 2.]

V

seigneurs,
s, et vueillez savoir que j'ay
n'avez escriptes touchans le
erre dont nous avons parlé
f conduit que vous m'avez
la manière que nous avions
omprins dedens icelui sauf
Blois, si non seulement la
Regnault; et il devoit estre
té de Blois. Si ay envoyé
eur de Vertuz afin qu'il lui
qu'il lui plaira.
seigneurs, je vous envoye le
seel tel comme vous le me
voye un autre tel comme il
aire de avoir pour moy par

Mes très-chie
Je me recom
j'ay aujourduy
Bloys et unes
de Vertuz avoi
contiennent en
d'acort que led
nons astinence
et les manans
qu'ilz soient, pa
gouverneur du
de Remenuel
les autres capp
Touraine pou
Bourgoigne, b
ladicte astine
venant; c'est
bourgois, ma
autres person
treuvez deden

Je me recommande à vous, et vou
j'ay aujourduy receues unes lettres
Bloys et unes autres lettres que mo
de Vertuz avoit envoiées audit gou
contiennent en effet que mondit seig
d'acort que ledit gouverneur de Blo
nons astinence de guerre pour tout l
et les manans et habitans d'iceluy
qu'ilz soient, par ainssy que le sire de
gouverneur dudit pays de Touraine,
de Remenuel qui s'en dit bailli, et Cl
les autres cappitaines tenans places
Touraine pour et en obéissance d
Bourgoigne, baillent leurs lettres so
ladicte astinence jusques à la
venant; c'est assavoir aux gens
bourgois, marchans, manans et h
autres personnes passans et repassan
treuvez dedens les fins et metes des

au Regnault. Sy est vray
re durant, les gens de la
ecorbon ou du Boys ont
s du pays de monseigneur,
en une cedule enclose en
re reparer ainssy comme
se sera vos volentez de
us trouveres des bourgoys
ondit seigneur de Vertuz
re les choses dessus dictes
escripre voustre volenté
sse, mandez l'envoy, je le
Seigneur qu'il soyt garde

le ve jour de septembre.

Le voustre,

Jehan Descroz.

honourés seigneurs les gens
ns de la ville de Tours.

Papier. — Filigrane : une
e 2.]

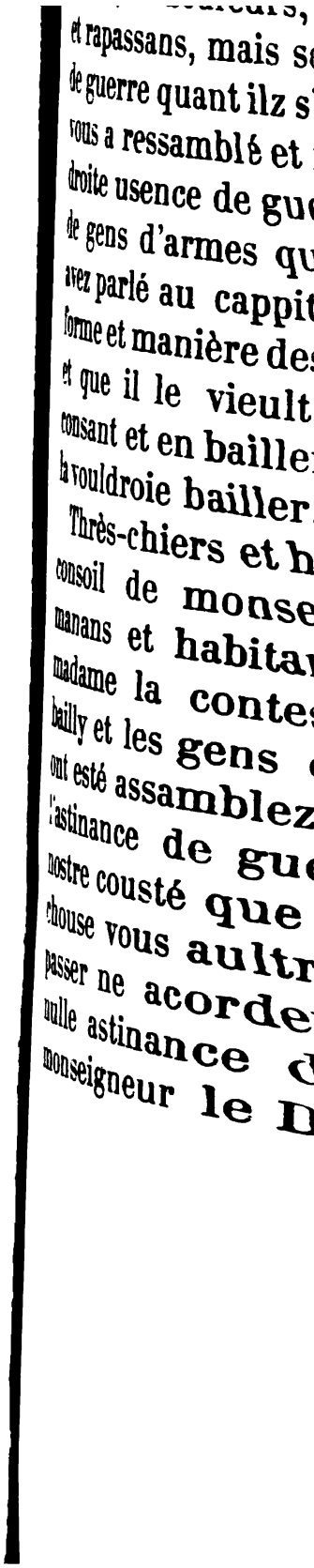
et rapassans, mais s
de guerre quant ilz s
vous a ressamblé et
droite usence de gu
de gens d'armes qu
avez parlé au cappit
forme et manière des
et que il le vieult
consant et en baille
la vouldroie bailler
Thrès-chiers et h
consoil de monse
manans et habita
madame la contes
bailly et les gens
ont esté assamblez
l'astinance de gue
nostre cousté que
chouse vous aultr
passer ne acorde
nulle astinance
monseigneur le D

droite usence de guerre et à l'onneur
de gens d'armes qui les dits termes
avez parlé au cappitaine de Tours, l
forme et manière dessusdicte est reso
et que il le vieult pour lui et ses
consant et en baillera telle lettre et s
la vouldroie bailler.

Thrès-chiers et honorez seigneurs,
consoil de monseigneur d'Orléans
manans et habitans de la ville de
madame la contesse de Tonerre,
bailly et les gens d'eglise et bourg
ont esté assamblez icy pour passer
l'astinance de guerre telle comme
nostre cousté que elle estoit juste et
chouse vous aultres, messieurs, vo
passer ne acorder : sy n'est pas e
nulle astinance de guerre senz le c
monseigneur le Daulphin et de mo

et especialz amis,
s, nous avons parlé à mon-
voie le sire de Grenaux
pense à plaisir de Dieu
eis contans, quant est
voie le salf conduit que
a octroié, il vous fera
ir asseis brief pour aller
ueil toutefoys n'est pas

s et especialz amis, nous
ive importablement par
chose nous n'avons pas
out nostre povoir avons
lerons à la paix et union
ar sa graice nous veulle
orieus sains qui sont à

Très-chiers et bien
faisans mencion, entr
de la garnison du Boys
à Sablé et à la Flech
seroit contre la fou
sont pour aucun tem
et nous; et pour c
n'est point que par
contre la teneur des
est nostre plaisir qu
plain effect. Incontin
avons escript et mar
Flèche que lesdictes
et mectent à plaine
en la manière qu'
toutefoiz, très-chier
très-acertes que, à
aucuns de par delà
d'Anjou et du Maine
part nous ferons ten
souffrances sanz enf

de la garnison du Boys ont esté et sont d
à Sablé et à la Fleche et mis à finan
seroit contre la fourme et teneur d
sont pour aucun temps entre beau cou
et nous; et pour ce que nostre vou
n'est point que par noz subgiz soit
contre la teneur desdictes souffrances,
est nostre plaisir qu'elles se entretieg
plain effect. Incontinant vos dictes let
avons escript et mandé aux capitaines
Flèche que lesdictes gens ainsi pris ta
et mectent à plaine delivrance avec le
en la manière qu'ilz estoint au jou
touteffoiz, très-chiers et bien amez,
très-acertes que, à vostre povoir, vou
aucuns de par delà facent prinses et c
d'Anjou et du Maine; car tenez de cer
part nous ferons tenir par noz subgiz
souffrances sanz enfraindre et ferons

e est vostre voulenté et
et bien amés, autre de
ostre Sire vous ait en sa

e Saumur, le XXIIe jour

N. HALLOYS.

et bien amez les gens d'e-
le de Tours.
nal. Edidit V. Luzarche, *Let-*

et très-especiaulx amis,
es de creance, et que nous
ers, nous leur avons dit
us avons fait pour vous,
ont dire et vous informer
t quant est au seurplus
eure et ferme esperance

(Sur le dos). — *A*
especiaulx amis les ge
ille de Tours.
Arch. mun. de Tours

Très-chiers et grai
Pless[e] vous savo
marchant, demourar
mon subget et estaig
puis entendre, juedi
de la garnison de To
d'aumaille, lesquelle
de vint livres torno
prins; et après ce
ses dictes bestes, et
corbon sont venuz qu
ses dictes bestes; la

ville de Tours.

[Arch. mun. de Tours, EE, liasse 2, original.

XI

Très-chiers et grans amis,

Pless[e] vous savoir que un appellé
marchant, demourant en ma ville de
mon subget et estaigier, sans nul moye
puis entendre, juedi derrain fut destro
de la garnison de Tours et lui fut ousté v
d'aumaille, lesquelles ledit Tornay a rans
de vint livres tornois et poyées à ceu
prins; et après ce que icellui Tornay
ses dictes bestes, et poyé la ransson, c
corbon sont venuz qui lui ont ousté et
ses dictes bestes; laquelle chousse, se

limanche XIe jour de sep-

AT (*sic*) et de MONTBASON.

s et grans amis les bourgois

ours, EE, liasse 2.]

neurs,
environ VII heures, il est
nblaçay certaine quantité
blecié plusieurs bonnes
grant meschief, si nous
t enmené le prieur de
et sont partie de Tours,
Labbé. Pourquoy nous
lez pourveoir de le faire
voyrons par la puissance
ne sera pas contant, et

plous Dieu qui vous
Escript à Samblanç
tobre.

Les v

d

Au dos). — *A très-*
ille de Tours.

Original. Papier. Arch.

Très-chiers et grans
Vous savez bien l
gens et de bestes que
faiz ès terres de monse
liers et à Savonnières
avions ensemble; et
trovys forffaicteurs qu
madame ont prins par
avoient faiz ès terres d
avoit esté mendé par l

de la garnison d

(Au dos). — *A très-honnourez seigne*
ville de Tours.

[Original. Papier. Arch. mun. de Tours, EE

XIII

Très-chiers et grans amis,

Vous savez bien les grans doma
gens et de bestes que les gens du cap
faiz ès terres de monseigneur. C'est a
biers et à Savonnières sur les treves
avions ensemble; et croy bien que
troys forffaicteurs que les gens de
madame ont prins par justice pour ce
avoient faiz ès terres de mondit seigr
avoit esté mendé par lettre de Tours

que ilz ne nouz deussent
uerre jusques à tent qu'ilz
ndit seigneur, de madame
ez de restituer si aucunes
it : car ainssi est-il contenu
et nous. Mes très-chiers et
ue je puis que tout se vous
taine qu'il rende à mondit
y lesdiz prisonniers sanz
se fault à reparer, je suy
r de le faire reparer, et de
ur touttes conclusions la
ous, et saichez de certain
niers ne seront renduz
, ou l'aide de Dieu et des
r, je mourré ou visvré
biers tant que mondit
touz les domaiges et
en ses dictes terres ; et
res que monseigneur de
niez Pot envoient au
vous escrip, en prient

er sur la bibliothèque
m'a remis en mémoire
ède et qui confirme en
Cabinet historique : c'est
ibliothèque Mazarine,
près la mort de l'abbé
chargé de cette opéra-
Le onze septembre de
eux clefs de la biblio-
ndré Salmon, grand
isson par les mains de
marais, veuve du s^r
ans la bibliothèque en
le messire Ambroise
Maison et Société de
Mazarin et exécuteur
esmarais ; de messire

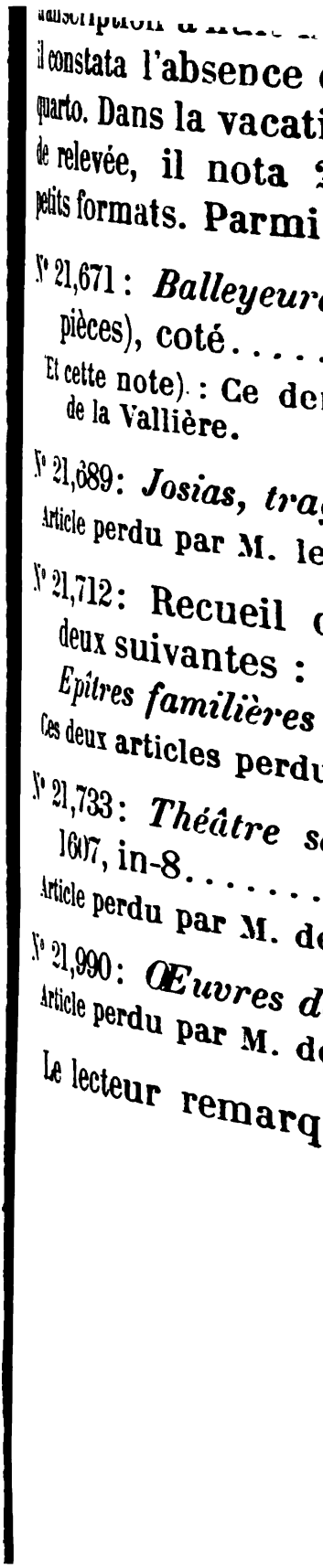

quarto. Dans la vacation du même
de relevée, il nota 29 volumes in
petits formats. Parmi ces derniers c

N° 21,671 : *Balleyeures du Monde* (
pièces), coté.....

(Et cette note) : Ce dernier a été perdu
de la Vallière.

N° 21,689 : *Josias, tragédie par Philo*

Article perdu par M. le duc de la Valliè

N° 21,712 : Recueil de 4 pièces, 1
deux suivantes : *Discord étant*
Epîtres familières de Florimond.

Ces deux articles perdus par M. de la

N° 21,733 : *Théâtre sacré de Nance*
1607, in-8.....

Article perdu par M. de la Vallière.

N° 21,990 : *Œuvres de Collerye*, 153

Article perdu par M. de la Vallière.

Le lecteur remarquera facileme

vres que M. le duc de la
le même duc a présenté
livres qui se trouvent
d. feu sr Desmarais des
t marqué qu'ils ont été
e Comte et daté et signé
may 1752 et lesd. livres
ventaire général recollé
par M. l'abbé Vermond,
seur de M. Desmarais. »
papier in-folio, et rem-

OMMERVOGEL, S. J.

d'après un manuscrit at
thèse sur l'auteur de
celui qui l'a publié, le
ainsi dans sa préface
graphe du XVIIe siècle
conservée, nous paraît
L'auteur de la préface
Bruyère a dû mourir a
retoucher dix ans après

On ne peut lire sans
que nous venons de c
l'ouvrage. Presque tou
à Campistron, à Crébi
page 156, de *Zaïre*, et, à
Voltaire, représentées,
en 1736,

Ces dates dispensent
thèse malheureusemen
bue cet ouvrage à La

conservée, nous paraît devoir être attrib
L'auteur de la préface ajoute : « Il es
Bruyère a dû mourir avant de le finir,
retoucher dix ans après, c'est-à-dire ve

On ne peut lire sans quelque stupé
que nous venons de citer, pour peu q
l'ouvrage. Presque tous les exemples
à Campistron, à Crébillon, etc., et il y
page 156, de *Zaïre*, et, à la page 164, d'*A*
Voltaire, représentées, la première en 1
en 1736,

Ces dates dispensent de tout comme
thèse malheureusement adoptée dans
bue cet ouvrage à La Bruyère, mort en

er aux *Vies* de Colletet, qui
ions M. Barbier de sa bien-
U. R.

rançais, poëte français et
et, par la *Biographie uni-*
a son sujet dans quelques
pas sans intérêt.
ris vers 1529; après avoir
a capitale, il alla ensei-
l revint ensuite à Paris,
ait acquise, le fit nommer
s; il veilla à ce que cette
soit en philosophie, soit
1° à Paris, en 1548, *la*
de Virgile, translatée de
ions en forme d'églogues
ns et sur celui du duc

Historia universitatis Pari-
errand de Bez était grand ar-
Église de Reims et qu'il eut,
l de Lorraine et l'Univer-
n d'un bénéfice.

L'auteur donna l'a
Hugonidorum regum
Dionysius a Prato, 1
été réimprimé en 1
comme ses autres œ
sement à Colletet qu
époque, et que l'on s
à l'année 1581. La *B*
copié cette fausse da
ni les titres latins
parce que Colletet
français les titres
trouve dans le *Comp*
ses alliances de la c
nus en France, les
tous les événements
hommes illustres q
qu'il traite assez agr
prose qu'en poésie la
été l'entretien de no
historiographes.

(1) En 1549, suivant B

Dionysius a Prato, 1578, in-4 de 44 ff été réimprimé en 1583, in-4, et déd comme ses autres œuvres, ce qui fait d sement à Colletet que l'auteur était enc époque, et que l'on s'était trompé en ra à l'année 1581. La *Bibliothèque historiqu* copié cette fausse date ; du reste, c'est (ni les titres latins du *Compendium* de parce que Colletet a la mauvaise hab français les titres d'ouvrages compos trouve dans le *Compendium* de Ferrand ses alliances de la couronne de France nus en France, les noms et les faits tous les événements remarquables avec hommes illustres qui ont vécu sous qu'il traite assez agréablement, suivan prose qu'en poésie latine dont la lectur été l'entretien de nos plus doctes et de historiographes.

(1) En 1549, suivant Brunet.

s'il m'est permis de me
Voltaire lui-même n'a
ait pas été le *premier*
e à penser que l'on ne
uelque intérêt, la lettre
ait de Sedan, le 18 fé-
arin. On y verra, chose
les plus considérables
élivrer un certificat de
de bonne doctrine aux
udun (2). On y verra

le Bayle *(Dictionnaire histo-*
I. p. 215). L'article si curieux
n'a pas moins de dix-neuf

othèque des Écrivains de la
ker et Sommervogel n'ont

MONSEIG

J'escris cette se
je suis que la pren
de luy escrire de l
V. E. que les min
fort bien uzé en
avoient parlé du R
des dogmes contr
glise Romaine, qu
à V. E., afin qu'el

pas manqué de dire
Adam, « fameux pr
en 1608 et mort à Bo
zèle contre Jansénius
1. On remarque u
maréchal de Fabert
par le Père Barre, c
vol. in-12, t. II, p. 19

J'escris cette seconde lettre à V. E
je suis que la première que je me sui
de luy escrire de Loudun, ne soit per
V. E. que les ministres assemblés à
fort bien uzé en public, que plusieu
avoient parlé du Roy avec un profon
des dogmes controversez avec tant d'
glise Romaine, que je crois que Dieu
à V. E., afin qu'elle adjoute cette gl

pas manqué de dire (t. I, in-f°, 1869, col. 1
Adam, « fameux prédicateur et controver
en 1608 et mort à Bordeaux en 1684 » est su
zèle contre Jansénius et les Calvinistes. »

(1) On remarque une lettre écrite en 1661
maréchal de Fabert dans la *Vie* de ce gran
par le Père Barre, chanoine de Sainte-Gen
vol. in-12, t. II, p. 199-202).

onseigneur, le très-humble,
ant et très-obligé serviteur,

Jean Adam.

De la compagnie de Jésus. (1)

K, 118 B, n°99.

---

de *Dames* (2).
se voir assimil
en acquérir les
aussi précieux
Une fois présen
la *Cour*, c'est-à-
de la Reine, aux
obtenir cette fa
qu'elle sortait
filiation suivie j

1. Voir la liste de
conservée aux Arc
trouve que des fem
2. Au siècle préc
réservé aux femmes
possédait une charg
La femme d'un bo
Mademoiselle. L'usa
cependant à se fair
valier de Nisard « s
Madame. » Bientôt
toute femme marié

aussi précieux que celui d'être p
Une fois présentée, la Dame ava
la Cour, c'est-à-dire le droit d'êtr
de la Reine, aux cercles, aux cha
obtenir cette faveur, il fallait q
qu'elle sortait d'une famille cl
filiation suivie jusqu'à l'an 1400.

(1) Voir la liste des Dames présentées à Lo
conservée aux Archives nationales (regis
trouve que des femmes mariées.

(2) Au siècle précédent, on le sait, le
réservé aux femmes de gentilshommes, et
possédait une charge ou exerçait une prof
La femme d'un bourgeois n'avait d'autr
Mademoiselle. L'usurpation du titre de
cependant à se faire. Elle motivait, en l'
valier de Nisard « sur les femmes bourgeoi
Madame. » Bientôt l'usage consacrait l'app
toute femme mariée.

e à la Cour était obliga-
'elle est une continuation
odal (3). » Il fallait, une
e ses devoirs au Roi. On
yage.
e de Louis XV, les per-
eurées filles n'avaient
nir le titre de Dame que
anoinesse de quelque
it la vie tout à fait mon-
ans ces maisons. Les
ieim (près d'Altkirch)
re beaucoup, à danser
parler chiffons (4). »

s, t. II, p. 115, etc.
it lieu le 13 juin 1784. Du 11
, trente-six dames seulement

est de l'auteur de l'*Ancien*
nce contemporaine, I, l'*Ancien*

s, t. I, p. 62.

en écharpe ave
Le titre de
facilement. A
plus grandes d
admises, il fal
chevaleresque
y étaient gardée
sur les petits ch
langy; mais là
Il y avait d'ai
en France. On
Normandie, ni
en Anjou, ni d
ni en Berry, ni
Béarn. Il n'en
Flandre et en F

1) Baronne d'Ober
2) Voir la « *Carte*
noinesses de Franc
des preuves d'une
constitutions parti

admises, il fallait prouver 225
chevaleresque des deux côtés. E
y étaient gardées pour dix ans. C
sur les petits chapitres de Boux
langy; mais là aussi les places é

Il y avait d'ailleurs bien peu d
en France. On n'en trouvait ni
Normandie, ni en Bretagne, ni
en Anjou, ni dans l'Ile-de-Fra
ni en Berry, ni en Nivernais, ni
Béarn. Il n'en existait guère q
Flandre et en Franche-Comté (

(1) Baronne d'Oberkirch, *Mémoires*, t. I,
(2) Voir la « *Carte des Chapitres nobles*
« *noinesses de France*, où l'on ne peut ê
« des preuves d'une noblesse plus ou mo
« constitutions particulières de chaque

ots : *bon, néant,* etc. (4)
à qui de droit.
nple, le texte de la lettre
dame de Clermont-Mont-
779, par le ministre de la
lot :

ont-Saint-Jean,
oust.

de vous informer que le Roy vient
ion de vous qualifier du titre de

n (Pl. 15 du *Tableau analytique*
ublié par Desnos, à Paris, en 1765).
ondres, 1783), t. XXI, p. 147. —
ant confrère M. Rocquain.
sions du Roy (années 1725-1792),

3), t. I, p. 55 et 161.
nt. « Lorsque le Roi appeloit
ariée, il lui donnait le droit de
é : cela s'appelait être *damée.* »
p. 277, Paris, 1825).
août 1779.

a accordé u
Charlotte d
Gazette du ma
permission de
le 26 septembr
fille d'un écuy
La Gazette s
brevet de Dam
citée est préc
point de *brevet*
excusable ; et
même l'usage
brevet ou *Dam*
du titre de D

1. Archives nati
avisa le même jou
accordée à sa petite
Mont-Saint-Jean (r
2. La décision
registre O[i] 199).

« Charlotte des Epinets. » C'es
Gazette du mardi 12 octobre 177
permission de se qualifier du titre d
le 26 septembre 1779, à la Demoise
fille d'un écuyer du Roy (2). »

La Gazette se trompe en emploj
brevet de Dame. La lettre ministé
citée est précise sur ce point.
point de *brevets* dans ce cas. L'erre
excusable ; et beaucoup d'autres l'
même l'usage d'appeler indifféren
brevet ou *Dames damées* les demo
du titre de Dame en vertu d'une

(1) Archives nationales, registre O[1] 420, f
avisa le même jour le maréchal duc de T
accordée à sa petite-nièce, Melle Marie-Thérèse
Mont-Saint-Jean (même registre, f° 270 v°).

(2) La décision royale est du 26 septem
registre O[1] 199).

vrir les yeux au gouver-
ami des mœurs et de la
très-difficile à cet égard.
us haute faveur qui puisse
eil brevet (3). » Cet usage
voit, à subsister longtemps.
résume la courte histoire
entre les années 1775 et
elles admises à se qualifier
sont pas sur notre liste;
bre d'elles y figure.
s se trouve celle de la
lignac (4) dont Madame

près une faute.
XXI, p. 147.
rime de même sur la conduite
e avoir emprunté à Bachaumont
erkirch, *Mémoires*, t. I. p. 331.)
ne Élisabeth de France.

rechercher exa
peuvent offrir
sur lesquels no
Le lecteur ve
conditions dev
être bien accue
Il y pourra
dans certains
le titre de Com
titres n'avaien
et les obtenait

(1) *Mémoires*, t.
(2) Prince de Lig
(3) *Mémoires*, t.
Cour en 1778 (Arch
(4) La famille d
mise en évidence
neveu du cardin
Journal, t. III, p.

peuvent offrir les registres des
sur lesquels nous avons établi n

Le lecteur verra, d'après ce tab
conditions devaient se trouver
être bien accueillies.

Il y pourra remarquer auss
dans certains cas, avec la quali
le titre de Comtesse ou celui de
titres n'avaient plus la même va
et les obtenait presque qui voula

Pierre

(1) *Mémoires*, t. I, p. 237.

(2) Prince de Ligne, *Mémoires* (Bruxelles

(3) *Mémoires*, t. I, p. 237. La comtesse a
Cour en 1778 (Arch. nat., reg. O' 829).

(4) La famille d'Auxy, assez peu conn
mise en évidence en 1739 par le mariage
neveu du cardinal, avec une fille du c
Journal, t. III, p. 163).

1776	MMlles de Berchiny.....	Filles du maréchal de Berch
1777	Mlle de Clermont-Tonnerre...	Agée de seize ans, fille du Clermont-Tonnerre.
»	Mlle de Paulo.....	Sœur du comte de Paulo ..
»	Mlle de Rocquefeuille.....	Fait sa demande « en entr Mme la duchesse de Bourl
»	Mlle de Rothelin.....	.....
»	Mlle de Durfort-Poly.....	.....
»	Mlle d'Houchin.....	.....
»	Mlle de Dufort-Civrac.....	.....
»	Mlle de Broë.....	.....
»	Mlle de Polastron (2).....	.....
1778	Mlle Esterhazy.....	Sœur du comte Esterhazy
»	Mlle de Larnage.....	.....

»	Mlle de Chastenay.....	Sœur du chevalier de Ch tilhomme d'honneur de d'Artois.
»	Mlle Buat.....	.....
»	Mlle de Châtenay-Lanty.....	.....
»	Mlle de Carbonnières.....	Nièce de l'Évêque de Castr
»	Mlle F.-H.-G. de Brun.....	.....

»	Mlle de Chastenay.....	Sœur du chevali tilhomme d'ho d'Artois.
»	Mlle Buat.....	.....
»	Mlle de Châtenay-Lanty.....	.....
»	Mlle de Carbonnières.....	Nièce de l'Évêque
»	Mlle F.-H.-G. de Brun.....	.....
»	Mlle de Borrel.....	Nièce de la mar
»	Mlle de Mornay.....	.....
»	Mlle de Séran (5).....	.....
1779	Mlle Daché (6).....	.....
»	Mlle de Rochechouart.....	Sœur de la co
»	Mlle Duvernay de Pin.....	.....

»	Mlle O'Dunne.....	Fille de l'ambassadeur du Roi en tugal.
»	Mlle d'Avaray.....	En entrant Dame pour accompa Madame la comtesse d'Artois, fille a de la marquise d'Avarey.
»	Mlle de Saint-Étienne de Curmun.	Le Roi a rendu la feuille sans y m de décision, « mais en disant s « ment que ces sortes de demand « multiplioient beaucoup trop. ».
	Mlle de Pierre-Buffière.....	« Il a été convenu qu'elle n'en feroi « mettre d'article dans la Gazette

---

»	*Mlle de Melun.....*	*Demande sous le titre de comtesse*
»	*Mlle de Bizemont (10).....*	*sabeth de Bizemont.*
»	*Mlle Dusaussay.....*	*Recommandée par le duc de Charor ministre (11) a répondu au duc « « ne pouvoit mettre cette dema « sous les yeux du Roi qui n'ac « doit plus ces sortes de grâces qu « personnes attachées à la Cour. »

»	Mlle de Melun.....	.....
»	Mlle de Bizemont (10).....	Demande sous le tit sabeth de Bizemo
»	Mlle Dusaussay.....	Recommandée par l ministre (11) a rép « ne pouvoit met « sous les yeux d « doit plus ces sort « personnes attach
»	Mlle Le Groing.....	.....
»	Mlle de Gand (12).....	.....
»	Mlle de Vernon (13).....	.....
»	Mlle d'Asfeld.....	Fille du marquis d'A du maréchal d'Asfe
»	Mlle de Divonne.....	Fille aînée du comte de camp de cavale
1781	Mlle d'Efflat (14).....	.....

»	Mlle de Thesan.....	Agée de trente-huit ans ; sœ valier de Thesan.
»	Mlle de Bar (19).....	Chanoinesse d'Aix, en Lyon
1782	Mlle de Tott (21).....	.....
»	Mlle de Sérent (22).....	Parente en Bretagne du mar rent.
»	MMlles de la Tourette (23)....	.....
»	Mlle du Lau.....	Fille du marquis. « M. le « Lau étant venu me fa « mariage de cette demo « feuille devient inutile. *(Note du min*

1783	*Mlle de Saint-Gillos (25).....	.....
»	*Mlle de Saint-Simon.....	Sœur du marquis de Saint-
»	*Mlle Henriette de Dreux.....	« Sœur de la comtesse E « vient de se marier et « de dame n'est plus util
»	*Mlle de Forget.....	Nièce de la comtesse de Br
»	*Mlle Devaulx.....	.....
»	*Mlle d'Estampes.....	Agée de 19 ans ; fille du m tampes

1783	Mlle de Saint-Gilles (25).....	.....
»	Mlle de Saint-Simon.....	Sœur du marquis d
»	Mlle Henriette de Dreux.....	« Sœur de la com « vient de se mar « de dame n'est p
»	Mlle de Forget.....	Nièce de la comtess
»	Mlle Devaulx.....	.....
»	Mlle d'Estampes.....	Agée de 19 ans ; fill tampes
»	Mlle Charlotte-Marie de Dreux.	.....
»	Mlle de Saint-Phal.....	Fille de la marquise
»	Mlle de la Rivière.....	Recommandée par l nerre.
»	Mlle de Bombelles.....	Fille du marquis de nistre (26) a inform

1788	Mlle Pelissier de Pierrefeu....	Agée de trente ans, nièce Suffren, recommandée pa la Tour, intendant et prem d'Aix. Le ministre (30) r première demande du 14 « le Roy se refusoit trop « de demandes pour qu'i « proposer celle-cy. » A une nouvelle demande d le Ministre répond que le à ne plus accorder de par
1789	Mlle de Saint-Hermine.....	Fille de la vicomtesse de S ne. Le Ministre (31) répo « Roy persistoit dans le « sortes de grâces. »

en 1774 avec le prince d
Montclar, femme d'un
Montpellier.

4 M. Jean-Marc de Ro

5 La baronne Julie d
sion « de se qualifier du
Archives nationales, reg
haut mérite et des p
Oberkirch, en termes
1783. La comtesse Juli
par la duchesse de Bou

6 Un sieur d'Aché é
1789.

7 Ce nom venait d'ét
Michel Barrin, mis de la

8 Ce nom était porté
leur de Monsieur, le co
camp, le chevalier de Sc

9 Cette mention se
Voutes les décisions fav
Portt à la connaissanc
alors qu'il s'élevait déjà
circulaires.

10 Il y avait un écu

11 M. Amelot.

12 Il y avait sous ce
leur de Mgr le comte d

13 Parmi les écuyers
ignait le mis de Vern

en 1774 avec le prince de Nassau au sujet de
Montclar, femme d'un président de la Chamb
Montpellier.

(4) M. Jean-Marc de Royère.

(5) La baronne Julie de Séran obtint le 21 j
sion « de se qualifier du titre de comtesse au
(Archives nationales, registre O[1] 199). « C'est u
« haut mérite et des plus amusantes. » Ai
d'Oberkirch, en termes qui caractérisent bien
p. 243). La comtesse Julie de Séran était Da
gner la duchesse de Bourbon.

(6) Un sieur d'Aché était entré page de l
1779.

(7) Ce nom venait d'être illustré par les hau
Michel Barrin, m[is] de la Gallissonnière (1693-1

(8) Ce nom était porté à la cour par un
neur de Monsieur, le comte de Scepeaux ; et
camp, le chevalier de Scepeaux.

(9) Cette mention se retrouve dès lors à
toutes les décisions favorables. On ne voula
portât à la connaissance du public de nou
alors qu'il s'élevait déjà assez vivement cont
existantes.

(10) Il y avait un écuyer du Roi de ce nom

(11) M. Amelot.

(12) Il y avait sous ce nom, à la Cour, un
neur de Mgr le comte d'Artois, le vicomte de

(13) Parmi les écuyers-cavalcadours de la p
figurait le m[is] de Vernon.

nom faisaient partie de la mai-
la Tourette de Portateis, sous-
çaise, et le chevalier Auguste de
compagnie écossaise.

ntré page de la grande écurie

lans les lettres par l'*Histoire des*
à Charles de Combault d'Au-

.
us ne nous trompons, fille de
ien officier au régiment d'Alsace.

« lieutenant, suivies
« juges séculiers, co
« sortilége et d'autre
« propre à nous guéri
« l'on s'est donnée d'a
« et les magistrats qu
« l'on appeloit sorcier
Le grave auteur exp
par les sorciers et c
grand crime qu'ils éta
Il y avait quelque
Voltaire, soi-disant d
ameuter l'opinion co
comme une terre d'
monacale.
Différents écrivains
manière tellement inc
deux choses l'une : ou
les ont pas lus. Pour l
tenir à la dernière hy
La publication du se
archives classées de l'h
fois l'assertion de Chev
la foi.
En 1529, époque de c

« on s'est donnée d'accuser de crédulité ou
« et les magistrats qui punissaient du dern
« l'on appeloit sorciers et hérétiques. »

Le grave auteur expose ensuite rapidemer
par les sorciers et conclut que c'était to
grand crime qu'ils étaient condamnés.

Il y avait quelque mérite à écrire ces l
Voltaire, soi-disant défenseur des serfs
ameuter l'opinion contre la Franche-Com
comme une terre d'inquisition, de serv
monacale.

Différents écrivains ont parlé de ces pro
manière tellement incomplète ou inexacte,
deux choses l'une : ou ils les ont dénaturés
les ont pas lus. Pour leur honneur nous ai
tenir à la dernière hypothèse.

La publication du seul de ces procès qui
archives classées de l'hôtel de ville Luxovi
fois l'assertion de Chevalier, et la modérati
la foi.

En 1529, époque de ce procès, la terre d

et les nombreuses formalités et
l est sans doute très-permis de
'a le droit de condamner leurs

J. MOREY.

ôtel de ville de Luxeuil.

our de mars l'an mil cinq
uldoncourt (1), du chasteau
r devant nous frère Lazare
général, et avec plénière
siteur général de la S^te foi
Bon, docteur en sainte
des frères prescheurs de
ement député au diocèse
dinaire de Révérend père
Vergy, par la grâce de

âti en 1340 par l'abbé Eudes
uche de la Lanterne, à cinq
à la fois château fort, maison
Etat de la terre de Luxeuil.
il est complètement détruit
ues débris d'une de ses cinq

Maire dudit Luxeu
en ceste partie, Jel
clerc jur. de lad. p
les articles suivans
elle faites avons fai
que par ladite De
desdits interrogaul

Et premier est est
avant nommé, prise
de Dieu de dire et re
rogaulx qui par nou

Et premier interr
quel est son nom
d'Anjeulx (2) fille de
nette, et dit sur ce
trente-sept ans et fen
interrogée si elle es

(1) Les échevins ou ma
au nombre de quatre, ég
Ils étaient assistés par u

(2) Anjeux, village de l
de Vauvillers (H^te-Saône)
fonds baptismaux qu'en

que par ladite Deyle sont été répon
desdits interrogaulx.

Et premier est esté par nous ledit frèr
avant nommé, prise par serment sur s
de Dieu de dire et respondre vérité à c
rogaulx qui par nous seront faicts.

Et premier interroguée de quel lieu
quel est son nom, dit qu'elle est
d'Anjeulx (2) fille de furent Pierre Del
nette, et dit sur ce interroguée estre
trente-sept ans et femme Jehan Delatou
Interrogée si elle est esté baptisée, dit

(1) Les échevins ou magistrats municipaux
au nombre de quatre, égaux en pouvoir. On les
Ils étaient assistés par un conseil composé de

(2) Anjeux, village de la terre de Luxeuil,
de Vauvillers (Hte-Saône), a encore la même é
fonds baptismaux qu'en 1528.

mais illusion ne vision de
enant tant de nuict que de

tous jours depuis le temps
:t repentante de ses péchés
ne deux fois ceste année.
(1) et
, dit que non.
ite congnoissance elle a
:he et se elle a point rompu
dit que non et qu'elle a
:he.
ais chargée de crisme,
mais on ly reproucha, dit

:n genocherie et s'elle scait
ue non.
de plaisirs à hommes et
dit que non.

ce n'estoit
autre jour
Interrog
que Jehan
seize ans, e
par ensembl
Delatour dit
gissante troi
et en retint
viendroit à le
et si ledit pau
auraient l'un l'
son temps, et
Interrogée s'e
bestes, dit que
Interroguée
médiciner ung
non, et qu'elle n
Interroguée s'e
dit qu'ouy et que
qu'il a pourmené

1 Omission dans

par ensemble ils aimaient fort l'ung
Delatour dit à elle parlant : si tu fa
gyssante trois filles de fil et qu'elle l
et en retint ung pour elle, et le pr
viendroit à leur porte, elle lui dem
et si ledit pauvre luy nommoit le non
auraient l'un l'autre, et si ne le nomm
son temps, et néanmoins ils ont eu

Interrogée s'elle se mesle point de
bestes, dit que non.

Interroguée si elle fut jamais a
médiciner ung enfant cheux Germa
non, et qu'elle ne sçait si ledit enfant

Interroguée s'elle a point congnu
dit qu'ouy et que sont environ (1)
qu'il a pourmené vie par mort.

(1) Omission dans l'original.

et si ledit Nicolas Journiet
e non.
ist point Claude Jedin dudit
le tient homme de bien.
t ung fils nommé Maizelin,
viron six ans.
izelin estant aux champs
dit à Pierrot, fils Germain
Prévost et à plusieurs autres
nenoit sondit Maizelin, et
re (2) torse à reculon, dit
ue ce sont bordes (3).
yr dire, dit qu'elle n'en est

u sabbat sur ladite rortre,
Maizelin, dit que non.

abbé de Luxeuil, que l'accusée
ersonne de Bastien Vuillemin.
tordu, servant à lier les fagots.
que des sorciers, servant aux

nteries.

maléfices et même h
commence donc cinc

Et depuis, assç
mars l'an mil cinq
enée, prisonnière
prison et menée e
ledit frère Lazare,
Mesmes présences
au lieu du Doien de
Thiadot, commis
let, prévost fermie
sergent général au
Moirelot, des Coq
Nicolas maire et Je
Et premier avon
Desle sur sainctes
vérité. Lui sont e
auxquels et à chac
devant en a dit et
a dit sa foi et sa

commence donc cinq jours après en la mar

Et depuis, assçavoir le cinquiesme
mars l'an mil cinq cent vingt-huit, lad
eenée, prisonnière avandite, nous est e
prison et menée en la susdite chambre
ledit frère Lazare, vicaire réverend inqu
Mesmes présences de Jehan de la Taulme
au lieu du Doien de Luxeu et honorables
Thiadot, commis et lieutenant au lieu
let, prévost fermier audit Luxeu, Regn
sergent général audit lieu, Jehan de
Moirelot, des Coquattres et gouverneu
Nicolas maire et Jehan Mole pour scrib

Et premier avons prins et reçu le s
Desle sur sainctes Evangiles de Dieu de
vérité. Lui sont estés faits les interro
auxquels et à chacun d'eulx elle a ré
devant en a dit et repondu, excepté
a dit sa foi et sa créance tout au lo

nais vouloir d'être genoiche
t à aulcuns, dit que non.
, racines ou poudres elle a
lx gens ou bestes, dit que

jamais maladie à gens ou

répondu vérité à tous les
dit qu'ouy.
ses contraires aux susdites
ue lesd. informations se-
dit scribe que commettons
n, pendant lequel tems la-
ison ferme, l'admonestant
requise en sera devant le
issance. Signé : J. Molery.

ptieme jour du mois de
eyle la Macenée est esté ti-

réciter le *Credo* en latin aux
et prononçaient le latin d'une

tout mis à déni, sa
ce que devant en
aultre chose n'en
que lui avons faic
l'admonestant de
dits interrogaulx
elle que sera dean

Et depuis, envir
dite Desle est de r
née en ladite chan
zare en présence q
minée sur lesdits a
ment par elle donn
jours persisté à ses
et ordonnons que
pliations ja faits s
visitées pour y ordo

Et depuis, assçav
mois de mars l'an
la Mancenée a esté
dite chambre et ille
et commis avant n

dits interrogaulx à la premiere
elle que sera deans deux heures

Et depuis, environ lesdites de
dite Desle est de rechief esté tir
née en ladite chambre et illec,
zare en présence que devant est
minée sur lesdits articles précéd
ment par elle donné sur saincts
jours persisté à ses précédentes
et ordonnons que lesdites infor
pliations ja faits seront par no
visitées pour y ordonner ce que d

Et depuis, assçavoir le vendre
mois de mars l'an mil cinq cen
la Mancenée a esté tirée hors d
dite chambre et illec par nous l
et commis avant nommé, est

venues les informations
ions ja sur icelles faites,
ettons au bras séculier,
question, pour d'elle atti-
elle est esté liée les mains
hée une pierre ès pieds
livre, et ce fait, elle a dit
diroit vérité et sur ce,
ue s'ensuyt.
que sont environ seize
emière fois.
celui diable son maître,

nière fois que le diable
rrière sa maison entre
toit pas encore mariée,
ouvenante de quoy.
d. diable, dit qu'il lui
de bien, mais elle ne

s après par ung jeudi
nuit et jour, ledit dia-

lee trouva ledit
une verge de Co
lante avec aultre
qui là estoit et di
trois ou quatre a
et dit qu'elles fi
Rondot son mai
qu'elle fut torse
chasne; puis lui
ment noir dont ell
disant : « Saulte
son dit maistre lu
nes après monta s
disant : « Saulte, n
alloit fort comme
qu'elle fut assez t
c'est (2) et quand

(1) Corre. Coudrier,
(2) Nous savons par
rendez-vons nocturne
tenait au centre de la
c'était à 16 ou 17 kil.

une verge de corre (1) de laq
lante avec aultres illec estant l
qui là estoit et disoient sur les
trois ou quatre avec elle dont
et dit qu'elles firent de la gr
Rondot son maistre lui dit
qu'elle fut torse à reculon, laq
chasne; puis lui donna ledit R
ment noir dont elle oindoit sadi
disant : « Saulte miranlde ap
son dit maistre lui avait dit. Et
nes après monta sur ladite rort
disant : « Saulte, miranlde aprè
alloit fort comme le vent et al
qu'elle fut assez tost en une g
c'est (2) et quand elle fut ille

(1) Corre. Coudrier, bois fort affec

(2) Nous savons par d'autres procè
rendez-vons nocturnes, était celle
tenait au centre de la plaine à une
c'était à 16 ou 17 kil. d'Anjeux.

.

maines, elle alla comment
sabat et fut ce en la même
devant et offrirent : et dit
st esté plusieurs fois et dit
is elle y est esté ; dit aussi
cogneheu et à sa compa-
l est froid et sa matière
ois fois qu'il l'a cognehu,
at.

an en ça elle n'est point
se confessa au curé de
lle dit chacun jour, cinq
ce qu'elle a fait et depuis
tre.

ondit maistre la persuasa
e qu'elle refusa plusieurs
rté, sont environ dix ans

ger de la chair humaine dé-
ils avouent avoir mangé *du*

la battit fort et po
dessus ; et dit qu
chief elle porta le
dit sabat, et quand
terre elle l'usa co
battue.

Interroguée se s
dre ou herbes po
qu'ouy et lui don
apporta en son
qu'elle avoit en so
faire à morir des
sien veau pour l'
gneut qu'elle estoi
dit.

Interroguée si de
mourir d'autres be
de la Tour, et lui a

Interroguée si ell
à aultres gens, ny
après, dit que sond
poudre qui est aus

dit sabat, et quand ledit diable lui vou
terre elle l'usa comment elle dit, dor
battue.

Interroguée se sondit maistre lui de
dre ou herbes pour faire morir ger
qu'ouy et lui donna de la poudre n
apporta en son devantier et la mi
qu'elle avoit en son hostel et lui dit
faire à morir des bestes, et laquelle
sien veau pour l'asseier lequel me
gneut qu'elle estoit bonne pour faire
dit.

Interroguée si de ladite poudre el
mourir d'autres bestes, dit qu'ouy, d
de la Tour, et lui a fait mourir deux

Interroguée si elle a point fait mou
a aultres gens, ny s'elle a point u
après, dit que sondit maistre lui a
poudre qui est aussy noire, de laq

a dit aussy bien la vérité
elle est esté interroguée
que c'est esté parcequ'elle
yer. et que l'on ne la dut

te déposition elle a dit et
menti. dit que sadite pré-
véritable, et qu'elle a dé-
par sondit serment qu'elle
equ'il y aura ung an à ses
omme devant l'a dit, et
a dit ladite Desle qu'elle
é Mercellin avec elle par
ete qued evant l'a déposé
nfession sans gehenne,
u'elle sera ramenée en
penser répondre vérité
OLEBY.

nquiesme jour d'aprvril
ent vingt neuf, ladite
rs de prison et mesnée

Luxeul, Antoine T
lier des prisons duc
Et premier après
tion par elle faite
riesme jour de mar
déposition estre véri
rité dire, et de pr
qu'elle dit qu'y n'y
audit diable et pens
Interroguée comm
ble son maistre, dit
n'est souvenante de
Interroguée si elle
première fois quy pa
quy la persuada se
beaucoup de bien et
Interroguée quelle
fois que le diable s'
qu'elle se conseilleroi
droit.
Interroguée si revie
Interroguée quel la

tion par elle faite dernièrement le
viesme jour de mars derrier passé la
déposition estre vérité et l'avoir dépo
rité dire, et de présent la dépose
qu'elle dit qu'y n'y a environ dix an
audit diable et pensoit avoir ainsi dé

Interroguée comment elle parlante
ble son maistre, dit qu'elle estoit cou
n'est souvenante de quoy.

Interroguée si elle toucha point l
première fois quy parla à elle, dit qu
quy la persuada se mettre à son serv
beaucoup de bien et c'estoit un jeudy

Interroguée quelle réponse elle lui
fois que le diable s'apparut à elle,
qu'elle se conseilleroit et ledit diable
droit.

Interroguée si revient, dit qu'ouy l

Interroguée quel langage parloit

e par deux fois, qu'elle le
t Mercelin fust offrir esdite
ible, et pourtoit ledit Mer-
maître d'elle parlante lui
uée qu'elle ne vit jamais le-
i le cresme et ne sçait si
audit sabat.

le est es prisons de céans,
st point apparu à elle, dit

rtre dont elle alloit audit
brulla dès lors qu'elle se
vallay.

nné de pouldre à aultres
dit que non.

n elle donna ladite poul-
n intention de le faire à
dit Nicolas Bardot lui fit
ui devoit de certains de-
elle lui debvoient, et dit

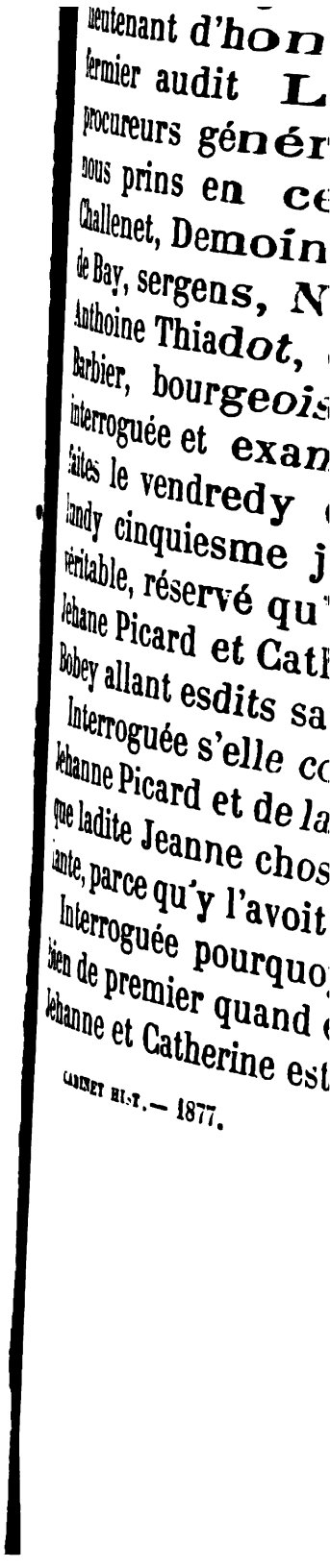
lieutenant d'hon
fermier audit L
procureurs génér
nous prins en ce
Challenet, Demoin
de Bay, sergens, N
Anthoine Thiadot,
Barbier, bourgeois
interroguée et exan
faites le vendredy
lundy cinquiesme j
véritable, réservé qu
Jehane Picard et Cath
Bobey allant esdits sa
Interroguée s'elle co
Jehanne Picard et de la
que ladite Jeanne chos
ante, parce qu'y l'avoit
Interroguée pourquo
bien de premier quand
Jehanne et Catherine est

fermier audit Luxeul, Louys de St
procureurs généraux à Luxeul, Jehan
nous prins en cette partie et dudit
Challenet, Demoinge Mareschaulx, à L
de Bay, sergens, Nicolas Racle, Coquat
Anthoine Thiadot, des treize, Nicolas H
Barbier, bourgeois dudit Luxeul e
interroguée et examinée, elle a dit su
faites le vendredy dix neuviesme jou
lundy cinquiesme jour d'apvril l'an
véritable, réservé qu'elle nous a dit qu'
Jehane Picard et Catherine, femme Jeh
Bobey allant esdits sabats et sinagogue

Interroguée s'elle congnoit point les
Jehanne Picard et de ladite Catherine, d
que ladite Jeanne chosa une fois Merce
lante, parce qu'y l'avoit rencuser d'estre

Interroguée pourquoy elle ne dit et
bien de premier quand elle fut interrog
Jehanne et Catherine estoient estié audi

: le veult maintenir devant
'est mise à genoux requé-
dit sur ce requise qu'elle
ssions et réponses soient
es et que selon leur advis

s confessions volontaires
nnons que lesdites con-
devant a dit seront vehues
xperts ad ce pour cy après
ou définitivement ainsi
: pendant lequel temps
menée en prison ferme.

Bisval, avec paraphe.

nquisiteur de la foi. Le visa
frère prêcheur chargé de les
expédiées à l'archevêché de
nal diocésain de l'officialité,
nt de vue légal et canonique.

enormia heres
sapientia, tem
ejusdem conf
cessante metu
suspiciones, co
insurgentes; qu
periculosissima
R^dum D. Inquisito
illius potestate co
ulterius veluti m
esse tradendam et
plectendam et fer
tentiam dicti vicari
facta fide de suâ co
Et in prœmissorum
manu propriâ subs
junii anno D^ni MDX
Signé j. E. Gruyèr

Vehues les informa
contre Desle la Manc
de sortilége, hérésie
Badoncourt.

suspiciones, conjecturas et diffamat
insurgentes; quae cum hujusmodi cri
periculosissima ac nefanda, cense
R^dum D. Inquisitorem vel ejus vicariu
illius potestate constet esse heretican
ulterius veluti membrum putridum
esse tradendam et relinquendam anim
plectendam et feriendam, Judices ve
tentiam dicti vicarii nullatenus exequ
facta fide de suâ commissione et ma
Et in prœmissorum fidem ac testimon
manu propriâ subscripsi ac subsigna
junii anno D^ni MDXXIX.

Signé j. E. GRUYÈRES. 1529.

Vehues les informations faites par
contre Desle la Mancenée détenue pr
de sortilége, hérésie et crymes de m
Badoncourt.

qu'elle doit estre déclarée
re ou commis de Monsr
stice temporelle pour les
nort que de sortilége et
digne de mort, à estre
nt que mort s'ensuive et
cuteur de haulte justice.
es séculiers auxquels par
aura esté délivrée, que
fait la fulmination dudit
inente dudit s^r inqui-
ladite fulmination de
aire nouvelle procédure,
mporels de la puissance
nent et selon raison,
ainsy que dit est, saulf
et advis. Signé : Bazlu.

ur Desle la Mancenée
it d'hérésie, réponses
aux interrogations et

BONVALLOT (1).

Au nom de
publicque instr
notoire que auj
décembre, l'an
heure après mi
audience d'illec e
de Luxeul, une
après avoir été pu
Bouton, lieutena
saincte foy cathol
publiquement pa
procès et en ladite
ainsin et selon que
respondu et déclaré
icelle être genoiche
comme membre p

(1) Le signataire de ce
rien moins que l'abbé de
François Bonvalot, cons
oncle du cardinal de Gra
de Besançon quelques an

notoire que aujourd'hui dix huitiesm
décembre, l'an mil cinq cent vingt
heure après midi dudit jour en l'au
audience d'illec est esté amenée par les
de Luxeul, une nommée Dele la Ma
après avoir été publiquement presche
Bouton, lieutenant et commis de l'
saincte foy catholique, son procès le
publiquement par Jehan Mole, scr
procès et en ladite justice et confessio
ainsin et selon que lui a été lehue et
respondu et déclaré par ledit lieutenan
icelle être genoiche, sorcière et héré
comme membre puant et pouri e

(1) Le signataire de cette pièce, écrite de
rien moins que l'abbé de Luxeuil, souverain
François Bonvalot, conseiller, ambassadeu
oncle du cardinal de Granvelle et administra
de Besançon quelques années plus tard.

celle estre genoiche et
ormations sur ce faictes,
ès fulminez réponses et
ıtence et déclaration avec
ıscrits à la fin dudit procès
érant sur iceulx droit et
ɛlle condamnée selon l'exi-
oppinion et advis y estant.
révost de l'église, qu'il es-
l'église ne fasoit nuls à
noissance d'icelle, la dé-
ɛs et pièces cy dessus es-
Et ce fait, lesdits prévost,
ugement, ayant en leurs
y dessus exhibées, a esté
eux n'affyoit la connois-
ıpner ne prononcer sen-
me par elle commis et

ɛ de Bourgogne, en vertu du
avec Philippe-le-Bon en 1440,
ement, avec le prévot moine,
traité de pariage les mettait

bourge
sortis d
meurés
en ladit
vost et d
Anthoine
Luxeul,
gouverne
est été pr
par lesdit
quelle il
en effet et
Vehus le
pliations d
et déclarati
et es cas et
ton cas se
haulte justic
estre publiq
ensuive, et
dampne à ce

1) Cette forn
Luxeuil comme

vost et doyen [illegible]
Anthoine Thiadot et Anthoine la Pe
Luxeul, que l'on disoit comme dessu
gouverneurs dudit Luxeul, et eulx es
est été proféré et prononcée sentence
par lesdits Jehan Derahon contre lad
quelle il prononcea entr'aultres les
en effet et substance.

Vehus les informations des procureu
pliations d'icelui, procès faicts, confes
et déclarations du commis et lieutenan
et es cas et crimes de mort, sortilég
ton cas se juge à être menée par l
haulte justice entre les deux ponts de
estre publiquement bruslée et arse ta
ensuive, et moi, comme juge en ces
dampne à ce sauf la bonne grâce de M

(1) Cette formule indique le droit de grâ
Luxeuil comme souverain de sa principauté

nge Marchanlt, sergent en
ıand, d'Anjeulx, Huguenin
de Froideconche, Pierre
Dannelle Henri, Symon
ieurs aultres congrégés et
esmoings.
)T.

ordre : J. GASTEL.

nal en papier existant aux

—

M'occ
XVIIe siè
Me Mouf
demandai
charge, la
minutes d
besoin. M^e
l'accorder.
chemin fais
muniqué, je
nant Mme de
dans le rec
10 mai 1658.

En la présenc
Paris, soubzsign
vefve de messire

XVIIe siècle, qui avait passé
Me Moufle, notaire à Paris, d
demandai à Me Bourget, titul
charge, la permission de faire d
minutes de son étude la rech
besoin. Me Bourget fut assez o
l'accorder. Les lettrés lui en sau
chemin faisant, dans le registre
muniqué, je découvris la pièce
nant Mme de Sévigné, pièce qui
dans le recueil des minutes
10 mai 1658.

Guil

En la présence des notaires du
Paris, soubzsignez, dame Marie d
vefve de messire Henry de Sévigné,

ns liv. acquittée par le
d. mois, et l'autre de
gt sixiesme ensuivant
banquiers à Paris, et
liv., sept sols ce jour-
monnoye, provenant
s aud. Petit par led.

la première de vingt
ze liv., sept sols, de
our reste et parfaict
e cinq mil livr. portée
et de Nicolas Petau,
faicte au proffit de

ir de la Haye, dans la
obiliaire et Armorial de
Sévigné.
e de Normandie, était
er de Courcy, au mot :

Orléanais.
ux, à quatre lieues et
Orléanais), diocèse de
l'Orléans. Voir le *Dic-*

somme d
sieme m
dernier,
dessus de
pale depui
qu'à prése
lceux in
du huictie
somme ving
sols, lad. I
quitte lesd.
autres,
Ce faisant
pour iceux s
obligation, e
tout comme

1. Laurent
13 avril 1682. —
au 31 décembre
notaires de Par
riels depuis l'ori
2. Gaudion, n
source que ci-des

pale depuis led. jour, vingt sixiesme ja
qu'à présent, suivant le compte fait en

Iceux intérests adjugez par sentenc
du huictiesme novembre aud. an 1
somme vingt deux mil deux cens soixan
sols, lad. Dame, marquise de Sévign
quitte lesd. s^rs de Farcy, de Diman
autres,

Ce faisant lad. Dame a présentemen
pour iceux s^rs de Farcy et Dimanchevi
obligation, et lesd. transport et sente
tout comme nul, solut, et acquitté,

(1) Laurent de Monhenault, notaire d
13 avril 1682. — Eustache Cornille, notaire
au 31 décembre 1665. Voir le *Répertoire* édit
notaires de Paris et contenant la liste de
riels depuis l'origine jusqu'à nos jours.

(2) Gaudion, notaire du 8 mai 1656 au 1
source que ci-dessus.)

PTES-RENDUS

LA COLLECTION D'ESTAMPES RELATIVE A
CE, LÉGUÉE EN 1863 A LA BIBLIOTHÈQUE
M. MICHEL HENNIN, rédigé par
OUPLESSIS, conservateur sous-
du département des estampes de
nationale. T. I, première partie.
877. Grand in-8° raisin de VIII et 224
ancs ; pap. vergé, 10 francs.

nnent que l'ancienne direction leur avait
re, de leur donner dans le *Cabinet*
e la collection Hennin. Cette promesse,

)URCES HISTORIQUES DU MOYEN-AGE,
.IER. — *Bio-bibliographie*, 1er
rairie de la Société bibliogra-
l in-8° de 536 colonnes. Prix :

té pendant bien longtemps pour les
plus souvent consultés. Mais si,
ırs précieuses indications nous ont
de questions n'ont-ils pas, le premier
bre ? Fabricius appartenait à une
-âge était peu développée; il n'est
ı livre ne nous paraisse plus suffi-
a pu consigner dans sa *Bibliotheca*
ıp de renseignements nouveaux, la
'aux entrepris depuis près d'un demi-
rature du moyen-âge. L'incontestable
: son devancier, il la doit d'une part
qu'il a faites soit par lui-même,
dans les bibliothèques de l'Europe,
)gues de manuscrits, qui, publiés
'éparait son ouvrage, lui avaient

de mort, vient ensuite l'indication d
personnage. Celte indication manq
explications données par M. l'abb
Répertoire, on est obligé de se dema
ces omissions. Quant aux sources
nombreuses que variées. En effet, à
main, de ceux que les érudits d
M. l'abbé Chevalier a eu soin de m
genres, livres, dissertations, mémoi
dont ses personnages ont été l'objet
omettre aucun, de crainte d'être o
point de vue, l'œuvre de M. l'abbé
gigantesque et suppose des lectures
ceux qui auront à se servir de son bo
lui sauront-ils gré d'avoir consigné
de tant de recherches? il est pe
certain, c'est que beaucoup lui feron
distingué pour les érudits moins pe
les véritables sources, des ouvrages
main. Beaucoup s'étonneront aussi
les sources manuscrites. Cette omis

ernes.

U. R.

UMENTS DU VINGT-TROISIÈME VOLUME.

Mémoire inédit de Baluze, p
TAMIZEY DE LARROQUE.....
Le marquis de Chamlay, par M.
Du droit de bâtardise sur
Chapitre de Saint-Dié, par M.
Inventaire des manuscrits d
Lesdiguières, par M. J. ROMAN
Une souscription au XVIIIe s
BONNASSIEUX.....
La légende du souper de La
bataille de Saint-Aubin (28
M. Arthur DE LA BORDERIE....
Le comte Charles d'Aubigné, pa
Une entrevue de diplomates, e
siècle, par M. E. ROTT .....
Note sur quelques manuscrits
de Lesdiguières, par M. J. Ro
Mémoires de Carorguy, greffier
par M. E. BRUWAERT (premier

ARROQUE. . .
dames da
. . . . . .
on au XVI
. . . . . .
Sévigné,]
its français
LISLE. . . . . .
François V
et depuis l
ection He
. . . . . .
historiqu
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Page 104, ligne 1, au lieu de *cet époque*

Page 214, au bas de l'article intitul
bourguignonne à Tours et le siége de cette
rétablissez le nom de l'auteur : M. De
qui a été omis.

ÉPERNAY

DE BONNEDAME

sure du Cabinet historique

On s'abonne

A PARIS

CHEZ ALPHONSE PICAR

Rue Bonaparte, 82.

—

M. D. CCC. LXXV

Les pièces qui forment ces
dans ces derniers temps sous l
lisle, proviennent pour la plup
l'ancienne Chambre des compt
quises par la Bibliothèque à c
Le fonds principal est celui de l
en 1784 ou 1785, au prix de
première partie de ce fonds a ét
des titres, dans la série des pièc
autre est en voie de classement
important a servi à former une
ron 800 volumes que la Biblioth
mais mettre à la disposition du p

es renseignements très-dé-
serait inutile de les rappe-
a donc seulement pour ob-
sition de ces nouvelles col-
selon des catégories déter-
ce à la suite du fonds fran-

aumarchais, on a formé :
; 2° les *Comptes de bou-*
3° les *Fouages* ; 5° les *Piè-*
es *Quittances des Suisses* ;
iastiques (1re série) ; 8° les

I, p. 283.

collection de Dom Villevieille, ac-
e biographique sur Dom Villevieille,
alogique publié par MM. Henry et
LXVII et LXVIII.
lies par l'abbé Coupé, garde du Ca-
.

été fait et un premier classement
Coupé. Elles portent les nos 2
fonds français.

Fouages. 9,068 pièces, classée
nologique et formant 42 volu
25,943 du fonds français. De mê
Montres, le triage en avait ét
Coupé.

Villes. Documents tirés de
comptes, tels que rôles d'impositi
fragments de comptes, mandem
etc. Le classement en avait été
Coupé, suivant l'ordre alphab
châteaux et localités auxquelles
documents. On y a joint des armo
sur certaines villes ou localités.

re, composée de 5,139 piè-
ıes, il y a des actes de cardi-
, composée de 1,149 pièces,
ın grand nombre sont scel-
ɔrécieux supplément à la col-
, créée par Gaignières, (mss.
)0-20,917 du fonds français).
diverses. Cette dernière sé-
ɔlus importante, à cause du
les pièces qu'elle renferme.
iré ses *Actes normands de*
tes sous Philippe de Valois
essortir la valeur dans les
peut appliquer à la collec-
ı y trouvera principalement
et du duc de Normandie,
moires et des comptes de

avec d'autant plus de profit qu'el
qu'à ce jour presque inexplorées

Moins considérable, la collection
ginaux de Dom Villevieille a ceper
grande importance, parce qu'elle r
tes très-anciens. Outre de nombreu
XIIe, XIIIe et XIVe siècles, il y en
Elle se compose de 6,483 pièces, f

(1) Avertissement, p. II et III.

(2) J'en ai extrait environ 200 pièces relative
le règne de François Ier jusqu'à la fin du règn
bliées dans le t. IV des *Archives de l'art franç*
à part 15 exemplaires. Parmi les pièces les pl
genre, il y a une quittance signée de Bernard
deux fils. C'est, paraît-il, le seul autographe
de lui. Elle porte le n° 774 des quittances du

préférable de conserver à peu
les mss. de ces deux collections
ult, les nos 26,300-26,308 et
s nos 26,309-26,484 du fonds

nt données, l'inventaire sui-
composition de chacune des

RTES ROYALES

le Bel, Louis X, Philippe le Long

le Valois.
rance, duc de Normandie.

i dû souvent conserver l'orthographe
se de l'impossibilité absolue qu'il y
s, qui ont été ou complètement dé-
à des localités et surtout à des fiefs
ou les dates extrêmes des pièces
nents, qui ne sont suivis d'aucune
les notes sans importance.

25,752-25,763. — Années 1380 à
date.

MONTRES

25,764. — Philippe VI, Jean II e
25,765 - 25,766. — Charles VI.
25,767 - 25,778. — Charles VII
25,779 - 25,780. — Louis XI.
25,781 - 25,782. — Charles VII
25,783 - 25,785. — Louis XII.
25,786 - 25,793. — François Ier
25,794 - 25,799. — Henri II.
25,800 - 25,806. — François II
25,807 - 25,816. — Henri III.
25,817 - 25,841. — Henri IV.

s date.

VILLES

(1371-1467); Aigurande; Aire;
ans (1469); Amiens (1424); An-
ngers et Anjou; Annebourg;
uitaine (royaume d'); Armen-
'ques (1355-1403); Arras; As-
Assonleville; Astiches; Aups;
oyaume d'); Autun; Auver-
v. st.); Auxerre; Auxonne;
ches (1396); Ayrignac (1696);
; Baubigny (XIVe s.); Bayeux
59-1553); Beaugency (1629);
; Belley; Besançon; Bestel;
(1438-1532); Blois (1375-1584);
v. st.); Bondouphle; Bonne-
590); la Borde; Bouillargues;
ogne (1464); Bourbon-Lancy;
'g; Bourges; Bourgogne (du-

gonne ; Clermont en Beauvaisis ; Co
Commines ; Compeyre (1696) ; Compi
Condomois (1634-1642) ; Conserans ;
signy ; Courcouronne ; Coutances
moyau ; Crespy en Valois ; Cuers ; Di
Donesan (1634) ; Douai ; Doullens ;
nois (1327) ; Ébreuil ; Entremont (
Épinay ; Essonne (1599) ; Étampes ; E
(1453-1488) ; Évry en Brie ; Évry-sur-S
1350) ; Favières (1640) ; Felletin ; Fert
Flavigny ; Flèche ; Fleury-Merogis ;
nay ; Fontenay-sous-Bagneux (164
Comte (1490) ; Forcalquier ; Fougères
traux ; France ; Franche-Comté ; Fran
tin ; Fromelle ; Fromont ; Gaillard
Gaillon ; Gex ; Gisors (1437) ; Glandève
quies ; Gourdon (1658).

lartigues ; Massy (1641) ; Maubeuge
e ; Metz ; Meudon (1640) ; Moissac
ue ; Moncelets ; Moncontour ; Mon-
longeron ; Montanger ; Montargis ;
; Monteil ; Montereau-Fault-Yonne
7) ; Montpellier (1340-1737) ; Mont-
48) ; Montreuil en Picardie ; Mor-
y-le-Grand ; Mory-le-Petit ; Mou-
; Mulhouse (1585).
Nantes ; Narbonne ; Nevers ; Ni-
-Rotrou ; Noisement ; Normandie ;
Nuits ; Oradour ; Orléans (1419-
ice ; Paluau ; Paris (1564-1616) ;
eray ; Perigny ; Périgueux (1369) ;
gnan (1480) ; Pertuis ; Peyralade
sbourg ; Pierrelate ; Place ; Ples-
-Comte ; Plessis-les-Nonnains ;
3) ; Poitiers ; Pontarlier ; Pont-Au-
ntautou (1355) ; Pont-de-l'Arche
Bouvines ; Pont-St-Marc (1468) ;
havet (1641) ; Ponthieu ; Pontiery
368) ; Pont-St-Esprit ; Portes ;

St-Pol ; St-Pol-de-Léon ; St-Pons ; S^{t}-
St-Remy en Provence ; St-Riquier (
Tarn (1696) ; St-Sardourin (1380) ;
St-Sauveur-le-Vicomte (1375) ; St-Sira
lery ; St-Vallier ; St-Venant ; Ste-Marie-
bel ; Tarascon ; Taverny (1640) ;
Tigery ; Tilly ; Tiron ; Tornan ; T
louse (1480-1572) ; Touraille ; Tou
1556) ; Tréguier ; Trets ; Troyes
ville (1518) ; Turnhem ; Uzès (XI
çay (1410) ; Valence ; Valenciennes ; V
Valois (1413) ; Vandesson (1466) ;
(1466) ; Varastre ; Varenne ; Varnes
cogne (1539) ; Vauconge (XIVe s.) ; V
Vaux-sur-Essonne ; Vaux-la-Reine
Verneuil ; Vernouillet (1640) ; Ve
Vieilmarché ; Vienne ; Vigneux ;
Villecrosne ; Villefranche ; Villelou

s ; Gand : Hainaut : Lière : Limbourg;
urg : Malines : Namur : Thérouanne;
— *Chine.* — *Chypre.* — *Corse* royau-
— *Église* États de l'. — *Espagne.*
Castille ; Catalogne : Galice ; Girone ;
érida : Murcie : Navarre : Puycerda ;
: Tortose : Valence. — *Gothie.* — *Hol-*
: Asperen : Berg-op-Zoom : Bewer-
Bomen : Dordrecht : Frise : Gorcum:
: Gueldres : Harlem : la Haye : Isel-
yde ; Maestricht : Medenblick ; Mid-
ndam : Muyden : Naerdem : Over-
Poperingue : Purmerent : Rotter-
Schonoven : St-Gertruidenberg :
ardingen : Zélande : Zons : Zutphen:
Indes. — *Italie.* Italie : Bergame :
Gênes : Lucques : Mantoue : Milan :
Sicile : Venise : Vérone.—*Majorque.*
- *Montagne.* — *Norwége.* — *Pologne.*
Lithuanie : Moscovie. — *Savoie.* —
Appenzel : Bâle : Berne : Bienne :
Fribourg : Genève : Glaris : Ligues

suivent : Georges d'Armagnac (155
rague (1579-1582) ; Jean de Bonz
Bourbon (1584-1586) ; Philibert de
1566) ; Hippolyte de Ferrare (1567) ;
1608) ; Pierre de Gondy (1598) ; L
Charles de Lorraine (1564-1565) ;
(1605-1616) ; Henri de Gondy, car
1620) ; Richelieu (1623-1642) ; Fra
cauld (1621-1641) ; Maurice de Sa
Séraphin (1605-1608) ; François de
Louis de la Valette (1623-1633) ;
(1588-1590). — Pièces émanées des
et chapitres des diocèses dont les
(1450-1648) ; Agen (1654) ; Aire (1
Alby (1479, v. st.-1678) ; Amiens (
gers (1497-1645) ; chapitre d'Ange
(1560) ; évêques d'Arras (1668-167
(1420) ; Auch (1347-1666) ; Autun
(1531-1673) ; évêques d'Avranches
d'Avranches (1387-1504) ; évêques d

; Conserans (1629); évêques de
); chapitre de Coutances (1376-
gne (1547-1550); Dromore (1661);
84-1676); chapitre d'Évreux (1368-
Glasgow (1574); Grenoble (1618);
ies de Laon (1425-1670); chapitre
aur (1537-1678); Léon (1621).
s (1436-1587); évêques de Lisieux
de Lisieux (1532); Lodève (1448-
-1596); Luçon (1591-1635); Lyon
37-1676); Maguelonne (1434-1467);
; évêques du Mans (1596-1679);
5); Marseille (1646); évêques de
hapitre de Meaux (1350-1355);
etz (1653-1711); Mirepoix (1514-
l-1686); Montpellier (1540-1695);
chevêques de Narbonne (1394-
onne (1433-1529); Nevers (1555);
ues de Noyon (1396-1667); cha-
loron (1621); évêques d'Orléans
Orléans (1564).
430-1707); évêques et archevê-
; chapitre de Paris (1364-1682);

1655); Vienne (1556-1586); Viviers
1712).

25,971. — Abbayes, colléges, (
taux, prieurés, séminaires, etc., do
Abbecourt (1618-1682; voy. Habecc
beville (1573); religieuses de S^{t}-I
(1573); Ste-Claire d'Aigueperse (1
d'Ainay (1694); Airvaux (1664); S^{te}.
1634); Ste-Claire d'Alençon (1571-1(
leu (1575); N.-D. des Alleux (146
(1700-1705); Amour-Dieu (1675- 1(
Andelys (1356); St-Sauveur d'Andr
liers d'Angers (1693); N.-D. d'Arden
d'Ardorel (1670-1682); Ste-Claire d'A
Argenteuil (voyez Ursulines); Ars (
N.-D. d'Aunay; (1423-1529); Auril
vesnes (1681); frères mineurs de B
de Barbery (1567-1568); N.-D. de
thierry (1351-1684); Basoches (
(1593); N.-D. de Beaugency (165

ıd (1677); Boisrayer (1557); Bol-
lieu (1562); Bonlieu (1582-1675);
l); Bonne-Fontaine (1618-1620);
Bonnevaux (1496-1710); Bon-
lrerie du Bosc de Héron (1410);
ille (1393-1491); Bosquen (1686-
uchereaumont (1646); N.-D. de
-1470); Bouqueval 1666); Bourg-
-Claire de Bourges (1512-1704);
r-Mer (1657); Bourgmoyen (1629-
-1709); maladrerie de Breteuil
reuil-Benoist (1390-1432); N.-D.
; Brulevert (1616); Bussy (1643);
1703); chapelle du château de
de Caen (1363-1380); St-Étienne
; de Calais (1645); commanderie
anivet (1415-1456); frères prê-
1446-1464); N.-D. du Carme de
laire de Castres (1523-1529); la
522); Celle-Frouin (1700-1703);
Vigor de Cerisy (1372-1493);
6-1688); Chaages (1576); N.-D.

...gne (1673); Conches (138
Condom (1466-1625); Conflans (1
Corbigny (1700-1701); N.-D. de
meilles (1404-1651); Cormery (1561
Coudray (1697-1704); Coulombs (1
Dieu (1698-1703); la Couronne (170
1675); chapitre St-Thomas de Cres
la Croix-le-Roi (1386-1417); Cuffin (
Damesaintes (1576); le Désert (152
Dommartin (1448); Doudeauville (168
(1665); l'Eau-les-Chartres (1666-167
1519); Ébreuil (1426); Écharlis (163
lant (1389-1393); Épernay (1697-1705
che (1696-1713); Esclimont (1612);
d'Escouys (1480); N.-D. d'Espaigne (
tronille de l'Espinay (1676); Estival (1
(1387-1569); N.-D. de l'Étoile (1451-
(1444, v. st.-1705); Eversham (1424-

n (1635); N.-D. de Gif (1567-1693);
er (1449); Gomerfontaine (1414, v.
386-1695); la Grâce-Dieu (1451-
1695); Grandchamp (1368-1485);
randselve (1434-1541); Granges
703); Habecourt (1581, voy. Abbe-
577-1601); Hambye (1512); prieuré
l (1391-1403); Hanemont (1367-
373-1683); Heauville (1679); Hé-
mières (1599-1617); N.-D. d'Hierre
d'Hierre (1694); Hivernaux (1587-
necourt (1470); Houarlat (1694);
(1691); l'Isle (1600); l'Isle-Dieu
erre (1639); Issoire (1526-1677);
703); N.-D. d'Ivry (1390, v. st.-
cy); le Jard (1695-1711); Jassin
); Jésuites (1584-1707); Joie-les-
re (1429, v. st.-1603); Joyenval
); Jumièges (1384-1606); Juvigné

e Lagny (1600-1675); comman-

25,976. — Maubuisson (1[illegible]
Messine (1685-1686) ; St-Arnoul de M
ment de Metz (1719) ; St-Vincent de M
drerie de Meulant (1372-1401) ; S[t]-N
(1383-1416) ; Miremont (1568-1581) ;
Mission (1637-1708) ; Missions étran
N.-D. de Moncé (1608-1694) ; Moncel-l
(1389-1681) ; Ste-Claire de Montauban
Malades (1392-1507) ; collégiale de
Ste-Claire de Montbrison (1612-1674) ;
dieu (1395-1399) ; Montebourg (1397-
(1459-1471) ; Montierender (1663-1
(1541) ; Montivilliers (1375-1428).

25,977. — Montmartre (1569-17
morel (1377-1565) ; N.-D. de Montm
toire (1385) ; Ste-Austreberte de Mo
Mont-St-Michel (1423-1550) ; Mon
1673) ; Mont-Ste-Catherine (1598-

84) ; Noirlac (1671-1691) ;
N.-D. de Grâce, à Ville-l'É-
e Lisieux (1406-1487) ; N.-D.
N.-D. du Parc (1595) ; N.-D.
hors les Murs de Saintes
1600-1614) ; N.-D. de St-Just
oyes (1613-1706) ; N.-D. du
.365-1616) ; l'Oratoire (1664-
; Origny (1341, v. st.-1699) ;
1404) ; St-Euverte d'Orléans
(1695) ; la Madeleine d'Or-
0) ; Paimpont (1369-1700) ;
ırc-aux-Dames (1468, v. st.-

onciade céleste (1697) ; As-
ns (1456-1694) ; Augustines
illettes (1600-1610) ; Blancs-
vaire du marais du Temple
98) ; Carmes (1613-1632) ; Cé-
lle de Braque (1413) ; Char-
s (1560-1685) ; collége de Har-
le Justice (1382) ; collége de
t-Bernard (1690) ; congréga-

ires de St-François de Sales (1705-17
gloire (1687-1703) ; séminaire S^t^-Ni
(1675-1688) ; séminaire St-Sulpice (1
(1556); Temple (1666) ; Val-des-Écc
Grâce (1560-1707) ; Visitation (1643-1
Champs (1452-1712) ; commanderie
(1558-1623) ; St-Dominique (XVIIe s.)
St-Étienne-du-Mont (1700) ; St-Germ
1677) ; St-Julien (1531) ; St-Laurent
zare (1599-1613) ; St-Magloire (1
(1462-1472) ; St-Martin-des-Champs
tor (1573-1688) ; chapelle St-Yves
(1377-1579. Voy. Val-des-Écoliers)
1705) ; Ste-Croix de la Bretonnerie (
vière-du-Mont (1572-1691).

25,981.— Paulmy (1640-1659) ;
(1443) ; Pébrac (1645) ; St-Fursy de
ray (1576) ; Phalempin (1681) ; Pic
gnerol (1685-1706) ; N.-D. du Pin

du Puy (1505), Quincy (1505),
l'île de Ré (1447-1471); Récollets
eims (1670-1693); Ste-Claire de
Réolle (1688-1691); St-Pierre de
de la Roche (1678); Rochefort
de la Rochelle (1527); jésuites
Romorantin (1640); Ronchères
3).
béguines (1390-1426); chartreux
urs (1349-1386); Hôtel-Dieu de
N.-D. du Pré (1395-1475); cé-
457-1491); confrérie St-Romain
Parc, près Rouen (1439, voy.
nd (1385-1678); St-Caudre-le-
-1448); Ste-Catherine-du-Mont
Rouen (1513-1576); Rouvre
(1675-1686); Royalpré (1470-
661); minimes de Roye (1666);
08); N.-D.de Sablonceaux (1448-
tes (1338); Oratoire de Saumur
ye (1565-1680); St-Louis de la
gny (1384-1680); N.-D. de Sel-
le Senlis (1597-1600); Présen-

St-Cyran (1649-1668).

25,983. — Abbaye de St-Denis (
des de St-Denis (1680-1710) ; claris
ursulines de St-Denis (1659) ; vis
(1697) ; St-Denis de la Châtre (1625)
St-Éloi de Noyon (1391) ; St-Esprit (
St-Étienne (1616) ; St-Étienne de C
St-Étienne de Monnaye (1705-1707)
(1611-1639) ; St-Étienne de Soissons
de Vaux (1480-1528) ; St-Eutrope d
St-Évroul (1396-1515) ; St-Faron
(1680) ; St-Ferréol (1710) ; St-Fuscie
St-Genès (1642) ; St-Georges de B
pital près St-Germain (1588) ; S^{t}-G
1705) ; St-Germer de Flaix (1402-1
St-Gildas (1707) ; St-Gilles de Pont
laire de la Celle (1677) ; St-Hippol

Ste-Colombe-les-Sens (1604-1635
1570) ; Ste-Croix de Bordeaux (165
(1656-1676) ; Ste-Croix de Poitiers (1
e de Chaillot (1695-1709) ; Ste-Jeann
-Madeleine de Châteaudun (16
uffern (1389-1415) ; Ste-Margueri
09) ; Ste-Marie de Pig...(1707) ; S^te^-
1) ; Ste-Radegonde de Poitiers (1
aen (1362-1669) ; Ste-Trinité de
aubourg (1468) ; Talmont (1
; N.-D. de la Tenaille (1491-152
-ordre d'Anvers (1621) ; Tironn
Charente (1490-1700) ; Torcy (1699-
Toulouse (1467-1501) ; la Tour-N.-
Trappe (1502-1568) ; le Tresnel (167
Trésor (1362-1692) ; ordre de la Trini
D. de Trois-Fontaines (1674-1693).

(1437-1705) ; St-Mandé (1686) ; S^t^-Ma-
6) ; St-Martin d'Épernay (1561) ; S^t^-
ıe (1498) ; St-Martin d'Huyron (1684-
e Nevers (1703-1706) ; St-Martin de
^t^-Martin de Tournay (1341-1681) ; S^t^-
1563) ; St-Martin de Vienne (1584) ;
e (1507) ; St-Mathieu-les-Rouen (1383-
Fossés (1678) ; St-Médard de Soissons
ain (1668-1696) ; St-Michel de Bois-
ıel en l'Herm (1466-1526) ; St-Michel-
434) ; St-Michel en Thiérache (1341-
'onnerre (1690) ; St-Mun (1706) ; S^t^-
4-1645) ; St-Nicolas de la Maladrerie,
'4) ; St-Nicolas-des-Bordes de Ville-
Nicolas de Verdun (1704) ; urba-
l) ; St-Ouen de Rouen (1389-1505) ;
534-1540) ; St-Paul-les-Sens (1621) ;
Langres (1698) ; St-Père en Vallée
t-sur-Rille (1387-1473) ; St-Pierre
erre de Beauvais (1659-1660) ; S^t^-
177) ; St-Pierre de Lyon (1697) ;
1459-1658) ; St-Pierre de Vienne
ières (1440) ; St-Prix (1602-1681) ;

(1462-1560) ; St-Wandrille (1387-
(1683. Voy. Issy) ; Ste-Catherine-le
Ste-Colombe-les-Sens (1604-1635)
1570) ; Ste-Croix de Bordeaux (165
(1656-1676) ; Ste-Croix de Poitiers (1
ve de Chaillot (1695-1709) ; Ste-Jeann
Ste-Madeleine de Châteaudun (16
Gouffern (1389-1415) ; Ste-Marguer
(1509) ; Ste-Marie de Pig...(1707) ; S^te^
(1651) ; Ste-Radegonde de Poitiers
de Caen (1362-1669) ; Ste-Trinité (
Ste-Waubourg (1468) ; Talmont
(1612) ; N.-D. de la Tenaille (1491-
Tiers-ordre d'Anvers (1621) ; Tiro
Charente (1490-1700) ; Torcy (16
Toulouse (1467-1501) ; la Tour-
Trappe (1502-1568) ; le Tresnel
Trésor (1362-1692) ; ordre de la T
D. de Trois-Fontaines (1674-1693).

1685) ; Villemarie (1701) ; Ville-
ɔuve-le-Roi (1698) ; Ville-Suresne
ɜ (1641-1705) ; la Virginité (1716) ;
1684) ; Voulton (1685) ; Warville
'Ypres (1689).

ɪS ECCLÉSIASTIQUES

ɯxième série.

ɔhés, évêchés et chapitres dont
ı (1463) ; Amiens (1407) ; chapitre
ɣranches (1372) ; évêché de Beau-
ɾe de Beauvais (1517) ; Boulogne
ɹrges (1531, v. st.) ; Carcassonne
ɾes (1427) ; chapitre de Chartres
Clermont (1379-1380) ; diocèse
ɾe d'Évreux (1493-1494) ; armoi-
; chapitre de Laon (1396) ; cha-
ɹrmoiries du chapitre de Meaux ;
ɜ Nantes ; évêché d'Orléans (1415-
ɲs (1377-1460) ; évêché de Paris

mône (1226-1531).

25,988. — Bagneux (1640); Ba
Maison-Dieu de Baugency (1383-141
N.-D. de Beaulieu (1375-1407); la
(1382-1489); Beaumont (1451); Beau
Belle-Isle (1395); Bellosane (1406)
(1427-1462); frères mineurs de Blois
cheurs de Blois (1373-1572); S^{t}-La
1387); St-Lomer (Voy. St-Lomer);
(1375-1563. Voy. Bourgmoyen); Bo
Bois-St-Martin (1382); Bonlieu (148
1419); Bornel (1414); Boschervill
(arm.); N.-D. de Boulogne (1376
Bourgfontaine (1394); Bourgmoyen
benoist (1404); Ste-Croix de Caen (
froy (1403); Cerisy (1388); Chaates
la Chapelle-Maillefer (1316); Char
Châteaudun (1350-1646); Cherc

res, la Ferté (1401); Figeac (1288-
464); Flines; Flotin (1394-1410);
s (1378-1435); Fontaine-St-Martin
(1382-1492); Gard (1461); Gastine
urs; Genlis (1498-1549); Gournay
373); Groningue; Grosbosc (1452);
(1258-1428); Guîtres; Ham (1396-
(1374-1377); Hodenc (1325); Hon-
Houilles (1641); Humières (1406);
Ile-Dieu (1440); Josaphat (1383-
oye; Jumièges (1359-1361); Lagny
nvaux; St-Lambert de Laon (1406);
; Liancourt (1558); Liége; Lieu-
iget (1389); Lire (1396); Longpont
(1409); Lonlay (1399); Loot; Los;
ntes (1600); Hôtel-Dieu de Mantes
Marcoussis (1613); Marolles; Mar-

(1465); Masigny (1409); Maubuis-
ncé (1377-1457); Moncel (1309);
ont-Cassin; Montebourg (1451);
Iontis (1374-1382); Montmartre;
er (1696); Montréal (1452); Mont-

vière-du-Mont; Péronne (1414); Pe
lempin; Pirmil; la Pitié-Dieu (14
(1392); St-Louis de Poissy (143
Pontlevoy (1376-1472); Pontoise
(1637-1670); Préaux (1392); Prémo
Prières; Prum; le Puy (1404); Qui
St-Nicaise de Reims (1404-1406);
ciades de Rodez (1635); Romoranti
(1405-1406); célestins de Rouen (
de Rouen (1349]; St-Amand de R
Rouen (1416); St-Ouen de Rouen;
Royalpré (1499); Royaumont (14
Saumur (1663-1702).

25,991. — St-Louis de la Saussa
Savigny (1385); Seclin; Sézanne (1
Sin; St-Jean de Soissons (1480);
(1460); Sueuvre (1403); St-Allire (

(1440-1550) ; Aubery (1502) ; Au-
Aubeterre (1481-1609) ; Aubry
470) ; Aucigné (1461) ; Audebaut
ngs (1561-1564) ; Auffroy (1441) ;
(1538) ; Aumont (1396-1602) ; Au-
562) ; Auria (1350) ; Auriol (1429) ;
utefoy (1590) ; Avi (1408) ; Aydie
1528) ; Ayssac (1397).
t (1562) ; Badouilier (1531) ; Ba-
(1572) ; Baillivy (1677) ; Baillo
Balbi (1366) ; Balens (1370) ; Bal-
1624-1658) ; Balsac (1472) ; Balu
(copie d'une chronique de Ba-
1335, avec la traduction en fran-
t (1244) ; Barbasan (1475) ; Barbe
) ; Baronnière (1594) ; Barras
-1569) ; Barreau (1368) ; des Bar-
(1287) ; Barrière (1368) ; Bar-
; Barton (1445) ; Barzin (1395) ;
(1504-1526) ; Bassompierre
) ; Bastonneau (1605) ; Batête
(1470-1473) ; Baude (1537) ;

...nguier (1330) ; Bergamin (1584) ;
mond (1430-1437) ; Bernard (1576) ;
nier (1569) ; Berruière (1331) ; Bertl
tin (1543) ; Bétas (1416) ; Bethenco
(1206) ; Bétin (1307) ; Bielle (1674) ;
(1410-1677) ; Bignyaulx (1489) ; Bigo
(1454) ; Bintin (xve s.) ; Biote (147
1567) ; Biron (1329) ; Blainville (13
Blanchefort (1474) ; Blandin (1590)
Blécourt (1510) ; Bléré (1245) ; B
Blount (1429) ; Bocard (1291) ; Boczc
(1619) ; Bohier (1518) ; Bois (1469-15
Boisguérin (1601) ; Bonafos (1228)
Bonfil (1406) ; Bonnaud (1564) ; Bon
(1599-1600) ; Borc (1250) ; Bordea
(1409-1438) ; Bordier (1478) ; Borlée
(1464).

26,267. — Du Bos (1490-1573) ;
Bossu (1564) ; Bouchard (1548) ; B
Boucher (1575) ; Boucicaut (1390) ; B
Bouffart (1525) ; Boufflers (1633) ; B

-1718) ; Brion (1558-1559) ; Brissac
(1605) ; Brodel (1482) ; Broé (1613);
llat (1435) ; Broutier (1477) ; Bruay
Bruchaie (1407) ; Bruides (1255) ;
neau (1626-1664) ; Bruyère (1520-
30) ; Brye (1541) ; Brynet (1576) ;
(1351) ; Bullion (1583) ; Burdelot
; Bureau (1470-1491) ; Burghyll
362) ; Bus (1550) ; Bussière (1706);
575-1698) ; Buzey (1365-1444).
(1459) ; Cadenet (1547) ; Cadoena
iron (1570) ; Calabre (1519) ; Calac
; Calvet (1590) ; Cambefort (1613);
npront (1433) ; Capdeville (1624) ;
peron (1582) ; Caplongue (1295) ;
s (1573) ; Caramaing (1448) ; Car-
Cardeilhac (1309-1490) ; Cardey
arnaye (1564) ; Carouges (1569) ;
(1457) ; Carrye (1590) ; Cars (1685);
Casas (1323) ; Cassanhe (1474) ;
(1577) ; Castelnau (1253) ; Castil-

Chat (1403) ; Chaudet (1580) ; Cha
(1571) ; Chaulson (1573-1574) ;
mont (1416) ; Chauvelin (1586) ;
vigny (1560) ; Chavanes (1598)
millé (1282) ; Chenu (1471-1546)
(1647).

26,271. — Cherisy (1651) ;
(1637) ; Chesart (1374) ; Chesero
vriers (1335-1591) ; Chien (1426
rault (1560) ; Choiseul (1427-151
tien (1580) ; Chyrmot (1441) ; d
ray (1365) ; Clairemont (1454) ;
le Clerc (1565) ; Clérambault (14
1602) ; Clers (1583) ; Clevant (16
Cluseau (1396) ; Cochard (147
Coctin (1534) ; Codhom (1324) ;
nech (1454-1475) ; Cognac (1526
lisson (1496) ; Colom (1314) ;

(1423); Crèvecœur (1594-1661); Croix (1498-1507); Cros (1447-); Cuise (1400); Cuissotte (1668); 1 (1585); Cunchy (1532-1572); 5); Curyngham (1446)); Cuseria stine (1681).

Dalbignac (1681); Damas (1389-411); Dangreville (1675); Danoy ıresse (1537); Daubray (1605); ville (1531); Daveau (1531); (1611); Decup (1561); Deheers 80); Delestre (1584); Delliol Desbuas (1478); Desise (XIVe s.); 1587); Desprez (1562); Deux-45); Devèze (1572); Deydie ; Divernaghas (1329); Divry mpierre (1580); Don (1436); rentot (1455); Dorigny (1605); 1668); Doublet (1567-1598); Doureille (1504); Doustevene ; Dreux (1408-1416); Dronays

tolf (1420-1430) ; Faudoas (1380) ; Faul
(1632) ; Favereau (1534) ; Favery (1469-
26,275. — Fay (1350-1564) ; Faydit
(1396) ; la Fayette (1365-1525) ; Fayl (155
Fendreos (1359) ; Féret (XVIe s.) ; Fergi
(1562) ; Ferrand (1715) ; Ferrant (1295)
1504) ; Feu (1604) ; Feuquières (1590)
Feydeau (1613) ; Fiesco (1575) ; Fils-Sir
(1567-1573) ; Flamench (1299) ; Flavy (14
(1602) ; Floques (1443-1470) ; Florigny (
silière (1630) ; Foix (1389-1478) ; Follevi
seques (1541-1548) ; Fontaines (1367) ;
1412) ; Fontoux (1548) ; Forest (1222-
(1452) ; Forge (1430) ; Forget (1661) ; Fort
sés (1544) ; Fou (1488) ; Foucher (1411) ;
1664) ; Fouquières (1507) ; Fourc (1378-
(1664) ; Franconville (1336) ; Franssures

(1586) ; Gombault (1551) ; Gomer
1438) ; Gontault (1595-1607) ; Goret
1447) ; Gorgis (1447) ; Gorsac (1492);
osseau (1602) ; Goth (1443) ; Gou-
1581) ; Gouffier (1567-1572) ; Gou-
Goulard (1590) ; Gourchant (1450) ;
ttes (1574) ; Gouxy (1545-1638) ; Gouy
479) ; Gower (1430).
(1364) ; Gramont (1415-1430) ; Gran-
Granche (1281-1342) ; Grand (1364) ;
nges (1466) ; Grangier (1644) ; le Gras
in (1572) ; Gratien (1542) ; Graulet
1498) ; Gravy (1456) ; Greaulme (1582) ;
Grégoire (1598) ; Grély (1474) ; Grenon-
sve (1434) ; Griffych (1441-1442) ; Grifos
lt (1513) ; Grimaldi (1375) ; Grimaudie
ille (1454-1582) ; Grispère (1469-1470) ;
; Grosmesnil (1396) ; Grouches (1594) ;
Gruthuze (1502) ; Gueffaut (1467-1509) ;
; Guérou (1481) ; Guerry (1580) ; Guerryer
1467-1509) ; la Guiche (1484-1536) ; Guil-
illard (1535) ; Guillebert (1575) ; Guilloz

Hellart (1464-1485) ; Hellenvillier
Herbare (1666) ; Herbiers (1601) ; H
(1440) ; Hérouval (1404) ; Herselle
1382) ; Hesdouville (1487) ; Heuse
(1433) ; Holme (1438) ; Hombliè
(1465) ; Honeau (1531) ; Honnêtev
1446) ; Hotman (1605) ; Houdetot
(1590) ; Houecourt ou Honneco
(1478) ; Housse (1538-1548) ; Hube
Hugonet (1430-1476) ; Huissier
(1679).

26,280. — Ilhiers (1478-1530)
(1374-1673) ; Isnard (1360) ; Isq
(1570-1573) ; Jabin (1506) ; Jacob
Jambes (1453) ; Jamin (1403) ;
(1562) ; Jard (1218-1229) ; Jaucou
(1256) ; Jaunes (1294) ; Jausioud
Jencourt (1399) ; Joinville (1423
1556) ; Julien (1724) ; Kalais (1

, Leclerc (1597); Lefebvre (1670);
ong (1393); Lenoncourt (1514-
Lescleval (1584); Leslé (1659);
1501); Liedekerke (1490); Lieu-
); Ligniville (1560-1641).
(1659-1755); Ligny (1574); Li-
1387); Limoges (1301); Lini-
39); Lochon (1586); Lomagne
ong (1393); Longeville (1594);
(1271-1432); Longueil (1574);
ubenx (1311); Louhet (1566);
442); Louvain (1460); Louvel
; Lovennois (1540); Lubersac
; Ludres (1645-1678); Lugny
Lutaine (1574); Luxembourg
); Lyerre (1516); Lynet (1391)

29); Machault (1562); Mache-
93); Madoc (1477); Magelière
Maheut (1586); Maigret (1396);
y (1578); Maintenon (1402);

Mauler (1703) ; Maupeou (1575) ; M
rice (1580) ; Maynard (1648) ; May
(1376) ; Mazet (1586) ; Médicis (154
Melun (1269-1500) ; Ménard (152
(1568) ; Menypeny (1482) ; Méral (
1437) ; Mercœur (1602) ; Merling
(1452) ; Mesmes (1556) ; Mesnaige
1452) ; Mesnil-Simon (1460) ; Mes
(1564) ; Messey (1650) ; Metz (1680) ;
Meulles (1498) ; Meullon (1395) ; Me
(1581) ; Milet (1585) ; Milly (1579) ; M
court (1469) ; Moine (1395).

26,285. — Molin (1555) ; Molle (
(1452-1456) ; Monmor (1496) ; Monsp
Montagne (1564) ; Montagu (1398
(1505) ; Montauban (xve s.) ; Montai
bel (1539) ; Montberon (1460) ; Mo
chenu (1536) ; Montclar (1509) ; Mo
denys (1545) ; Montdragon (1508-15

las (1604); Moustier (1387); Moy
1558); Mugnier (1637); Murinel
Muy (1623); Myer (1351); My-
(1591).
41); Najac (1652); Nancy (1560);
(1381); Néret (1588); Nettancourt
1354-1486); Nicolas (1562-1615);
oal (1371); Noé (1309-1458); No-
1448); N.-D. du Pont-aux-Dames
Noyelle (1444); Nyvard (1562);
)fcrost (1438); Offricourt (1342-
)ldhalle (1434); Ongnies (1495-
1479); Orges (1566); Orival (1268);
ıano (1593); Orthe (1531); Orye
Oson (1233); Ospital (1401-1523);
ır (1634).
707); Oyrié (1490); Palais (1551);
sac (1366); Panouse (1571-1599);
eu (1429); Pasquier (1461); Pas-
-1470); Pavillier (1583); Payen
-1575); Peirou (1309); Pélamor-

(1556) ; Pons (1395-1461) ; Pont (166
Pontaudemer (1384) ; Pontbriant (
(1480) ; Popham (1418) ; Porcellet
(1534) ; Portafé (1301) ; Porte (1590)
Postel (1456-1458) ; Pot (1400-1509)
Poudenx (1317) ; Poulette (1668) ;]
rille (1675) ; Pousanges (1270) ; Poy
(1521) ; Prémont (1556) ; Prengues (
Presteval (1527) ; le Prestre (1587) ;
(1474) ; Proisy (1622) ; Provenche
(1500-1503) ; Prye (1419-1435) ; Pu
(1502) ; Puyagut (1327) ; Quatrehom
(1531) ; Quentin (1531) ; Queribout (]
Quetin (1571) ; Quincampoix (1261

26,290. — Rabondanges (1562) ;
cliff (1429) ; Ragot (1562) ; Rahos
1449) ; Raison (1433) ; Rambures (1
Rapistan (1398) ; Rapponel (1575) ;

)uand (1598) ; Romains (1287-
Ronce (XIVe s.) ; Roncherolles
817) ; Roque (1305-1411) ; Roque-
(1378-1379) ; Rosières (1240) ;
ynen (1453-1460) ; Rosoy (1355) ;
t (1459-1577) ; Roubais (1344) ;
(1519) ; Rougé (XIe s.-1337) ;
1574) ; Roullet (1556) ; Rous-
617) ; Routeau (1435) ; Routhe
Roux (1514-1558) ; Roy (1518) ;
(1562) ; Rozet (1273) ; Rucourt
; Rues (1601) ; Ruette (1564) ;
; Ruppières (1490).
96) ; Sabran (1545-1595) ; Sacy
1489) ; Sailhant (1583) ; Saine
0) ; St-Astier (1317-1589) ; S^t-
(1531-1707).
0-1717) ; St-Bénigne de Dijon
1) ; St-Cler (1413) ; St-Flour
9) ; Sainterailhes (1437) ; S^t-
(1560) ; St-Gilles (1473) ; S^t-
459) ; St-Julien (1253) ; Saint-
182) ; Ste-Marie (1601) ; St-Mar-

(1587); Sencourt (1499); Sen
Senevoy (1497-1663).

26,294. — Senevoy (1663-1745); Se
neterre (1559); Sernay (1555); Sérocour

26,295. — Sérocourt (1481-1682); Se
rière (1468-1523); Servat (1276); Seu
(1597); Sillé (1386); Silly (1483-1507)
1535); Sobeyras (1436); Sollier (1406); S
Soreat (1525); Soubrillant (1578); Souc
(1466); Soulages (1652); Sourdis (1668);
Spenser (1432-1446); Stafford (1431);
1446); Stewart (1429); Strepigny (1590
Sueur (1605); Suffolk (1425); Surgères
reau (1570); Susanne (1619); Suze (15
(1605); Sympill (1494).

26,296. — Tacon (1612); Tancarv
Taquenet (1605); Taqui (1478); Ter
Tende (généalogie); Terrigny (1594)
Testevide (1669); Thalemont (1511);
Thavagny (1580-1582); Thevenin (

ıy (1578) ; Valette (1558) ; Valin (1562);
lleguy (1565) ; Vallier (1552) ; Vallière
75) ; Valon (1610) ; Varanhan (1437) ;
Varton (1442) ; Varty (1565) ; Vasques
30) ; Vassan (1579-1679) ; Vassé (1379-
1562) ; Vaubourel (1561) ; Vaulx (1472-
02) ; Vayrac (1643) ; le Vefvre (1602) ;
endosme (1464-1533) ; Vennequetin
1320-1380) ; le Verd (1403) ; Vergelay
96) ; Vérigny (1418) ; Vernade (1442-
592) ; Vernon (1561-1567) ; Verrières
leye (1341) ; Verton (1605) ; Vesc
; Vezins (1603) ; Viard (1573) ; Vichy
Vienne (1383-1572).
le (1788) ; Vigier (1317-1332) ; Vi-
1449-1463) ; Villaines (1406) ; Ville-
(1631) ; Villejuy (1486) ; Villelon-
(1659) ; Villeneuve (1470-1476) ;
ers (1355-1641) ; Vincy (1395) ;
part (1442-1469) ; Virey (1381) ;
erny (1691) ; Vitré (v. 1160) ; Vi-

Baye (1540); Beaufort, en Champagn
lieu (abbaye au Bois-les-) (1518); Be
(1619-1629); châtellenie de Beauvais (
comté et châtellenie de Beauvais, et s
guillemont (1580-1627); abbaye de Be
de Peulan (1626); la Boe (1600-1655).

26,301. — Boissi (1574); Bonneville
chevêché de Bordeaux (1681); Bouge (
pelle de Bourges, seigneuries de Graça
(1613); Bourguillemont (1648-1651); Bo
(1637); Brachechien et les Blanchardièr
de St-Marsault (1630); Brosses (1592);
Bruère et forêt Claulée (1547); Brunay
de Mantes (1664); Célestins de Paris, à
à Buc, en la châtellenie de Château
vidamie de Châlons (1540); Chamb
Chambouroy (1506-1543); Chambray e

Dieu et évêché de Paris, et
ɜ (1446-1447) ; Évery (1494-
604) ; seigneuries de Fay et

582) ; Foigny (1547-1720) ; ab-
st.) ; Freschines (1502-1551) ;
ıont (1623) ; Gaillieules (1634);
seigneurie d'Orgues et Ar-
ɜ la Garenne, de l'abbaye de
569-1669) ; Génicourt (1619) ;
l'Abbé (1629) ; Grossespierres
ıisac (1644) ; Hardeville (1515-
ault et Gazeran (1530) ; Heu-
ıeglize (1695) ; Imphy (1477-
ʃ'-Jean-le-Rond (1540) ; Jarcy
; Joy-le-Châtel (1566, v. st.-
ɜrprigent (1590) ; Kermerrin
ıngogne (1704) ; Laverchines
1551-1604).

Leyren (1585) ; Limay et con-
église Sᵗ-Maclou de Mantes

Neuville (1572) ; N.-D. de Bonport (1
pagne (1497, v. st.) ; N.-D. du Chât
N.-D. de Gomerfontaine (1579) ; N.
Marne (1631) ; N.-D. de la Haute-B
de Plaisir (1623) ; N.-D. de la Prée
Montperoux (1688) ; Nyort (1433).

26,305. — Orgues et Arfons (16
(1404-1659) ; Orville (1645) ; Pacy (
les de l'église N.-D. de Paris (1
de Paris et collége de Chenac (148
rine (1586) ; Mathurins de Paris (1
thenay (1599-1612) ; Pierrepont (16
ret et les Chapelets (1586-1603) ;
Pompéiac (1552) ; Pontigny (1519) ;
Prye (1497, v. st.-1668) ; Puiravea
Rabac (1589) ; Raconis, Havelu et
chapitre de l'église de Rennes (
(1663-1664) ; le Rouillon (1642) ; R
sière (1672) ; Rose-sur-Couaisnon

26,306. — St-Antoine-des-Ch

9-1540); St-Martin du Tartre
, Neuilly-sur-Marne, Gour-
de-Gagny (1573, XVIe s.); S^{t}-
de Préaulx (1564); St-Remi
-Riquier (1522); St-Thibault-
-Vaast (1720); St-Vandrille et
1689); St-Ymer (1444); église
euré de Ste-Barbe et seigneu-
therine de N.-D. du Château,
-Chapelle de Vincennes et sei-
olombe de Sens et Célestins de
ire et fief de Chapchac (1538);
4, v. st.); Ste-Marguerite-Su-
assay (1489); archevêché de
0); Sèvres (1513-1566); Sou-
e (1644-1650); Teillay (1603);
7); Thillart (1598-1651); Thou
urs (1545, v. st.-1599).
7); Vaux-la-Reine (1522-
arenne, en Brie (1486-1577);
aucourt (1668); Villeneuve-
r-Verberye (1545, v. st.-1551,

rouette-en-Thérouanne et de la Gr
1638).

26,310. — *Titres concernant Pa*
cherie; petit Pont près l'Hôtel-Die
rie, St-Paul et de la Mortellerie (1
Vieille-Pelleterie et Saccalie; fief
Pallu; palais-galerie Dauphine; h
et du Coq (1540-1671); rue Neuve
rue de Cléry (1640); rue St-Honoré
(1689); rue Chanverrerie (1540); r
sous la Lingerie, près la boucheri
rue Serpente (1540); rue de la Port
faubourg St-Jacques (1658); rue d
derie (1540); le Riche-Laboureur (1
tellerie (1642); rue de la Barilière (1
(1673); enclos du Palais (1639); rue

26,311. — *Titres concernant Par*
Nesle; fief situé derrière le jardin St
du grand voyer de France; censive

entes (1685) ; droits du Roi ;
0) ; trésor trouvé aux Carmé-
(1402).
nant Paris. — Saisie de mai-
es religieux de Barbeau et le
u trésor (1675-1679) ; vente à
masure sise rue Geoffroy-
le procureur de la Chambre
(1676) ; pont St-Michel (1640) ;
e du Harlay (1671) ; péage et
ont-Neuf, pont St-Michel et
^t^-Antoine (1696) ; halles ; pro-
le préposé au recouvrement
la vente des places de Paris
ierie ; manufactures d'étoffes
; pont St-Michel ; marguil-
(1565) ; chapitre St-Germain-
le Paris (1622) ; pièces rela-
au bout du pont St-Michel ;
du domaine et le prévôt des
de Paris et de Blois et Uni-

St-Antoine (1684); rue St-Hono
comptes du domaine (1688); m
Lune (1682); St-Julien (1673); m
grand et petit Nesle (1572); S^{te}-
de la Mortellerie (1627); N.-D. d
Germain-des-Prés, collége Mazari
gardes et archers de Paris (1690)
arrêt de l'an 1684 contre les sei
fait au roi la déclaration de le
de l'an 1645 relatif aux dom
1696, en faveur de divers officiers
Chapitre St-Honoré (1695); Quin
aux-Clercs, Garges et St-Denis (1
vais et chapitre St-Maur-des-Fo
(1688); enclos du Palais, Châtele
(1660); boulangers (1563); chiru
du procureur du roi contre
(1673); Quinze-Vingts (1673); r
marché établi sur une place appa
de St-Roch (1678-1688); Hôtel-Di
(1686); procès entre Jacques de

(1404-1550) ; Motte-St-Firmin
t (1561) ; Savigny (1490-1602) ;
ville (1614) ; Buat (1561) ; Chau-
ages (1398-1565) ; charnier des
censier du Roi à Paris (1540) ;
; St-Thomas-du-Louvre (1540).
illefer (1597-1697) ; Mirebeau,
; ferme des coches et carrosses
s mobilières (1690) ; Songeons
; Chambre des comptes, Cour

et Valengin, en Suisse ; Join-
2) ; la Motte-Mourgoin (1744) ;
juestion de savoir si, dans la
le mariée à laquelle, par la
hu un fief depuis qu'elle est
neur ; coutumes et usages de
igny ; fief de Cazaux ; Maule-
issières ; fief de la Basseroche
(1677) ; la Flocelière (1712) ;
hastelneuf-sur-Allier ; Aigre-
omaine de France et Navarre
mté de Brienne et Ville-sur-

nel (1708); Faulin, Coulanges-sur-
la Grangefolle, Charentonnay et So
maine du Roi en Languedoc (1639)
des fiefs; chapelle N.-D., dite de la
sous-Passavant (1328-1580); fouages
1476).

26,319. — Censive des religie
Champs dans la ville, les faubou
Paris (1540).

26,320. — Censive du fief Mai
censive du chapitre de St-Marcel
bourgs et la banlieue de Paris (154

26,321. — Censive du chapitre
et dans les faubourgs et la banl
(1448-1493); Boulye (1504); comt
1493); Fontevrault (1606); duché
gny (1681); Contre (1545); Haravi
gny et fief de Rosay (1610); Cric
deuil; St-Germain-des-Prés, à
finances (1486-1495); moulin le

liers ; Coetmaléon ; Frespech ;
ulinet ; Availles et Azac (1455-
(1398-1515) ; église St-Aspaut
c, Laage-Chouet, les Petites-
5); Chaumont (1554); Lonmée
ré St-Louis de Poissy ; Autry
rre ; Mauléon (1614) ; la Boul-
hevalière (1735).
77); comté de la Marche, S^t^-
et Availles (1390-1608) ; Mor-
St-Denis-de-la-Chartre, de Paris
-du-Pas, de Paris (1540) ; Ban-
(1666) ; Villeporché (1646) ;
713) ; receveurs des finances
naître Gervais (1540) ; censive
540) ; censive de St-Magloire
Garges (1540) ; censive du
nsives de St-Victor et de S^t^-

ux contenant les plaintes et
utés du pays chartrain aux
76).

sives diverses à Paris (1540) ; domaine
Melun ; comté de Vertus (1693) ; contrô
(1522); bureau des finances de Lille; bail
soriers de France (1629); Saunières, en B
veys (1683); Hoenlensperg; Courtenay
Vincennes (1387-1698) ; ordonnance d
la Marck, duc de Bouillon (1568) ; extr
de la Ferrière, concernant le domaine
saisie des tabellionages appartenant à l
Fontenay (1691); engagistes de Nor
Soissonnais, Champagne, Touraine
gabelles (1654) ; bois de Normandie (1
roi (1668) ; engagistes du domaine (16
Rhône, la Garonne, la Saône et la Dor
belles dans l'élection de Chaumont (1
les généralités de Bordeaux et de Mon
maine du roi (1667) ; Passy ; St-Denis (

ue des Barres, à Paris (1603) ;
ifférentes provinces ; Empuré
Bressonvilliers et Montlhéry
l) ; comté de Brie (1672) ; Pro-
3-1669) ; Gonesse (1589) ; Lar-
1711) ; Beaumont-sur-Oise ;
Vexin (1680) ; Thomery et
la-Guyarde (1668-1669) ; An-
vigny (1680) ; Épernon (1668).
nneval (1255-1668) ; Largoüet
augour (1480) ; Quintin ; Lan-
95) ; Vieuxpont (1674) ; Pont-
cé et Ingrande (1709) ; Pont-
alette et Cambounès (1416) ;
55) ; Bruières-sur-Cher (1535) ;
1572) ; Esteil (1603) ; Rosnay
repelisse (1630) ; Branville
672).

Meaux (1581-1599) ; St-Vigor
ontevrault et Saumur (1653) ;
rieuré de St-Pierre de Par-

(1687); Nonnet (1544); fouages d
1539); Niort et Fontenay (1528);
Pierre de Melun (1474); le Grippon
Massiliargues (1304); St-Pardoux (
de Soissons (1613); la Brousse et
Oissery (1620-1634); fief au Vava
Marcou (1638); cathédrale d'Évr
(1653); saisie de fiefs (1665); abba
Flumesnil (1662); Vieuxpont (1678
Ermenonville.

26,332. — St-Sévérin de Bord
deaux (1262-1704).

26,333. — Homps (1676); Vil
(1503-1687); offices de receveurs a
et revenus patrimoniaux des vill
Calvisson; Calvisson, Manduel, Ma
et Jonquières (1565-1698); Pujau
mage des vassaux du roi en Langu
Narbonnois (1688-1689); Corneilla

›); Chanoy; Château-Thierry
); Cherencé; Clos-le-Crécy
1612); Courville (1500); Cou-
178); Dieulevart (1566); Ducé;
(1428-1617); la Ferté-Bernard
;es (1407); Gamaches (1620);
; Grèves (1384); Gascognelle
537).
27); les Baux (XIVe s.); Lisieux;
ans (1467); la Martinière (1621);
›uel (1506); Montfaucon et la
›rency (1548); Nantes (1579);
654); Ricarville (1488); la Ri-
a Mothe (1569-1601); la Roche-
78); St-Brieuc (1678); Ste-Cha-
; Mello (1601); St-Florentin
; (1614-1655); chapelle St-Lau-
.e Lisieux (1637); chapelle St-
toise (1648); Saumur et Mon-
(XIVe s.); Saultray (1626-1661);
(1576); Thieule et le Tremblay
Voisins (1527).

Ferté-Gaucher (1597); Launay-Reg
mont (1558); les Baux; Provins; le Me
Thiart (1516); Méry-sur-Seine (1477)

26,340. — Terrier fait en 1539 o
sions de divers seigneurs, à Paris et

26,341. — Montejean (1479); Baig
chères-l'Évêque (1514); Bazoges, en
le petit Belou (1659); Beaurepaire,
Boishuguet (1592); les Briffières (161
Montagu, en Poitou (1599-1638); Mo
(1412-1561); Surgères (1653); le Puy-d
zoges, en Poitou (1600-1681).

26,342. — Lindron (1548); St-Port
belin (1531-1574); comté de Foix (1
d'Angely et les Landes (1553); duché
Toulouse, Capendu et Alzonne (1727
Loire (1587); seigneurie des Marestz,
1602); chapelle d'Andraut, près S^{t}-Ma

icardie (1641-1711); fief du Buat,
31); baronnie d'Engoudsent et
en Flandre (1698); Maisnières

du Palais, à Paris (1365-1650);
ne-le-Comte (1709-1713); Us
; Bornac (1720); la Barre-St-
(1708); Aubigny (1692-1701);
St-Denis de Reims (1547-1638);
Sablonnière (1665); église de
eux (1472-1650); le Plessis-au-
); St-Germain-sur-Meuse (1666);
Charmoy (1680-1686); Rosny
le-Rex (1720); Grattecuisse et

1439-1681); Cailly (1656); église
Dreux (1585); Puy-Remigier
(1683); abbaye Ste-Croix de
court (1636-1705); Houllefort
ency (1715); Montreuil-Bonnin
Mantes (1562); Senevoy (1717);

Grise et Nueil (1664-1712) ; abbay
Aulnoy d'Arbot (1135-1679) ; le Bu
Moutier-St-Jean (1630) ; Escalles
(1692) ; Châteauvieux (1699) ; St-
(1687-1689).

26,348. — Achey-le-Duc (1602
1626) ; Aiguevive (1632) ; duché d'
querville ; Alluye (1306-1718) ; An
Empuré (1438-1477) ; Ancerville
(1488) ; Anderlecht (1626) ; Angoulê
et Mouflaines (1557) ; Antigné et
trames ou Entrammes (1571-1643).

26,349. — Arcy-Ste-Restitute (
(1472-1702) ; Argenton-Château (1
Arthenay (1686) ; Artois (comté) e
Auberive, Bay et Aulnoy (1190-
(1307) ; Audenacre (?) ; Auge (1399)

lieu, en Anjou (1608); Beaulieu,
aumont (1555-1593); Beaumont-
ɔré (1663); Beauregard (1663);
Préaux (1670); chapitre de Beau-

, (1589-1604); Béarn, Parabère,
aufort (1513-1611); Bazoges-en-
ɔlet (1607); Bellengues (1540);
leville (1604-1709); Belloy (1680-
neuil (1573-1652); Berrie (1636);
les coutumes de Berry; Béthisy
; Beu ou Bu (1523); Bèze (1602);
.); Boufferis et Beauvoir (1592);
623); la Blanchardière (1531);
; (1373-1429); Blémur (1384-1524);
nier et Tillières (1600-1610); Bois-

.
56-1687); Boissy-le Chastel (1654);
fief de Bonnerte (1539); Bonvil-
1395); Bordet (1630); fief du Bos-
Boucé (1638); Bouchemont (1674)
Bonière ou la Bouière, en Breta-
ɔgne (1554-1620); le Bouquet et

se (1649); Bruyeres (1720); le Buat
rie de Bure-le-Roy (1509); Bures et J
ry et fief de Chaumont, en Blaisois
(1490); Bussy-le-Chastel (1469-1536);

26,354.— Cadouzan, en Bretagne
1706); la Canourgue (1298-1526); Ca
pelle, en Artois (1681); Carois (1564
Chabenet (1619); Chaillot (1708); Chai
(1702); Châlons (1703); Chambly (1687
le Mont (1550); Charonne et St-Mand
Champagne (1514-1540); Champdolent
(1646); Champigny et la Tour (1527-1
Chapelles (1563); la Chapelle-St-Pi
Chappeau, en Touraine (1569); la Cha
die (1570); Charny (1515); Charonne
roux (1651); Chartres (1543-1707).

26,355. — Thorigny (1526); Chastel
les Chastelliers (1564); Chatelperron (1
en Brie (1528-1558); Châteauneuf, en

519-1627); Coëtmaloen (1718);
30-1624); Combourg (1676);
nges (1549); Conches (1580-
ans-Ste-Honorine (1606); Cor-
); Corbie (1608); Coucy (1678-
645); le Couldray-Montbault
Pouillé (1648); Coulonges et
ulommiers (1414); la Coupe-
St-Sauveur-le-Vicomte (1412);
manche (1530-1604); Courte-
534-1569); Coutances (1396-
; Cravant (1523); Creil (1465);
Crespy (1478-1677); Croissy

23); Dancy (1604); Dangeau
Daugeon et le Mesnil (1562);
1 (1683); Dolu (?), en Beauce
1355-1706); principauté de
1 Douaires, en Artois (1523);
le Mont (?), en Berry; Dun-le-
454); Églis et St-Yon (1394);
1518); bois d'Ervaux (1659);

Fresne (1537-1634); fiefs de Fret
Frette et Longny (1670); Frocourt (
et Beauvais (1569); Frocourt et
Froullay (1658); Fumichon (1617)
fief de Galpic, en Bretagne (1685); (
la Garde-aux-Valets (1375); Garge
(1663); Gaudin (1494); Gélos (1687); (
le Genêt et Glatigny, au Maine (
Berry, et Fontevrault (1716); Gouvel
res (1604); Grumesnil (1502); Grar
gneurie du Grand-St-Léger, Beau
Quierres et Choisy (1631-1668); Grate
tecuisse et Morannes (1690); Gre
(1591); Guadeloupe (1664); la Gue
Guerche, les Brossardières, la Che
Guerrots (1648-1662); duché de G
(1684).

); Izembertville (1625-1632); la
604); Jaux (1549); Jaulzy (1644);
ouarre (1659-1669); abbaye de
610); Chalonnes (1613); Juilly
4).
551-1552); Lamour-Dieu (1668);
(1583-1677); Languedoc; Laon
656); Largny; Largouët (1686);
letas (1662-1672); Launay (1651)
t Chavaignes (1585); Laval (1629-
(1685-1690); prieuré du Lay, en
en Beaujolais (1677-1683); Lei-
s (1629); Lertheing(?), en Auver-
)6-1569); Libourne (1451-1742);
uil (1684); Lire (1381); Lisle-
Livry (1658); canal de Loing
ie des Londes, en Normandie
Longueville (1592-1678); l'Hôpi-
58); Loisé (1653); le Luat; bois
es-Aix (1540); Lucy, en Niver-
720); Luzeret (1693); N.-D. de

ouchard (1663); Maire (1466-

Mézières (1601) ; Metz (1653) ; Met
Meung-sur-Loire (1630) ; Mimeran
Mitry (1604) ; Moncel (1543) ; Mor
chevrier (1560-1679) ; Montgoube
(1626) ; Mont et Bouilly (1658-16
1735) ; Montargis (1547-1709).

26,365. — Montataire (1654-167
Montfaucon (1536-1572) ; Montfort
Montgaillard (1671) ; Montigny (1
et Cernusson (1626) ; Montjay (164
(1685) ; Montmorillon (1522-1650
pensier (1543-1734) ; Montereau
Picardie (1574) ; Montreuil et Vil
St-Michel (1473-1476) ; Mont-S^t^-Su
Athis (1624) ; Moricq (1700) ; Mor
lins et Nogent-le-Roi (1662) ; Mor
Mortain (1529-1736) ; Mortemar (

); Nœux ; Nogent-le-Neuf (1653);
Normandie (1410).
ıdie (1410-1558) ; Nozay (1618);
-sur-Vicoing (1702) ; Ossonville et
ɔis (1574) ; Olibon (1682) ; Ollezy
489) ; Orfeuilles (1456) ; Orcival
1617) ; Orléans (1460-1736) ; Oul-
lly-St-Front (1527-1598) ; Ourches

ye ou Pensefolie (1550) ; la Papi-
'arrabère (1687) ; Paris (1232-

329-1725) ; Passavant (1491) ; les
:e (1688) ; les Perreaux et Migny
7-1719) ; Peynier (1463) ; Picau-
1519) ; le Piéton (1719) ; Pinon ;

535-1630) ; Pissannesse, en Anjou
ıandie (1668) ; le Plessis-Bude
ɔis (1674) ; collége du Plessis, à
ourel et Bierné (1650) ; le Plessis-
e Plessis-Macé (1623) ; le Plessis-

(1672) ; Ribaucourt (1707) ; Ribem
court (1497) ; Roche-les-Mayel (
(1650) ; Rochefort, en Anjou (1618
de la Rochefoucault (1142-1489) ;
cheménier (1524-1645) ; Rodon (15
Roleighem (1687) ; Romainville (1
(1605-1607) ; la Roque (1548) ; R
(1446-1661) ; prieuré St-Sauveur d
Roze (1666) ; Ruffec (1535) ; Ruillé

26,373. — Sacey (1728) ; Sacq
(1688-1696) ; St-Aquilin (1516-167
Châtre ; St-Brisson (1625-1639) ; S^t^-
Céré (XIVe s.) ; St-Crepin (1260-16
lommiers (1534) ; St-Denis-en-F
Désir (1575) ; St-Diéry (1640) ; S^t^-
1700) ; prieuré St-Étienne d'Ars,
St-Évroul (1472) ; St-Florentin (16

renne (1714-1719); St-Quentin et
lie (1648); St-Romain (1550); S^t^-
-1584); St-Saturnin de Chevreuse
uveur, au diocèse de Sens (1675);
47-1588); St-Vaast d'Arras (1602);
ié (1666-1689); Ste-Catherine de
rine, dans la Marche (1601); S^te^-
); hôpital Ste-Croix, à Joinville
195); Ste-Sévère (1662-1697); S^te^-
).
le St-Dizier pour les années 1562-
elatives à la même localité pour

t Boissy (1669); château de la
Brie (1539); le Sap (1473); Sapo-
la Saulsaye (1519); le Sauvoir
0); Say (1553); Séez (1737); Sei-
1); Sepvret (1606); Série (1444);
train (1494-1617); Sery (1703);
essières (1645); Sèvres (1617-
e, en Béarn (1691-1731); Sois-

Vaumoise (1672) ; Vaudrey (1738) ;
Vaux, près la Fère (1549-1698) ; Vaux
Vaux, Châtillon et Bagneux (1632)
(1724) ; Vay, en Valois, ou Vez (1589)
la Venaiserie (1543) ; Vendôme (160
en Poitou (1580) ; Verines (1526) ;
Verneuil (1698) ; la Vervolière (1688)

26,379. — Vernon, en Normandie
Poitou (1504-1564); Verquigneul (148
vergne (1618) ; Versailles (1690) ;
1576) ; Veuilly (1611) ; Vieille-Brioud
Champagne (1493-1503) ; Villebon (16
Ville-d'Avray (1524); Villedemanche (
en Beaujolais (1474) ; Villeneuve, en
Villepreux (1559) ; Villers, en Nor
lers, en Poitou (1672) ; Villers, en
Villers-Coterets (1676-1717) ; Ville

Normandie (1457-1624); Deszay
ux-Lions (1680); Dignonvillier
); Domainville (1608); Dompierre
-1676); Dracy (1714); Driencourt
.676); Esnonbusc et Nombusc
Orge (1600); Esternay (1655);
ecourt (1664-1668); Évry (1584).
ières, à Valécourt (1479-1576);
Fère-en-Tardenois (1606); Fer-
Ferrières (1575); la Ferté-Hu-
té de la Salle-les-Cléry (1556);
Flexanville (XVIIe s.); la Fleurie
ie (1598); la Folie (1603-1699);
aine-Aubron (1519); Fontaine-
ailles (1503); Fontenay (1691);
7); la Forêt, en l'Ile-de-France
à Garancières (1619); la Forte-
noy (1526-1598); les Fourgs
13-1682); Frecot (1602-1616);
Freslonnière (XVIIe s.); Frolois

Normandie (1476-1719) ; le Hamelet,
1574) ; Hennemont (1669) ; Haravillier
celaines (1606-1607) ; Hardeville (1495)
1639) ; Hélicourt (1607) ; Hémévillers
Normandie (1616) ; Hérouville (1548
(1616-1620) ; Heudicourt, en Norm
Heugueville (1492) ; la Houssaye, en
Houssey, à Villebourgeon, en Sologi
(1697).

26,395. — Les Ifs, au Maine (16
Isancourt (1637) ; Jarnioux (1559-1583
Jarzé (1694) ; Janvilliers (1606-1613
Jouy-sur-Morin (1533-1617) ; la Jutièr
Juziers (1550-1643) ; Lagny-sur-Marn
(1606) ; Laigneville (1584) ; Lac-Roger
(1456-1673) ; Landivisiau (XVIIe s.) ; L
(1506) ; Lanvern (1603) ; Laon (XVIIe s.)
de-France (1613) ; Largny (1713) ; La
Lautrec (1639) ; Lay (1611) ; Lenharé

St-Ouen-du-Breuil (XVIIIe s.);
52); St-Prest (1489-1594); S^{t}-
rès Nemours (1580); St-Sor-
l); St-Vallier (1547); St-Yon,
26); Salmaise (1681); Sauchay
ulx ou Sceaux? (1454); Sau-
Savarière (1594); Seronville
-1616); Souilly-Claye (1404-
pertuis (1602).
1606); le Theil-du-Servant
15); Tessonville (1604-1616);
, en Poitou (1516); Tillay-S^{t}-
4-1633); Tizé, en Bretagne
; Torpes (1569); la Touche,
rès Nemours (1390); Tour-
(1561-1620); Tracy et Neu-
; Tramery (1736); Treffort,
blay-le-Vicomte, en Beauce
58-1598); Trou, près Trappes
; Tuonguindy (1583); la Tur-
664-1694); Vallegrand, près
ry (1548); Varambon (1654);
hamps, en Brie (1631); Vau-

domaine du roi en Picardie (1582-1708
s.); Montmirail (XVIIe s.); Péronne (167
thieu (1666); Senlis (1641); domaine d
(1674-1697).

26,406-26,409. — Recueil de pièce
guedoc, classées par ordre chronologi

26,410. — Pièces relatives au Langu
domaine du roi dans le Luxembour
(1664-1665).

26,411. — Agde et Montagnac (14
du roi en Agenois (1630); Aignerville
1512); Alençon (1696); Amiens (1678
1688); Astarac (1666); Avesnes (xv
(1705-1707); Bar-sur-Seine (1660); Ba
Bazincourt (1580); Bazoges (1626); d
Béarn (1595); Beauchesne (1531); le B
(1494-XVIIe s.); Bièvre-le-Chastel (166

ı Auvergne (1669-1679); Cler-
1632); fief Communel, à Meu-
Conflans (1642); Coucy (1499);
nces (1412-1696); Coutances et
t (1654); Creil (1582); Cur
1688); Damville (1576-1599);
ɜmouville (1710-1714); Dijon
unois (1593); Épernon (1669);
6); Écouen (1594-1674); Épiais
ıx; le Fesq (1591-1691); Grand
; Grisy (1560-1561); Fontai-
1685).
inaut; îles du Rhône (1696);
ion au domaine du roi des
ce (1667); Yvetot (1651); Ivry
742); Lédat (1477-1554); le
(1679); Lileau (1565-1566);
(1349-1529); Lurcines (1616);
prévôts des marchands et
1294 jusqu'en 1623; fief de
omaine du roi dans la géné-
ıconnais (1647); la Meilleraie

(XVIIe s.) ; Normandie (1325-1708) ; Da
sès (1711) ; l'Houmeau (1319) ; Our
Pamiers (1481-1680) ; Paris (1556
(1381).

26,417. — Duché de Penthièvre
Perche ; Périgord (XVIIe s.) ; fief de
(1604) ; Picardie, Reims, Châlons e
Plessis-Rougebec (1353. v. st.) ; dc
Poitou (XVIIe s.) ; Poix (1400-1564)
(1719) ; Pontautou et Pont-Audeme
(1691-1718) ; Précy-sur-Oise (1362-16
1687) ; le Puy (1537-1545) ; Puynorm

26,418. — Rampan (1512) ; Renc
(1683) ; Ressons (1674) ; Réthelois
(1708) ; la Rivière (1509-1540) ; la F
la Roche-Guyon (1651) ; la Rochelle
roi, à Rouen (1657-1673) ; baillis
(1480) ; St-André-le-Désert (1647) ;

XIVe s.-1653) ; Tinténiac (1662);
510) ; domaine du roi, à Tou-
546) ; Tourmont (1621) ; Tour-
s (1705) ; Vaucouleurs (1633-
rs (1668) ; Verdun (1665-1671) ;
ion, en Angoumois (1483-1661);
690) ; Villainville (1472) ; Ville-
ennes (1518) ; Vire et Condé
igy (1522-1640).
u roi en général ; table des
le quatrième registre latin
hambre des comptes, concer-
omaine du roi en Languedoc,
rre ; foires et marchés ; droits
roi dans les villes et bourgs
e ; recueil de pièces classées
oncernant le domaine du roi

ièces, classées par ordre chro-
omaine du roi (1692-1707).
ecueil de pièces classées par

Pépin (1629); le Bossu (1645); C
(1618); Pelet (1649); de Coraen (1
Paulmier (1630); Saveuses (1633);
vaisse (1633); Berne (1663); Mad
(1654); Farrel (1662); Delisle (1670
Conty (1652); la Garenne (1570); Da
(1651); Dessandrie (1638); Saveuses (1
Roddes et Gantel (1575); Gèvres (1641
Villars (1625); Perrot (1577); Beau
neuve (1663); Isnard (1570); Prévo
(1644); Anglure (1592); Tilly (1622); V
(1600); Daubé (1640); Morice (1663);
Perignam (1638); la Morselière (16
Fromont (1574); Challot (1578); la Hay
(1586); Richier (1579); Marle (1578);
Blanc (1574); Jouaneau (1589); la Fos
(1579); Malart (1567); Guttry (1558). —
siastiques : Trinité de Caen (1401); S
(1487); pièce indéterminée (1487); S
cherville (1489); Fontevrault (1524);

; Nogent-l'Artaud (1604-1613); mour-Dieu (1677); St-Louis de ıe-du-Mont-les-Provins (1681); -France (1665); Corbeil (1414); 67); hôpital St-Jean-Baptiste Soissons (1601).

des Suisses au service de la 565; arrêts de l'an 1644 ano- ırlement de Paris; titres origi- hronologique, de 1541 à 1599, s de Paris et de Normandie et le Normandie; mémoires rela- fficiers du Parlement et de la Normandie; titres originaux, logique, de 1600 à 1672, con- 'aris.

pièces originales relatives à la 'aris, classées par ordre chro- qu'en 1667; mémoires impri- ires du roi; création de secré- s originaux relatifs aux secré-

ville de Lyon ; imprimé (1721) ; exem
tion pour Metz, Toul, Verdun et Chin
de quatre secrétaires du roi au Parlen
chancelleries à Toul, Verdun, Sedan e
notaires en Lorraine (1692) ; neuf titre
gue et au Lyonnais (1474-1489).

26,438. — Quittances et pièces div
tance, données dans l'Ile-de-France, l'
et le Maine (1541-1657) ; tapissiers, apo
et selliers de Paris (1697-1740) ; Picar
(1377-1672) ; Champagne (1551-1621).

26,439. — Champagne (1564-1633)
neliers de Châlons (1738) ; arrêts dive
1565 jusqu'en 1699, concernant les off
les greffiers des cours, les substituts
procureurs, avocats, lieutenants génér
Paris, les inventaires, les offices de po
abolitions en faveur des troupes qui
sordres, les semences des terres, les

; Poitiers (1602) ; analyse de piè-
ɔ Rives (1211-1583) ; Faremoutier
ɔerpétuels (1686) ; Bordeaux (1684) ;
ɔcquentin (1655) ; Poitiers (1665) ;
661) ; Charroux (1682) ; N.-D. de
) ; St-Marcel (1690) ; Arthun (1676) ;
ɡlise de Bourges (1658) ; édit du
liction ecclésiastique (1695) ; biens
remontrances de la ville de Ca-
ogue (1721) ; Clérac et St-Michel-
luni (1659) ; Orbais (1639) ; mé-
ɔau contre Dom Carpentier (1741) ;
e Fitz-James, évêque de Soissons,
. de Paris (1741) ; chapitre d'É-
et Juvelize (1741) ; N.-D. et uni-
) ; factum pour Jeanne-Baptiste
Jean Harel ; bref d'Alexandre VII
ɔ Cîteaux ; statuts de la faculté
cathédrale d'Évreux (1221-1616) ;
389-1634).

Recueil de titres relatifs à la

fouages de Normandie (1401-1536) ; à
ces cotées 273-276, concernant l
1553).

26,458. — Priviléges des bourge(
1614) ; parlement de Bretagne (1580
(1695-1706) ; quittances et provision
1674) ; offices au Parlement de Bret
ges (1683-1714) ; droits d'albergue e
vence (1672) ; les Baux (1251) ; confi
ges accordée à la Provence par Cha
droits de poids du blé et de la
(XVIIe s.) ; exemption de la recherch
faveur des bénéficiers de Prove
moyenne et basse justice au Castel
tre Jérôme Grimaldi, archevêque
tienne (1675) ; Chaffaut (1663) ; Ar
de Vacquerel, Canadel et Forneret

aine d Hebecrevon ; lettre au roi
21) ; Bourgfontaine et Cuise; ex-
e François Ier; terres dépendant
uge (1666) ; procuration donnée
se-Marguerite de Lorraine, prin-
n échange de terres ; arrangement
éritier de Françoise de Lorraine,
anciers de la succession (1685) ;
la succession de la comtesse de
imés ; princes de Longueville ; roi
du Maine et comte de Toulouse
roi (1714) ; bref du pape au roi
oire pour madame de Nemours
ti ; lettre de Louis XIV à la reine
ne ; trente-sept titres concernant

titres des années 1572-1647 con-
roit de *committimus* accordé aux
du royaume (1678) ; nomination
à l'université de Nantes (1681) ;
s ecclésiastiques (1691) ; St-Avit,
1694) ; établissement de séminai-
rin (1699) ; assemblée générale

manderie St-Jean de Senlis ; St-Jea
commanderie du Temple ; comman
grand prieuré d'Auvergne ; comm
ville ; Hôtel-Dieu de Paris (1157-12
tes de St-Maurice (1728) ; jésuites d
Roanne (1660-1664), de Nevers (160
de Bordeaux (1674-1675) ; jésuite
quittances du procureur des jésuit
France et de la maison de St-Louis

26,462. — Ordre de St-Jean de J
commanderie de St-Jean de Latran, à
St-Jean de Jérusalem en Auvergne
Jean de Jérusalem à Narbonne (167
1636), à Auxerre (1673), à Paris
l'ordre (1716) ; Temple, à Paris (12
entre les ordres de N.-D. du Mont-
de Jérusalem et celui du St-Esprit
1698) ; arrêt concernant les maladr
royaume (1634) ; St-Esprit de Mont
dreries et hôpitaux du royaume (16

ne (1707) ; Bordeaux (1672) ; mani-
(1734) ; Fontevrault (1547-1591) ;
'ambassadeur du roi catholique à
ouchant la guerre entre le roi et
ltôte des Cervoises à Arras (1524) ;
iittances (1506-1578) ; registre du
défauts rendus contre plusieurs
1678.
n des gardes des minutes (1674) ;
de la naissance du Dauphin (1676),
roi, expéditionnaires en cour de
sion des arpenteurs et mesureurs ;
ns à celles d'experts jurés (1690) ;
iers en liquides, excepté à Paris
s places de barbiers-perruquiers,
; création de conseillers vérifica-
de Limoges (1690) ; création de
ues (1692) ; assesseurs conseillers
ns et droits des courtiers en liqui-
ssurances (1692) ; courtiers en li-
es pour les officiers des maréchaus-
s premiers échevins (1693) ; marc

royaume (1709) ; officiers des cour
présidiaux (1715) ; officiers des chan
tion de maîtrises d'arts et métiers d
du royaume (1725) ; viguier de Bea
de papegault aux habitants du Cro
de Senlis (1698) ; marchands mercie
liers de Cherbourg (1713) ; trente
diverses des années 1523-1709.

26,465. — Statuts de l'Universit
gués en 1598, touchant la faculté d
tumes concernant les fiefs ; coutum
comté de Paris ; lois concernant le
ques sur la Bretagne, les Bourguig
nations et religions.

26,466. — Volume relatif à la se
gneurs de Ray, en Franche-Comté

26,467. — Fouages de Normand
tances et pièces diverses concerna

ts, majors, etc., des hôtels de
n concernant le port d'armes
e la garde du roi (1721); com-
ommes du roi (1722); livrée des
rêts concernant les armoiries
première compagnie des cent
iens aliénés par les ecclésiasti-
age (1724); rétablissement des
ise (1708); officiers de la vénerie
de Paris; gages héréditaires aux
); lieutenants criminels, com-
es rôles (1693); juridiction des
rs (1629-1630); postes et messa-
l des contrats et actes de no-
ons et notaires royaux (1604);
); greffes (1661-1665); receveurs
de nobles donnée aux bourgeois
; des années 1568-1654; mon-
litaires (1687-1698).
rmes et pièces militaires (1686-
iérédité aux notaires et procu-
e maréchaussées en Franche-
in président et de six notaires-

attaque du fort St-Philippe (1756);
fiés ; plan d'association ; complimen
mon; conjuration à Malte (1749) ;
Fontenoy au roi ; les Tronchinades ;
à un anglais ; pamphlet en vers con
(1705) ; constitution *Unigenitus* (1720
tion d'une thèse de Jean-Martin de P
en faveur du curé de St-Nicolas-de
arrêt contre la *Lettre de M. l'Évêque*
Procureur général (1754) ; arrêt contre
recueil, curé de Ste-Marguerite, à Par
Ste-Croix d'Orléans (1755) ; suppressio
bres des enquêtes (1757) ; officiers et
ment (1753) ; arrêt concernant la déli
niers d'Orléans à l'avénement des évê
(1753) ; mandements de l'archevêque
res-généraux de Bourges et de l'évêqu

contre Noël Magnier (1648);
e France (1633); péages (1661);
u droit de confirmation (1644);
on (1701); extrait du commen-
le Normandie; jésuites de la
); chanoines du Vivier (1672).
et pièces diverses (1354-1385);
os (1419); Dauphiné (1584);
517); Maffliers (1535); Couppi-
e Cossé et Diane de Poitiers
627); Jacques de la Londe et
Bellefonds (1654); assemblée
7 octobre 1594; accord entre
; évêque et chapitre d'Évreux
re de Cueille (1503); évêque et
520); les Essarts et Fransaches
Perray-Neuf (1662); Vesseaux
0); St-Sauveur, près Bray-sur-
523); Esquetot (1525); Vouilly
blis (1562); Brissac et Gondy
ont-Renaut (1568); Joyenval

Villoiseau (1493) ; Dangeau (1493-1
(1618) ; maçons et charpentiers (1672)
Chamond (1672) ; Rochefort (1689) ; Fo
Mailly et Cathoire (1714) ; la Forest de
procès Bontemps et le Cordier (171
deniers (1704) ; Bareau (1722) ; Ménard
(1719) ; Monceaux (1391) ; Bareau (17
(1722).

26,474. — Courtois (1579) ; Brach
(1612) ; Deleau et Brunet (1652) ; Pépi
(1628) ; Émeri (1630) ; Michel (1631)
Penilleau (1644) ; Contre (1646) ; Mara
tal (1655) ; Dubois (1657) ; Johannot
(1663) ; Robert (1674) ; mandement de
Laonnois (1682) ; du Buisson (1739) ;
(1662) ; Blanche (1691) ; Roger (1667) ;
(1713) ; Lespaisle (XVIIe s.) ; Jacquin et
Laonnois (1629) ; Giguet (1718) ; Perr
(1672) ; Desfieches, Cauchoys et du Qui

2) ; l'Hôpital (1582).
concernant la seigneurie de
1620-1625).
ıri II, roi d'Angleterre, conte-
ettre de Henri Ier à l'arche-
eigneurs normands (date illi-
ard de « Benbila » (1285), de
1324-1325) ; Melleray (1459) ;
(1491) ; Ville-l'Abbé (1508) ;
é et Hôtel-Dieu de St-Thomas,
se de Bayonne (1519) ; l'Espine
Normandie (1665) ; Malnoue
urdon (1702) ; Pontac (1662) ;
Horcholle et Alleaume ; lettre
e les sujets de l'Empereur qui
(1723) ; procès des mission-
en et Delaborde ; Limousin
494-1645).
) ; artillerie (1438) ; lansque-
e (1561) ; hommes d'armes
571) ; Illiers (1576), ligue et

ment au roi (XVIIe s.); secrétaires du ro
sur la Chambre des comptes de Lorra
Metz; liste d'officiers (1633-1754); lett
(1752).

26,479. — Recueil de vingt-sept tit
sont des édits, déclarations, lettres
XIV et arrêts du conseil d'État conce
de justice établie en 1661 (1661-1669).

26,480. — Copie de titres concern
de Saintes, depuis l'an 1047 jusqu'à
chartes concernant l'évêché de Me
Madelaine de Châteaudun (1269); d
Champagne (1296); Narbonne (1307)
(1308-1309); le Puy (1345, v. st.); test
Bourbon (1375, v. st.); traité touchant
taine entre Henri IV, roi d'Angleterre,
sang de France (1412); Limoges (1421
la ville et le diocèse de Paris (1422); le
tre de la compagnie de Gassey (v. 1450

...se (1698), Vieussan (1400), cen-
...89).

... lettres patentes de Louis XIV
...État depuis 1674 jusqu'en 1690
...ts.

...les notaires de Chanceaux (1639),

...héréditai des sergenteries de Vey

Comme nous l'avons annoncé
gramme, nous publierons procha
Cabinet historique les catalogues
de plusieurs bibliothèques des d
nous ont été promis soit par des
soit par les collaborateurs qui no
dévoué et intelligent concours. I
ainsi, dans une certaine mesure
exigences des érudits, dont les
vent stériles, faute d'un guide
leurs recherches. Sans doute on
dans ces dernières années, de lo
pour exhumer de la poussière d
des trésors longtemps restés enfo
compare ce qui a été fait et ce

39 à 1744, des manuscrits
tins de la Bibliothèque du
des livres chinois, par
gé, par ordre du gouverne-
s manuscrits italiens et un
nols des bibliothèques de
s manuscrits français de la
, également entrepris par
t, se continue : le troisième
; deux catalogues des ma-
pour les fonds hébreu et
r les fonds syriaque et sa-
depuis plusieurs années ;
ies, celui des manuscrits
anuscrits arabes, persans,
s, sont en préparation. A
s officielles, il faut placer
enre dus à l'initiative pri-

partements, une commission fu
commencer les catalogues des m
Laon, Montpellier et Albi. I
contient parut en 1849. Un
relatif aux manuscrits de Troye
1855; en 1861, parurent les ca
Omer, Épinal, Saint-Dié, Saint
stadt; enfin, le quatrième e
publié en 1872, est relatif aux m
d'Avranches et de Boulogne.

On le voit, les résultats de c
lents à se produire. Il est vra
actuellement sous presse deu
entièrement achevés. Ils cont
logues des manuscrits de Met

de pareille entreprise. C'est
e, qui a eu à déplorer de
prédations, doit peut-être la
partie des trésors de ses bi-
s n'ont malheureusement eu
iteurs (1).

parler de l'ouvrage intitulé :
*manuscriptorum qui in biblio-
elvetiæ, Belgiæ, Britanniæ
Lusitaniæ, asservantur;* Leip-
par Gustave-Frédéric Haenel,
iand. Ce livre, fruit de sept
et de recherches, restera un
ir l'auteur; malgré des lacunes

sont acquis des droits à la reconnaissance
de citer M. Louis Paris qui, pendant plus
dans la deuxième partie du *Cabinet histo-*
d'un grand nombre de collections. Si le
hes n'est pas toujours consigné ici, c'est
ons ont été l'objet d'un travail complet et

des notices relatives à tel ou t
et des ouvrages concernant l'h
tels que ceux de M. Delisle po
des manuscrits de la Bibliothè
M. Franklin pour les diverses
Paris, etc. Si, dans cet état,
échapper des omissions, nous

(1) Il a été réimprimé avec quelques ad
pour les manuscrits de la Bibliothèque
thèque Mazarine, de celle de Limoges, et
du *Catal. gén.*, sous ce titre : *Dictionn*
Recueil de catalogues de manuscrits exis
bibliothèques d'Europe, concernant plus
tières ecclésiastiques et historiques, t. 40 e
clopédie théologique de Migne. Paris, in
in-8 de 1444 et 1803 col. — Nous désignon
logue de Haenel et par M celui de la colle
qui suivent répondent aux numéros des
vrages.

du Catalogue général qu'il
niner et de faire tous ses
.

iis de citer encore une fois
, ces mots tombés de trop
t sans écho : « Aucun éta-
isle au commencement de
ntaire des manuscrits fran-
ent ne peut se soustraire à
connaître les manuscrits
lleur moyen d'atteindre ce
rimer les catalogues. Par
, les richesses des savants
assurée ; par là aussi l'at-
tirée sur les recherches de
on à rendre impossible le
délités sur lesquels nous
à gémir. »

Ulysse Robert.

Libri et revu par M. Félix Ravaisson,
Catal. gén., p. 479-498.

Catalogue sommaire, extrait du *Cat*
75-82.

ALENÇON. — H., 18-21. — M., 81-86.

AMIENS. — H., 21-27. — M., 87-108,
Catalogue descriptif et raisonné des m
bliothèque communale de la ville d'Amien
bibliothécaire-adjoint, etc. Amiens, i
Herment, 1843. In-8 de LV et 563 p.

ANGERS. — H., 27-29. — M., 107-110.
Catalogue des manuscrits de la biblioth
M. Albert Lemarchant, conservateur
imp. de Cosnier et Lachèse, 1863. In-8

ANGOULÊME. — H., 29. — M., 109-110

ARLES. — H., 29-30. — M., 111,

ait du *Bulletin de la Société des turelles de l'Yonne*, t. XXVIII,

.. — M., 163-180.

crits de la bibliothèque d'Avranches, le t. IV du *Catal. gén.*, p. 429-

M., 179-180.

M., 179-180.

'. — M., 179-182.

— M., 181-184, avec additions.

ues manuscrits de la bibliothèque

lu *Catal. gén.*, p. 3-40, un catalogue des hèque du séminaire d'Autun. Il a été ré-1., 137-164.

Manuscrits de la bibliothèque de Bou
M. Michelant, dans le t. IV du *Catal.*
Codices manuscripti olim in Bibliothe
Vedasti, et Ecclesiæ cathedralis Atrebatiæ
prope Atrebatiam ; et S. Bertini, apud
hodie in Bibliothecâ publicâ apud Boulog
sir Th. Phillipps], à la suite du *Cod*
bibliotheca S^ti-Vedasti, apud Atrebatian
haut ; p. 71-73.

Bourg. — H., 500. — M., 205-206.

Bourges. — H., 88-95. — M., 207-21
Catalogue des manuscrits de la bibli
texte et dessins par M. le baron d
librairie archéologique de Didron, 1

(1) Le catalogue des manuscrits de Bor
sous presse et formera un volume in-4.

bliothécaire, publiée dans la *Haute-*
:noise, p. 451, 499, 523, 547, 585 et

'8.
liothèque de Laon, par M. Félix Ra-
lu *Catal. gén.*, p. 41-255, avec un
des manuscrits de la bibliothèque de
3. — Abrégé dans M., 397-474.

0. — M., 473-486.
scrits de la bibliothèque publique de
nomas Phillipps, baronnet anglais,
mé par M. A. Dinaux, avec addi-
ans les *Archives historiques et littéraire,* nouvelle série, t. II, p. 461

les manuscrits de la bibliothèque de
correspondant de l'Institut. Lille,
de XXXVI et 443 p.
es manuscrits de la bibliothèque
. 33 sqq. du *Mémoire sur les biblio-*

principales bibliothèques de l'Europe, (
spéciale des catalogues qui les ont décr
landine, bibliothécaire de Lyon, et
Schœl et Lenormand ; Lyon, à la I
les principaux libraires, 1812. 3 vo
594 p.

MANS (le). — H., 198-210. — M., 5

MARSEILLE. — H., 210-213. — M., 5

MEAUX. — H., 214-215. — M., 523

METZ. — H., 215-227. — M., 525-5

Catalogue des manuscrits relatifs à
la Lorraine, rédigé par M. Clercx,
F. Blanc, 1856. In-8 de 238 p.

Catalogue des manuscrits de la bibli
près les notes de M. J. Quicherat],

ine de Montpellier, ibid., p. 695-830. —
543-612.

, 247. — M., 611-612.
bliothèque publique de la ville de Moulins.
19-22. Moulins, imp. Place-Bujon, 1832.

247-249. — M., 611-614.

249. — M., 613-614 (1).

249-250. — M., 613-614.
odique des livres et manuscrits. Sciences et
incent, 1875. In-8 de 127 p.

50. — M., 613-616.
i bibliothèque de Nimes. Second supplé-
les augmentations de ce dépôt depuis
our, dressé par feu A.-A. Liotard, con-

s sont compris dans le *Catalogue méthodique*
ublique de Nantes, par Émile Péhant, conser-
liothèque. Nantes, Guéraud et Cie, 1859-1874;

scriptorum bibliothecæ regiæ. Parisiis, e
1739-1744. 4 vol. in-fol. — Le t. I, 17
plus la table, concerne les manuscrits
1740, de 626 et XIV p., concerne les
les t. III et IV, 1744, de X-632 et
manuscrits latins.

Catalogus librorum bibliothecæ regiæ s
du *Linguæ sinarum mandarinicæ hierog*
duplex, etc., par Étienne Fourmont.
lin et Bullot, 1742. In-fol. de 516 p.

Catalogue des manuscrits samskrits de
riale, avec des notices du contenu de la
etc., par MM. Alexandre Hamilton, n
té asiatique de Calcutta, etc., et L. L
l'Institut de France, etc. Paris, im
1807. In-12 de 118 p.

I manoscritti italiani della regia bibl
scritti ed illustrati dal dottore Antonio
emerito dell' imperiale e reale un

lazarina), por Eugenio de Ochoa.
eal, 1844. In-4 de XI et 703 p.
de la Bibliothèque impériale de
inof, de la Compagnie de Jésus.
osnard et Cie, 1858. In-8 de 113 p..

rits latins conservés à la Bibliothèque
os 8,823-18,613, et faisant suite
ue a été publié en 1744, par Léo-
de l'Institut, conservateur du dé-
rits de la Bibliothèque nationale.
one-Lauriel, 1863-1871. In-8. —
par fragments dans la *Bibliothèque*
se décompose comme il suit :
nuscrits conservés à la Bibliothèque
823-11,503 du fonds latin, extrait
École des Chartes, 5e série, t. III
de 126 p.
uscrits de Saint-Germain-des-Prés,
que de l'École des Chartes, 6e série,
ol. de 132 p.
iscrits de l'abbaye de Saint-Victor,

à l'histoire de Touraine contenus dans l Housseau, par Émile Mabille, employé nationale, publié par la *Société arc raine*, t. XIV. Tours, imp. Ladevèze, 18

Catalogues des manuscrits hébreux et Bibliothèque impériale. Imp. imp., 186(237 p.

Catalogue des manuscrits français, pu l'Empereur et du Gouvernement. Par T. I, 1868, de IX et 783 p.; t. II, 1874, d est sous presse; 51 feuilles sont tirées).

Notice sur des collections manuscrites nationale, par M. L. Delisle. Extrait de *l'École des Chartes*, t. XXXII, 1871, p. 2

Notice sur des collections manuscrites nationale : Baluze, Bréquigny et Brienn lisle]. Extrait de la *Bibliothèque de l'* t. XXXV, 1874, p. 266-325.

Note sur le catalogue général des manus ques des départements, suivie du catalogue

Robert, dans le *Cab. histor.*, t. XXIII,

nanuscrits éthiopiens (gheez et amharique)
ue nationale, par M. Zotenberg. (Sous
es sont tirées.)
mmaire de divers fonds de la Bibliothèque
M., 657-1139, se divisant de la manière

rançais appartenant à divers fonds, 657-

tins, 679-720;
du roi, 720-837 ;
bert, 837-909 ;
baye de Saint-Germain-des-Prés, 909-1023;
, 1023-1049 ;
nne, 1049-1056 ;
uze, 1056-1060 ;
me, 1060-1073 ;
lot, 1073-1080 ;
rovenant de Saint-Martial de Limoges,

ecclésiastiques concernant la Bretagne,

recteur du *Cabinet historique*. Paris,
rique, et Dumoulin, 1872. In-8 de XI
du *Cab. histor.*, t. XVII, p. 1-32, 100-1

Bibliothèque Mazarine. — H., 297
avec additions.

Les manuscrits historiques de la bib
dans le *Cab. histor.*, t. XX, p. 192-207
p. 43-60 et 106-125.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. —
1139-1156.

Bibliothèque du Sénat. — *Catalogu*
du Sénat. — *Manuscrits*, p. 894-949. I
1868. In-8 de XVI et 1033 p.

Bibliothèque de la Sorbonne. — M.

Bibliothèque de la Ville. — H., 38
1162.

PÉRIGUEUX. — H., 382. — M., 1293-

PERPIGNAN. — H., 383-384. —M., 12

37. — M., 1299-1300.

388. — M., 1299-1300.

— M., 1299-1300.

— M., 1301-1302.

. — M., 1301-1328.

1. — M., 1327-1330.
extraits des manuscrits de la bi-
nnes, etc., par Dominique Maillet.
usions, 1837. In-8 de XVI et 241 p.
Supplément en 1843. In-8.

M., 1329-1330.

412-414. — M., 1331-1334

— M., 1333-1336.
ts de la bibliothèque municipale de
ıandie, précédé d'une notice sur la
ıe et ses accroissements successifs,
ion de M. E. Nétien, maire, par

la Société royale des antiquaires de
Libert-Petitot, 1840. In-8 de 88 p.

Manuscrits de la bibliothèque de Sai
chelant, dans le t. III du *Catal. gé*
tirage à part du travail de M. Michel
St-Omer, avec table, forme un volu
auquel M. Duchet a joint un supplé
notice des mss. 843-887 (in-4 de 39
et corrections (in-4 de 90 p.). Voyez
15 novembre 1873.

SAINT-QUENTIN. — H., 389. — M., 1

SCHLESTADT. — H., 437-438. — M.,
Manuscrits de la bibliothèque de Sc
chelant, dans le t. III du *Catal. gén.*

SEMUR. — *Cab. histor.*, t. II. *Catal.*

Voici maintenant un état de
départements qui possèdent
grand nombre de manuscrits
été fait, semble-t-il, de catalogu
Cet état, emprunté au *Journ*
publique du 15 novembre 1854
des manuscrits qui sont dans cl
Il mérite, par l'importance d
dépôts mentionnés ci-dessous,
tention de la commission du

Agen, 9.	Ar
Aire, 10.	Au
Ajaccio, 1.	Au
Alger, 1,002.	Av
Argentan, 1.	Ba

7.

Manosques, 1.
Mantes, 2.
Marmande, 4.
Mauriac, 3.
Melun, 30.
Mende, 60.
Meulan, 2.
Mirande, 25.
Montauban, 3.
Montbrison, 41.
Montivilliers, 6.
Mortain, 5.
Nantua, 2.
Napoléon-Vendée(Roche-sur-Yon), 6.
Narbonne, 12.
Neufchâteau, 2.
Neufchâtel, 6.
Niort, 21.
Pithiviers, 3.
Pont-à-Mousson, 8.
Pont-de-Vaux, 2.

(1) M. Hérelle prépare un catalogue d
François.

e et du XVIIIe siècle avaient
rtulaires et leur utilité pour
t du droit du moyen-âge,
ıotre époque d'apprécier ces
eur réelle. De là les nom-
e cartulaires faites pendant
ınées. Les uns ont été im-
on des documents inédits,
ıx frais de l'État; d'autres
les mémoires des sociétés
s; d'autres enfin ont été
s particulières. On peut
ıtre-vingts les cartulaires

publications de cartulaires o
concours, elles cherchaient à

C'est dans le désir d'être uti
le dessein d'entrer ou de pers
que nous publions aujourd'h
cartulaires conservés dans
Paris et aux Archives natio
presque en entier d'après le
crits de l'ancien fonds latin,
nuscrits du nouveau fonds la
nationale, par M. Delisle, et l
des fonds des Archives, ou
rares ou trop coûteux pour q
portée de tous. Les indicatio
cartulaire se réduisent au
nombre des folios, à l'établis
est conservé et à sa cote actu

squ'à ce jour.
ients de cartulaires, les
ifs aux localités ou à divers
l'objet d'un inventaire
ra, en même temps, les
es censiers.

Ulysse Robert.

Revue des Sociétés savantes,
été fait un tirage à part qui

concours, elles cherchaient à

C'est dans le désir d'être util
le dessein d'entrer ou de persé
que nous publions aujourd'hu
cartulaires conservés dans l
Paris et aux Archives nation
presque en entier d'après le c
crits de l'ancien fonds latin,
nuscrits du nouveau fonds lat
nationale, par M. Delisle, et l'
des fonds des Archives, ouv
rares ou trop coûteux pour qu
portée de tous. Les indicatio
cartulaire se réduisent au
nombre des folios, à l'établiss
est conservé et à sa cote actue

squ'à ce jour.
ments de cartulaires, les
tifs aux localités ou à divers
; l'objet d'un inventaire
ıdra, en même temps, les
les censiers.

Ulysse Robert.

---

diocèse de Lisieux.

le St-Barthélemi d'Abenon.
XVIe s. au commencement et
nale, ms. lat. 11,054).

ıns la *Revue des Sociétés savantes,*
en a été fait un tirage à part qui

XVe s., avec additions du XVIe s. au
à la fin. 89 fol. (Bibliothèque nationa

ACEY (Abbaye d'), diocèse de B

Cartulaire de l'abbaye d'Acey. XIVe
commencement. A la fin : « Indice
maisons et autres choses mémorables
livre. » (Bibl. n., ms. lat. 5683.)

AGDE (Évêché d').

Cartulaire de l'évêché d'Agde, copi
plus, au commencement, 21 fol. co
tation sur le présent cartulaire et des
et « Inventaire général et raisonné des
dans le présent cartulaire. » (Bibl. n.,

AINAY (Abbaye d'), diocèse de L

Cartulaire de l'abbaye d'Ainay. XIe s
ms. lat. 11027.) — Publié. Voy. la *Bi*
AINAY.

47-1048.)

e d'), en Lorraine.
sire d'Apremont. 1347-1354.
préliminaires. Au commen-
34 p. (Bibl. n., ms. fr. 11835.)
emiers cartulaires de la sei-
s. 32 fol. (Bib. n., ms. fr.
AL.

d'Apt, » copié par Lancelot.
s. lat. 17778.)

), diocèse de Troyes.
Marie de Ripatorio. » Copie
s. original du XIIIe s., qui est
ent de l'Aube. 129 fol. (Bibl.

en Franche-Comté.
gues de Châlon, sire d'Arlay,
bleu. XVIIIe s. 548 et 624 fol.

Cartulaire de Bagneux. XVe et XVI
LL. 1027.)

BARBEAUX (Abbaye de), diocè
Copie d'un cartulaire de l'ab
aujourd'hui perdu. XVIIIe s. 917 p.
thèque de Colbert. (Bibl. n., ms.
L. Delisle, *Catalogue des actes de P*
table des cartulaires, p. 528.
Cartulaire du XIIIe s. 344 fol. (Bibl

BARBEZIEUX (Prieuré de), dioc
Cartulaire du prieuré de Barbez
(Arch. n., LL. 1419.)

BAR-LE-DUC (Comté de).
Cartulaire du comté de Bar-le-
(Bibl. n., ms. fr. 11853.)

– Roger (Prieuré de), diocèse

Trinité de Beaumont-le-Roger. XIVe s.
arine, 1212.)
ent faité en 1874. 133 fol. (Bibl. n.,
3.)

Oise (Prieuré de St-Léonor de),
-Martin-des-Champs.
ılaire du prieuré de St-Léonor de
. XVIIIe s. 26 fol. (Bibl. n., ms. lat.

ye de), diocèse de Beauvais.
ıbbaye de Beaupré en Beauvaisis.
. n., ms. lat. 9973.)

ye de), diocèse de Toul.
baye de Beaupré. Fin du XIIe s. 32 fol.
nencement et à la fin. Manquent les
et les fol. 19-77. (Bibl. n., ms. lat.

Cartulaire et titres de l'archevêch
du XVIIIe s. 667 fol. (Bibl. n., collect
Copie du cartulaire de l'église
Besançon. XVIIIe s. (Bibl. n., colle
2-419.)
Statuts, nécrologe et cartulaire
St-Antoine et de St-Éloi, réunie à la
St-Jean-Baptiste de Besançon. Co
n., collect. Moreau, 864, fol. 535-8

BÈZE (Abbaye de), diocèse de
Cartulaire historique composé a
XIIe s. par le moine Jean, intitulé
rerum seu etiam cartarum. XIIe s. 170
4937.) — Il a été publié dans le *Spic*
p. 400, et dans les *Analecta Divion*
Chronique et cartulaire. Copie d
n., ms. lat. 17101.)

accordés à des églises. XII-XIIIe s.
95.)
Jean de Villesavoir. 1071-1348.
KK. 896.)
Arch. n., KK. 897.)
tres que li cuens de Blois a ou
veor de Blois. » XIIIe s. 38 fol.

de Blois. XVIe s. 373 fol. (Bibl.
, 968.)

RGY.

, diocèse de Limoges.
l'abbaye de Bonlieu-en-Marche,
)l. n., ms. lat. 9196, p. 1-401.)

, diocèse d'Évreux.
le Bonport. XIVe s. 64 fol. (Bibl.
blié. Voy. *Bibliogr.* BONPORT.

VERNY.

Bourges. XIIIe s. 391 fol. (Bibl. n., r

BOURG-MOYEN (Abbaye de), à
Copie du cartulaire de l'abbay
XVIIIe s. (Bibl. n., collect. Housseau,

BRAISNE (Abbaye de St-Yve
Soissons.
Cartulaire de l'abbaye de St-Yve
212 p. (Arch. n., LL. 1583.) — Voy.

BREUIL (Dépendance de S^t-G
Cartulaire du Breuil. XVIe s. 42 fol.

BRIOUDE (Abbaye de), diocèse
Copie du cartulaire de St-Julien
254 fol. (Bibl. n., ms. lat. 9086.)
Autre copie du XVIIIe s. 84 fol.
17078.) — Publié. Voy. *Bibliogr.* B

le St-Germain-des-Prés).
^{e} s. 149 fol. (Arch. n., LL.

le).
ierre de Caen. Commen-
se composait autrefois de
36.) — Voy. Ste-Trinité.

Cambrai. Fin du XIIe s. 152

Cambrai. XIIIe s. 122 fol.

ımbrai, intitulé *Arthesium.*
ıt. 17736.)

), en Languedoc.
de Carmaing. 1398-1516.
745 *bis.*)

Cartulaire de l'abbaye de Chaalis. (Bibl. n., ms. lat. 11003.)

CHALON (Évêché et chapitre de).

Copie du cartulaire de l'évêché de C l'ordre de l'évêque Jean Germain. XVIIe lat. 17089, fol. 1-476.)

Autre copie, moins complète. XVIIe lat. 13872, p. 547-696.)

Autre copie. XVIIe s. (Bibl. n., ms. fr.

Copie du cartulaire de St-Vincent de Jean Bouhier. XVIIe s. 322 p. (Bibl. n.,

Autre copie, moins complète. XVIII n., collect. de Bourgogne, 7.) — Voy.

CHALONS. — Voy. TOUSSAINTS.

CHAMPAGNE (Comté de).

Cartulaire de la comtesse Blanche 181 fol. (Bibl. n., ms. lat. 5993.)

ème, en 3 parties et 84 cahiers.
1065.)
ie du XVIIe s. 315 fol., 593 p., et
ct. dite des Cinq-Cents de Colbert,
des actes de Phil.-Aug., p. 530-
PAGNE.

tre de), diocèse de Paris.
re de St-Martin de Champeaux.
postérieures. 61 fol. Il se com-
l. Commence au fol. 6. (Bibl. n.,

St-DENIS, Cartulaire de la

évêché de).
le l'église de Chartres. XIIIe s.,
res. 252 p. (Bibl. n., ms. lat.

(Bibl. n., ms. lat. 10973.)

Copie de ce cartulaire. XVIIIe s. Moreau, 874, fol. 6-90.)

Supplément. XVIIIe s. (Bibl. n., c fol. 446-488.) — Voy. *Bibliogr.* CHERI

CHOISY-AU-BAC (Prieuré de), di

Cartulaire du prieuré de Choisy- de St-Médard de Soissons. XVe s. 84 fol

CLAIRETS (Abbaye de N.-D. Soissons.

Cartulaire de l'abbaye de N.-D en 1720. 752 p. (Bibl. n., ms. lat. 17

CLAIRVAUX (Abbaye de).

Cartulaire de l'abbaye de Clairv plus 6 fol. préliminaires. (Bibl. n., n

133 p. (Bibl. n., ms. lat. 17087.)
tes de Phil.-Aug., p. 536. — Voy.

ıeurie de).
igneurie de Commercy. XVe et XVIe s.
. fr. 11835.)

oy. St-CORNEILLE.

.-D. de), diocèse de Cambrai.
se N.-D. de Condé. XIIIe-XIVe s. 112
. 9917.)

(Monastère de), diocèse de

astère de « B. Maria de Pratis juxta
13 fol. (Bibl. n., ms. lat. 10169.)

le), diocèse d'Amiens.
laires du XIIe s. 38, 72, 55 et 22 fol.
7762-17765.)

Cartulaire de l'abbaye de Crisenc
plus 3 fol. préliminaires. (Bibl. n.,

DAUPHINÉ.

Cartulaire des dauphins. XVe s. 3(
lat. 9908.) — Voy. *Bibliogr.* DAUPH

DIE (Église de).

Cartulaire de l'église de Die. XIIIe
ms. lat. 18356.) — Publié. Voy. *Bi*

DIJON.

Cartulaire de la commune de Dijon
n., ms. lat. 4654.)

Autre. XIVe ou XVe s. 38 fol. (Bibl.

Autre. XIVe ou XVe s. 22 fol. (Bibl.

Autre. XVIe s. 169 fol. (Bibl. n., m

Autre. XVIe s. 153 p. (Bibl. n., ms.

aire de Domène. XVIIIe s. 150
. 17729.) — Publié. Voy.

Étienne de), diocèse de

de Dreux. XVe s. 50 fol., plus
. n., ms. lat. 10106.) — Voy.

CHES.

la châtellenie de Dun. 1280-
h. n., KK. 1182.)

r pour le Dunois. Vers 1100.
at. 12874.) — Publié. Voy.

iocèse de Toulouse.
Caunes. XIIe s. 14 fol. (Bibl.

Cartulaire de l'abbaye de Fervaqu
manque 46 chartes au commencem
lat. 11071.)

FIEFFES (Commanderie de), en
Cartulaire de la commanderie de
378 fol. (Arch. n., S. 5533.)

FLAVIGNY (Abbaye de), diocèse
Copie du cartulaire de Flavigny. x
n., ms. lat. 17720.)

FOIGNY (Abbaye de), diocèse d
Cartulaire de l'abbaye de Foigny
complet à la fin. [Il manque 39 cha
lat. 18373.)
Autre. XIIIe s. 308 fol. (Bibl. n.,

igny, Tillay et Gonesse.
65.)

se de Genève. XVIIe s. 606
)

MARTIN.

S.

CORRE.

endance de St-Aubin

is. XVIe s. 76 fol. (Bibl.

èse de Paris.
de Gournay-sur-Marne.
97.)
n., LL. 1398.)

n., ms. lat. 10966.) — Publiés. Voy.

GUISE (Terre de).

Cartulaire de la terre de Guise. 132
369 fol. (Bibl. n., ms. lat. 17777.)

HAINAUT (Comté de).

Cartulaire du comté de Hainaut. XIII
105 fol. (Bibl. n., ms. fr. 5608.)

Autre. Copie moderne. 242 fol. (Arc

HALLATE (Forêt de).

Cartulaire de la forêt de Hallate. XI
n., KK. 945.)

HESDIN (Prieuré de St-Georges
de l'abbaye d'Anchin.

Copie du cartulaire du prieuré
Hesdin, d'après le ms. original du XI
archives du département du Nord. 1
n., nouv. acq. lat. 1221.)

le).

brégé de la principauté de
Bibl. n., ms. fr. 11570.)

(Abbaye de).

saphat. XIIe s. 135 p. (Bibl.

n., ms. lat. 10103.)

cèse de Sens.

Joye, dit Ste-Claire. XVIIIe s.
72.)

èse de Paris.

agny, rédigé en 1513. 290
. Miniatures. (Bibl. n.,

vêché de).

e Langres. Copie faite par
n., ms. lat. 17100.)
, ms. fr. 4901, p. 196-234.)

Copie du cartulaire de Lérins, fait
original des archives des Alpes-Mar
fol. (Bibl. n., nouv. acq. lat. 1155.)

Lezat (Abbaye de), diocèse de
Cartulaire de l'abbaye de Lezat. XIII
n., ms. lat. 9189.)

Lieu-Croissant (Abbaye de),
sançon.
Copie du cartulaire de l'abbaye de
trement dite Lieu-Croissant. XVIIIe s.
Moreau, 874, fol. 211-294.)

Lihons (Prieuré de), diocèse d
Cartulaire du prieuré de Lihon
additions. 57 fol. (Bibl. n., ms. lat.

èse de Sens.
. Lys. XIIIe et XIVe s. 69 fol.

a cathédrale St-Vincent de
Bibl. n., ms. lat. 17086.)
ICON.

'-GERVAIS.

Mans. Fin du XIIIe s. 65 fol.
— Voy. St-VINCENT. — Voy.

— Voy. ANGOULÊME.

e), diocèse d'Arras.
bbaye de Marchiennes, d'a-
chives du département du
nouv. acq. lat. 1204.)

315 p. (Bibl. n., ms. lat. 17794.)

MEAUX (Église de).

Cartulaire de l'Église de Meaux. fol. (Bibl. n., ms. lat. 5528.)

Cartulaire copié au XIVe s. Plus c dent. 91 fol., plus 3 fol. préliminai 18355.)

Copie de ce cartulaire. XVIIe s. 20 minaires. (Bibl. n., ms. lat. 5185 F

METZ (Évêché de).

Cartulaire de l'évêché de Metz. 1 ms. lat. 10021.)

Cartulaire-censier de l'église de (Bibl. n., ms. fr. 11846.)

Voy. N.-D.-LA-RONDE. — Voy. S SAUVEUR. — Voy. St-VINCENT. — Vo

MEULAN. — Voy. St-NICAISE.

ance de St-Germain-des-

n et Châtillon-sous-Bagneux.
.L. 1028.)

rie de), en Franche-Comté.
la seigneurie de Montfaucon,
s. 482 fol. (Bibl. n., collect.

e de), diocèse de Troyes.
le Montieramey. XIVe s. 126 fol.

cédent. XVIIe s. 672 p. (Bibl. n.,

)baye de), diocèse de Châ-

le l'abbaye de Montier-en-Der,
u XIIIe s. des archives du dépar-

çon.

Cartulaire et inventaire des titr
Ste-Marie. Copie du XVIIIe s. (Bibl.
872, fol. 355-451.)

MORIENVAL (Abbaye de), dio
Copie du cartulaire de l'abbay
91 fol., plus 12 fol. préliminair
9987.)

MORIGNY (Abbaye de), diocès
Cartulaire de l'abbaye de Mor
(Bibl. n., ms. lat. 5648.) — P
MORIGNY.
Copie. XVIIe s. 280 fol. (Bibl. n.,

MORTEMER (Abbaye de), dio
Cartulaire de l'abbaye de Mort
fol. (Bibl. n., ms. lat. 18369.)

de, en Franche-Comté.
maison de Neufchâtel, en Fran-
. (Bibl. n., collect. Moreau, 898.)
(Arch. n., K. 1798.)

ULE.

dans l'île de Chypre.
'Église de Nicosie. 1851. 484 p.

pendance de St-Germain-

Artaud. XVIe s. 241 fol. (Arch.

s. — Voy. CONSEIL N.-D.

ESLE (Prieuré de), diocèse

).-de-la-Presle. XVIIIe s. 110 p.

XVe s. II et 80 fol. (Arch. n., S. 5010[1].)

Cartulaire de l'église cathédrale S^te^-

Copie. XVIIe s. (Bibl. n., collect. Baluze,

Cartulaire de la ville d'Orléans. XVe s.

n., ms. fr. 119884.) — Voy. St-AVIT. — V

OYE (Abbaye d'), diocèse de Troye

Copie du cartulaire de l'abbaye d'Oye,

original du XIVe s. des archives du

l'Aube. 1874. 25 fol. (Bibl. n., nouv. acq

PARIS.

Livre noir de l'Église de Paris ou P

avec additions. 212 fol. (Arch. n., LL.

Grand pastoral de l'Église de Paris

(Arch. n., LL. 175.)

Petit pastoral de l'Église de Paris

(Arch. n., LL. 176.)

.es. 1641. 307 fol. (Arch. n.,

h. n., LL. 1484.)

:s Bernardins. XVIe s. 264 fol.

lanteaux. XVIe s. 182 fol. (Arch.

échaussés. XVIIe s. 53 fol. (Arch.

es Cholets. XIIIe s. 12 fol. (Arch.

Arch. n., MM. 375.)

s. — Voy. NOTRE-DAME-DU-VAL.

ns ou Trinitaires. XIIIe s. 88 fol.

St-Étienne-des-Grès. XIIIe s. 63

-Gervais. XVIe s. 418 fol. (Arch.

Cartula

s. 41 fol.

Cartula

436, 1100

Voy. B

TOINE. —

MAIN-DES-

DES-CHAMP

Voy. SORB

PERPIC

Cartula

(Bibl. n.,

PERREC

Copie d

ms. lat. 1

PERSEI

Cartulai

(Bibl. n.,

s. 41 fol. (Arch. n., LL. 93.)

Cartulaires du Val-de-Grâce. XVIIe s. 5
436, 1100 et 454 p. (Arch. n., LL. 1614-1

Voy. BILLETTES. — Voy. MONTMARTRI
TOLNE. — Voy. St-DENIS-DE-LA-CHARTRE.
MAIN-DES-PRÉS. — Voy. St-MAGLOIRE. —
DES-CHAMPS. — Voy. St-VICTOR. — Voy.
Voy. SORBONNE. — Voy. *Bibliogr*. PARIS.

PERPIGNAN (Ville de).

Cartulaire de la ville de Perpignan. X
(Bibl. n., ms. lat. 9995.)

PERRECY (Monastère de), diocèse

Copie du cartulaire de Perrecy. XVIIe
ms. lat. 17721.)

PERSEIGNE (Abbaye de), diocèse du

Cartulaire de l'abbaye de Perseigne
(Bibl. n., ms. lat. 5474.)

ye de Pontigny. XIIe et XIIIe s. ou
9887.)
310 p. (Bibl. n., ms. lat. 5465.)

eu de).
-Dieu de Pontoise. XIVe s. 128 fol.
)

ye de), diocèse de Paris.
e de Port-Royal. XIIIe s. 132 fol.
7.)
(Bibl. n., ms. lat. 10998.)

derie de).
iers de Provins. 1133-1243. 24 fol.
5.) — Voy. *Bibliogr.* PROVINS.

de), dépendance de St-Victor

de Puiseaux. XVe s. 25 fol. (Arch.

Cartulaire de l'abbaye de Regny.
(Bibl. n., ms. lat. 17725.)

REIMS (Archevêché de).

Cartulaire de l'archevêché de Rei
141 fol. (Arch. n., K. 1153, n° 2.)

REMIREMONT (Abbaye de), diocès

Cartulaire de l'abbaye de Remiren
n., ms. lat. 12866, fol. 67-112.)

RENIER ACORRE.

Cartulaire de Renier Acorre. XIIIe s.
ms. fr. 8593.) — Voy. *Bibliogr.* RENI

RIBEMONT (Abbaye de), diocèse

Cartulaire de l'abbaye de St-Nicola
s. 80 fol. (Arch. n., LL. 1015.)

[. lat. 1227.)

diocèse de Besançon.
'abbaye de Rosières. XVIIIe s.
371, fol. 318-512.)

des Mathurins de Paris).
de Rouvray. XVIIIe s. 2 vol.
LL. 1553-1554.)

de), diocèse de Soissons.
Royal-Lieu. XIVe s. 172 fol.

l'abbaye de St-Denis).
e s. 57 fol. (Arch. n., LL.

diocèse de Tournai.
bbaye de St-Amand. 1873.
ıouv. acq. lat. 1219-1220.)

(Bibl
St-Be

St-
Copi
de la
de la bi
ms. lat.
Copie
faite pou
5439.) —

St-Cha
Cartulai
(Bibl. n.,
St-Chaffre.

St-Cloud
Copie du c
34 fol., plus
5185 D.)
Autre. XVIII

(Bibl. n., ms. lat. 13872, p. 145-360.)
St-Bénigne.

St-Bertin (Abbaye de), diocèse d

Copie du cartulaire de St-Bertin, d'
de la bibliothèque de Boulogne, et d'
de la bibliothèque de St-Omer. 1835.
ms. lat. 9928.)

Copie de deux cartulaires de l'abb
faite pour Colbert. XVIIe s. 280 pages. (
5439.) — Publié. Voy. *Bibliogr*. S^{t}-Be

St-Chaffre (Abbaye de), diocèse

Cartulaire de l'abbaye de St-Chaffr
(Bibl. n., ms. lat. 5464 A.) — Publi
St-Chaffre.

St-Cloud (Collégiale de), diocèse

Copie du cartulaire de la collégiale d
34 fol., plus un feuillet préliminaire.
5185 D.)

Autre. XVIIIe s. 32 fol. (Bibl. n., ms.

[illegible]

[illegible] Abbaye de.

[illegible] de Poitiers. [illegible] s. 1[illegible] fol.

[illegible] Bibl. n., ms. [illegible]

[illegible] s. [illegible] fol. Bibl. n., ms.

Voy. Bibliogr. St-Cyprien.

[illegible] Prieuré de. — Voy. Friar-

[illegible] de Paris.

[illegible] Cartulaire du [illegible] s. 1[illegible] fol.

[illegible] 2 vol. [illegible] s. [illegible] fol. Arch. n.,

[illegible] s. [illegible] fol. Bibl. n., ms.

[illegible] de St-Denis. [illegible] s. 25[illegible] p. Bibl.

[illegible] des charités, ou troisième volume

[illegible] s. [illegible] fol. Arch. n., LL. 1150.

Car

n., L

Car

et 874

Cart

n., LL.

Cartu

fol. (Arc

St-Di

Cartula

ris. XVIIe

Autre

1400.)

St-Deni

d'Autun.

Cartulair

Bibl. n., m

St-Étien

CABINET HIST. -

n., LL. 1182.)

Cartulaire du chapitre St-Paul, à S^t^-D
fol. (Arch. n., LL. 666.)

St-Denis-de-la-Chartre (Prieuré d

Cartulaire du prieuré de St-Denis-de-
ris. XVIIe s. 612 p. (Arch. n., LL. 1399.)

Autre de la même époque. 96 fol.
1400.)

St-Denis de Vergy (Église St-Den
d'Autun.

Cartulaire de l'église St-Denis de Verg
(Bibl. n., ms. lat. 5529 A.)

St-Étienne de Bourges. — Voy. B

ié. Voy. *Bibliogr.* St-Etienne

(Abbaye de).
Euverte d'Orléans. XVIIIe s.
089.)

, diocèse de Lisieux.
St-Évroul. XIIIe s. 138 fol.

ol. n., ms. lat. 11057.)

ollégiale de).
e de St-Gengoul. XIVe s. 52

. n., ms. lat. 10020.)

(Chapitre de), à Paris.
St-Germain-l'Auxerrois. XIIIe
.)
. n., LL. 490.)
h. n., LL. 491.)

295 fol., plus 38
Cartulaire de
anniversaires. X
Autre. XVe s.
Cartulaire du
Cartulaire du
Autre du XVe
Autre des XVe
Autre du XVe
Autre. 1260.
Cartulaire de
n., LL. 1093-10
Cartulaire de
333 fol. (Arch.

St-Jean d'An
Copie du ca
188 fol. (Bibl. n

St-Jean-du-
Copie du cart
XVIIe s. 43 fol. (

anniversaires. XIIIe s. 163 fol. (Arch. n.
Autre. XVe s. 220 fol. (Arch. n., LL. 1
Cartulaire du XIIIe s. 70 fol. (Arch. n
Cartulaire du XVe s. 93 fol. (Arch. n.
Autre du XVe s. 139 fol. (Arch. n., Ll
Autre des XVe et XVIe s. 259 fol. (Arcl
Autre du XVe s. 412 fol. (Arch. n., L
Autre. 1260. XVIe s. 190 fol. (Arch. r
Cartulaire de la rivière de Seine. 9
n., LL. 1093-1094.)
Cartulaire de la trésorerie. 1233-1539
333 fol. (Arch. n., LL. 1095-1098.)

St-JEAN D'ANGÉLY (Abbaye de), dioc
Copie du cartulaire de St-Jean d'A
188 fol. (Bibl. n., ms. lat. 5451.)

St-JEAN-DU-MONT (Monastère de), d
Copie du cartulaire du monastère de S
XVIIe s. 43 fol. (Bibl. n., ms. lat. 5460 A.)

01. (Bibl. n., collect. dite des ..)

baye de), diocèse d'Amiens.
t-Josse-sur-Mer. 1674. (Bibl. 3-164.)

IOUDE.

le), à Paris.
. 1294. 290 fol. (Arch. n.,

31. 395 p. (Bibl. n., ms.

376 et 546 p. (Arch. n., LL.

is 16 pages préliminaires et nent des extraits d'un autre ine chronique de cette ab- 4.)
. n., LL. 173.)

St-Martin-des-Champs (Prieur

Cartulaire du prieuré de S^{t}-Ma
Paris, intitulé : *Liber testamentorum.*
n., ms. lat. 10977.)

Cartulaire A. XIIIe s. 125 fol. (Arc

Cartulaire B. XVe s. 141 fol. (Arch

Cartulaire C. XVIe s. 209 fol. (Arch

Cartulaire D. XVIe s. 320 fol. (Arc

Cartulaire de l'hôtellerie. 1418.
LL. 1358.)

Cartulaire de la chambrerie. 1350-
n., LL. 1374.)

St-Martin de Glandières (Abb
de Metz.

Cartulaire de l'abbaye de S^{t}-Ma
XIVe s. 120 fol. (Bibl. n., ms. lat. 100

Église de).

r de Metz. XIIIe s., avec addi-
s. lat. 10029.)

e (Abbaye de), diocèse de

l'abbaye de St-Sauveur-le-Vi-
ıs 35 fol. préliminaires. (Bibl.

diocèse de Langres.

-Seine. XVIIIe s. 81 fol., suivi
u chartrier de St-Seine. (Bibl.

XVIIIe s. (Bibl. n., ms. lat.

s. 105 p. (Bibl. n., ms. lat.

ICHT (Église de), en Hol-

[t]-Servais de Maestricht. XVIIe

Au

S[t]-V
Cart
215 fol.
Autre
Cartu
2174.)
Cartula
ditions p
(Bibl. n.,

St-VINC
Copie du
649 p. (Bibl

St-VINCE
Copie du c
155 fol. (Bibl

St-WANDR
Cartulaire c
plus 1 fol. pr

(Arch. n., LL. 1450.)

Autre. XVIe s. 124 fol. (Bibl. n., ms.

Cartulaire de la chambre. XVe s. 95
2174.)

Cartulaire des prébendes de St-Vict
ditions postérieures. 81 fol., plus 5 f
(Bibl. n., ms. lat. 15057.)

St-Vincent du Mans (Abbaye de

Copie du cartulaire de St-Vincent
649 p. (Bibl. n., ms. lat. 5444.)

St-Vincent de Metz (Abbaye de)

Copie du cartulaire de St-Vincent de
155 fol. (Bibl. n., ms. lat. 10023.)

St-Wandrille (Abbaye de), dio

Cartulaire de l'abbaye de St-Wandr
plus 1 fol. préliminaire. (Bibl. n., ms

de), diocèse de Laon.
de Thenailles. XIIIe s. 117 fol.

e), diocèse de Langres.
l'abbaye de Theuley. XVIIIe s.
, 873, fol. 105-169.)

liocèse de Chartres.
l'abbaye de Tiron. XIXe s. 418 p.

ce de St-Germain-des-

, Longuesse, Bouafle et Cres-
rch. n., LL. 1042.)

GOUL.

Copie du c
d'après le m
archives du d
n., nouv. acq

TRAPPE (A
Cartulaire
(Bibl. n., ms.

TRAPPES (
Cartulaire d
12 fol. (Arch.

TROARN (A
Cartulaire d
4 fol. prélimi

TROIS-ROIS

TROYES. —

archives du département de la [illegible]
n., nouv. acq. lat. 1278.) — Voy. *Bibliogr.*

TRAPPE (Abbaye de la), diocèse de [illegible]
Cartulaire de l'abbaye de la Trappe. XI
(Bibl. n., ms. lat. 11060.)

TRAPPES (Dépendance de l'abbaye [illegible]
Cartulaire de Trappes, Dampierre, Chev
12 fol. (Arch. n., LL. 1169.)

TROARN (Abbaye de), diocèse de Ba
Cartulaire de l'abbaye de Troarn. XIVe s
4 fol. préliminaires. (Bibl. n., ms. lat. 10

TROIS-ROIS. — Voy. LIEU-CROISSAN

TROYES. — Voy. St-ÉTIENNE.

10945.)

e du), diocèse de Paris.
du Valprofond. (Arch. n., S.
elisle, *Catal. des actes de Phil.-*

baye du), diocèse de Liége.
du Val-St-Lambert. XIVe s.
minaires. (Bibl. n., ms. lat.

us 6 fol. préliminaires. (Bibl.

e), diocèse de Cambrai.
abbaye de Vaucelles, d'après
s du Nord. 1872. 95 p. (Bibl.

diocèse de Laon.
le Vauclair. Fin du XIIe s.
73.)
l. n., ms. lat. 11074.)

164 p. (Bibl. n

VERDUN (É
Cartulaire
complet au
(Bibl. n., col

VICTOIRE (
Cartulaire
en 1852. 609

VIERZON (A
Cartulaire d
n., ms. lat. 98

VIGEOIS. —

VILLENEUV
main-des-Pr
Cartulaire
(Arch. n., LL.
Cartulaires
114 fol. (Arch.

(Bibl. n., collect. de Lorraine, 716.) —

Victoire (Abbaye de la), diocèse d
Cartulaire de l'abbaye de la Victoi
en 1852. 609 p. (Arch. n., LL. 1469.)

Vierzon (Abbaye de), diocèse de B
Cartulaire de l'abbaye de Vierzon. XIIe
n., ms. lat. 9865.)

Vigeois. — Voy. St-Pierre de Vige

Villeneuve-St-Georges (Dépendan
main-des-Prés).
Cartulaire de Villeneuve-St-Georges.
(Arch. n., LL. 1090.)
Cartulaires de Villeneuve-St-Georges et
114 fol. (Arch. n., LL. 1087.)

publié en 1870, a été prépare par MM
Louandre.

AGEN (Ville d').

Archives municipales d'Agen. Chartes,
1328), publiées aux frais du conseil gé
Garonne, par MM. A. Magen et G. Th
sur-Lot, 1876, in-4° de XVIII et 355 pages

Ce recueil, composé, comme son titre
tirés des archives municipales d'Age
pièces, dont 39 en langue vulgaire, t
principalement pour le commerce et l
Garonne, et un certain nombre d'
France et d'Angleterre et des comtes
tifs à l'organisation municipale. — T
blication un article de M. Paul M
critique, t. XXI, p. 350-358.

rédigé par Dom Bétencourt, religieux d
T. I, in-4° de 416 pages.

Ce cartulaire, qui n'est ni achevé, ni
à 25 exemplaires seulement, sans titr
errata, ni tables. Il contient 252 pièce
l'an 1300, en y comprenant la vie de sa
en tête du recueil.

AUTUN (Église d').

Cartulaire de l'église d'Autun. Premi
partie. Publié par M. A. de Charmasse
la Société éduenne. Paris, Durand;
Dejussieu, 1865, in-4° de LXXXVIII et
dessins de sceaux.

BAIGNE (Abbaye de St-Étienne
Saintes.

*Cartulaire de l'abbaye de Saint-Étien
Saintonge*, publié par l'abbé Cholet.
1868, in-4° de XXXIII et 382 pages.

environ 240 pièces, tirées des collec
thèque nationale et des Archives
1101 jusqu'en 1434; la plupart sont ar
du XIIIe siècle.

BEAUPORT (Abbaye de), diocèse

Les chartes de cette abbaye, au
plupart du XIIIe siècle, ont été publiée
Bourgogne et Anatole de Barthélen
intitulé : *Anciens évêchés de Bretagn*
Brieuc, t. IV, p. 45-221.

BONPORT (Abbaye de), diocèse d

Cartulaire de l'abbaye royale de Notr
de l'ordre de Cîteaux, au diocèse d'É
publié par J. Andrieux. Évreux
d'Auguste Hérissey, 1862, 1 volume
pages, avec un atlas petit in-folio de

rdeaux. Livre des bouillons.
, in-4° de LXII et 620 pages,

ne contient pas moins de
, répondant aux années
ce capitale pour l'histoire
ville de Bordeaux. C'est ce
de la ville de Bordeaux,
ier un document qui est
de ses archives. L'exécu-
t regretter que les pièces
n plus grand nombre de
convient de rattacher les
utions de 1406 à 1409.
n-4° de XXVI et 534 pages,
tion topographique, par
ilhou, 1874, in-4° de VIII
Enfin on annonce la pu-
s priviléges et du cartu-

son travail se

BOURBON (

Les titres de
travail approf
de la Marche
taires et docu
qui forme 2 v
536 pages, em
du Beaujolais

BOURBOURG

Les principa
dans la *Notice*
l'abbaye de Bo
pages.

BOURG-ACH

Notice sur le
Louis Passy ;
chartes, 5e série
Il en existe un
de Bourg-Achar

travail approfondi que MM. Huillard
de la Marche ont publié dans la co
taires et documents des Archives na
qui forme 2 volumes, 1867-1874, in-
536 pages, embrasse les titres du Bou
du Beaujolais et de l'Auvergne.

BOURBOURG (Abbaye de), diocès

Les principales chartes de Bourbo
dans la *Notice* de M. de Coussemake
l'abbaye de Bourbourg. Dunkerque,
pages.

BOURG-ACHARD (Prieuré de), d

Notice sur le cartulaire du prieuré d
Louis Passy; publiée dans la *Biblio*
chartes, 5e série, t. II, p. 342-367, et
Il en existe un tirage à part intitulé :
de Bourg-Achard. Paris, 1862, in-8° d

ıblication des chartes de
. L'ouvrage devait former
4°. L'impression en avait
ut lieu de craindre qu'elle

èse de St-Flour.

le honoribus Sancto Juliano
ie des sciences, belles-
rrand, avec des notes et
l. Clermont, F. Thibaud;
de 384 pages.
1 pièces qui sont copiées
de la Bibliothèque natio-

Bibliothèque de l'École
445-508, un *Essai sur la*
oude, précédé de quelques
ulaire d'après de nouveaux
ıle les lacunes du cartu-

volumes, *or*
(t. IV, p. 67
(t. I, p. 69).

CHALONS
Quatre car
et à l'hôtel-
partie analys
l'opuscule in
Saint-Étienne
ancien de ces
se trouve au
Barthélemy, *D*

CHAMAILLÈ
diocèse du P
Cartularium
ordinis sancti
Le Puy, Bérard
Publication d

(t. IV, p. 67), de la Grasse (t. II, p. 20
(t. I, p. 69).

CHALONS (Évêché et chapitre de

Quatre cartulaires conservés aux ar
et à l'hôtel-de-ville de Châlons ont
partie analysés par M. Édouard de
l'opuscule intitulé : *Cartulaire de l'é*
Saint-Étienne de Châlons. La table a
ancien de ces cartulaires, rédigé par
se trouve aussi dans l'ouvrage de
Barthélemy, *Diocèse ancien de Châlons,*

CHAMAILLÈRES (Monastère de
diocèse du Puy.

Cartularium conventus Sancti Eg
ordinis sancti Benedicti, a D. H. Fr
Le Puy, Bérard, 1871, in-8°.

Publication des *Tablettes historiques*

aux Archives nationales
de Philippe-Auguste, p. 531),
nbre d'actes du XIIe et du
rsés et classés avec beaucoup
de Jubainville, dans son
es de Champagne, catalogue
t publié dans les tomes III,
s et des comtes de Champagne,
ville, avec la collaboration
. Durand, 1859 et années

ré de la), diocèse de

Chapelle-Aude, recueillis et
Publication de la Société
Moulins, imprimerie de
XCIV et 198 pages.
un supplément de 11 pages
uses ou inédites relatives à

CHATELI
Poitiers.
Cartulaire
telliers, pul
alphabétique
lieux, par L
la Creuze, e
328 pages.
Rédigé d'a
Bibliothèque
la Vienne et
cartulaire co
pièces des an

CHERLIEU (
Table du ca
10973, du XII
Publiée dans l
du *Catalogue g*

Poitiers.

Cartulaire de l'abbaye royale de No
telliers, publié avec une introduc
alphabétique des noms de personne
lieux, par Louis Duval, archiviste d
la Creuze, etc. Niort, Clouzot, 1872
328 pages.

Rédigé d'après les originaux et
Bibliothèque et des Archives national
la Vienne et de diverses collection
cartulaire contient 358 chartes ou ana
pièces des années 1145-1725.

CHERLIEU (Abbaye de), diocèse
Table du cartulaire de Cherlieu, d'
10973, du XIIIe s., de la Bibliothèq
Publiée dans le *Cabinet historique,* t.
du *Catalogue général.*

), diocèse de St-Omer.

e abbaye sont analysés ou
Henri de la Plane, intitulé :
ès ses archives, t. I. Saint-
des *Mémoires de la Société*

cèse de Mâcon.

baye de Cluny, formé par
é, révisé et publié par
aux Archives nationales.
1876, in-4° de LI et 847

nédits. — Ce cartulaire ren-
n°s 645 *bis* et 822 *bis*, et
954. Ces chartes ont été
entionnés plus haut dans
de pièces originales que
iothèque nationale, soit
des archives municipales
s du Musée britannique.

p. 645-66
manuscrit

CORMER
Cartulair
de la ville d
J. J. Boura
et Didron,
avec 3 plan
la Société a
Le recue
1550 par Jo
bibliothèque
1505. Voyez
savantes, 3e s

COUDRIE
Poitou.

Cartulaire
dans les *Arch*
Il contient
une copie de
collection Fo

J. J. Bourassé. Tours, Guilland-Verg
et Bidron, 1861, 1 volume in-8° de
avec 3 planches. (Forme le t. XII
la Société archéologique de Tourain

Le recueil publié par M. Boura
1550 par Joachim Perion, dont le
bibliothèque de Tours. Il renferme
1505. Voyez un rapport publié dans
savantes, 3e série, t. I, p. 119.

COUDRIE (Commanderie des
Poitou.

Cartulaire de Coudrie, publié par M
dans les *Archives historiques du Poit*

Il contient 62 pièces des années
une copie de Dom Mazet, qui est
collection Fonteneau, à la bibliothè

on, de XLVII-193 p., contient
de XX et 84 p., le nécrologe
d'après le manuscrit latin
onale; la 5e de VIII et 45 p.,
es de Valence, d'après les
5214 de la Bibliothèque
60 p., le cartulaire de
lat. 5456 A de la même
0 p., les pouillés de Vienne,
'après le ms. lat. 10031. —
— Voy. St-Robert. — Voy.

ues inédits sur le Dauphiné,
onservés à la bibliothèque de
re, par l'abbé C. U. J. Che-
; Lyon, Brun, 1874, in-8°

e de 110, commencent à
la fin du XVe siècle.
des Templiers en Dauphiné,

puabetiqu e
lier. Nogen
in-8° de 48
Inventaire
André de Gr
originaux, a
par l'abbé C.
1871, in-8° d
Notice sur
inédit, par l'a

Die (Églis
Les deux ca
Die ont été pu
tables, par M.
son du t. II
XLVII pages et
qui comprend
1178-1224, ave
ms. latin 1835
tulaire de la v

André de Grenoble, en 1346, publié d'apr
originaux, avec tables chronologique et
par l'abbé C. U. J. Chevalier. Paris, Franc
1871, in-8° de XXIV et 380 pages.

Notice sur un cartulaire des Dauphins de
inédit, par l'abbé C. U. J. Chevalier. Greno

Die (Église et ville de).

Les deux cartulaires de l'église N.-D.
Die ont été publiés avec une introduction,
tables, par M. l'abbé C. U. J. Chevalier d
son du t. II des *Documents inédits relati*
XLVII pages et p. 1-193. — Le cartulaire d
qui comprend les p. 1-74, contient 33 cha
1178-1224, avec trois sceaux. Il a été pu
ms. latin 18356 de la Bibliothèque natio
tulaire de la ville de Die, qui compren

cèse de Grenoble.

Petri et Pauli de Domina, itanæ diocesis, exscriptum ex od est in potestate domini du Parisiis commorantis in vico rimum sub auspiciis Delphi- titutæ, cura, studio et impen- andatum. Lugduni, excu- in-8° de LII et 475 pages,

ferme 239 chartes, depuis 233. On ne connaît plus ni tait du XIIIe siècle, ni la raphe du Bouchet possé- de ce dernier exemplaire britannique (ms. harléien e M. Albert du Boys, la a Bibliothèque nationale dernier est en *fac-simile.* due à M. le comte Ch. de

de Douai, de
travaux de f
A. Obez, 18
Catalogue

DUNOIS (
moutier).
Cartulaire
Émile Mabil
Paris, Dumo
in-8° de LXI
Ce recuei
Marmoutier
du fonds la
M. Mabille
nationales d
et de divers
Le nombre
s'élève à 284

ÉCOUGES
Le *Cartula*

CABINET HIST.

DUNOIS (Prieurés de Dunois, d
moutier).

Cartulaire de Marmoutier pour le D
Émile Mabille sous les auspices de
Paris, Dumoulin; Châteaudun, Poui
in-8° de LXI et 308 pages.

Ce recueil a été publié d'après
Marmoutier pour le Dunois, qui
du fonds latin de la Bibliothèque
M. Mabille a joint des chartes
nationales de Paris, des archives
et de divers manuscrits de la Bib
Le nombre des chartes réunies
s'élève à 284; elles vont de l'an 10

ÉCOUGES (Chartreuse des), di
Le *Cartulaire de l'ancienne chartre*

ronologique des archives de la
publié par les soins et aux
des sciences, de l'agricul-
is, Durand ; Lille, Quarré,
et 954 pages.
action première est due à De-
édition duquel ont travaillé
er, Dupuis et Desplanque,
ée de 1730 documents, de-

èse d'Arras.

ines, publié par l'abbé E.
aris, Dumoulin ; Bruxelles,
umes in-8° de XVI et 1029

e 1070 chartes et pièces
ées, d'après les originaux
ives du département du

Trésor **de**
de Fra**nce**
logique, a
dans la **col**
blie la **dire**
volume**s** *ou*
sor des char
1875, **in-4°**
pages. **Le**
borde.

Tous les
sont **analys**é
vrage **intitu**
avec une intr
tance historiq
ris, A. **Dura**
volume **conti**
d'une **quaran**

Il faut **enc**o
rois de **Franc**
composé **pou**r
nationales ap
le texte et l'

volumes ont paru sous le titre suivant
sor des chartes, par M. Teulet. Paris, I
1875, in-4° de LXVII, LXXVI-648, LXXXII
pages. Le troisième volume est de M
borde.

Tous les actes auxquels a pris part
sont analysés, suivant l'ordre chronolo
vrage intitulé : *Catalogue des actes de*
avec une introduction sur les sources, les co
tance historique de ces documents, par Lé
ris, A. Durand, 1856, in-8° de CXXVIII
volume contient l'analyse de 2262 docu
d'une quarantaine.

Il faut encore citer, comme une sorte
rois de France, le volume in-4° que M
composé pour servir d'inventaire à la s
nationales appelée Cartons des rois. Ce
le texte et l'analyse d'un grand nomb

rtes, 4e série, t. V.)

ns de).

Dominicains de Grenoble, pu-
avec plan et table alphabéti-
Romans, Rosier, 1870, in-8°

artes des années 1288-1497,
oble.

tulaire d'Aimon de Chissé aux
le, avec notes, table et pièces
alier. Colmar, Ch. M. Hoff-
es.
26 pièces des années 1136-

lrale de Grenoble, dits cartu-
Jules Marion. Paris, impri-
1° de XCI et 556 pages et

inédits. — Le recueil pu-
end le cartulaire conservé

GRENOB

Sous le **ti**
de Grenoble,
tin de l'Aca
l'analyse **et**
qui est **con**
n° 10966 **d**
intitulé : ***N***
Grenoble, **p**
Prudhomme

LAMBALL
de Marmou

Quarante-
1342, ont été
et Anatole de
Anciens évêch
p. 300-328.

LAON.

La dernière
Étude historiq

l'analyse et des extraits d'un cartula
qui est conservé à la Bibliothèque n
n° 10966 du fonds latin. — Il en a é
intitulé : *Notice sur un cartulaire inéd*
Grenoble, par l'abbé C. U. J. Chev
Prudhomme, 1868, in-8° de 19 pages.

LAMBALLE (Prieuré de), dépendan
de Marmoutier, diocèse de St-Brieu

Quarante-deux chartes de cette ma
1342, ont été recueillies par MM. Gesli
et Anatole de Barthélemy, dans leur o
Anciens évêchés de Bretagne, diocèse de Sa
p. 300-328.

LAON.

La dernière partie de l'ouvrage de M
Étude historique sur le XIIe *siècle. Barthe*

e d'après les documents
ves du département de la
. Montélimar, 1869, 1re
. IV de la Collection des

ées 1142-1246.

ese de Poitiers.
ud, dépendance de Fon-
Vendée.
baud, au nombre de 32,
e s., ont été réunies et
les *Archives historiques*
Elles sont tirées pour la
rtulaire de Fontevraud
Thomas Phillipps.

Leuridan, archiviste de
moulin, 1873, in-8° de

e ou l'analyse de 229

au Xe *au* XVIIIe
chroniques et des
publiques de la
publiés sous les
frais, par Th.
t. I, de 346 pag
Le premier
chartes et pièce
à l'an 1300. —

Lyon (Ville
Cartulaire m
franchises, libert
formé au XIVe si
d'après le ma
inédits du XIIe
élève de l'École
LXIX et 528 pag
M. Léopold Nie
Ce magnifiqu
orné d'une pla
comprend, d'u

publiques de la France et de l'Ang
publiés sous les auspices de la ville
frais, par Th. Bonnin. Évreux, H
t. I, de 346 pages.

Le premier volume de ce cartu
chartes et pièces diverses, qui vont
à l'an 1300. — Une partie du t. II e

Lyon (Ville de).

Cartulaire municipal de la ville
franchises, libertés et autres titres de
formé au XIVe siècle par Étienne de
d'après le manuscrit original a
inédits du XIIe au XVe siècle, par M
élève de l'École des chartes. Lyon,
LXIX et 526 pages. — Voyez *Compt*
M. Léopold Niepce. Lyon, 1877, in-

Ce magnifique recueil, splendi
orné d'une planche de sceaux gra
comprend, d'une part, 151 chartes

…te abbaye, recueillies par
… à la fin de l'*Histoire de*
…ondation jusqu'à nos jours,
…ay-le-Comte, 1852, in-8°

…enomanensis quod dicitur
Cauvin, dans le t. II de
…e Mans, Monnoyer, 1869,

…ièces de la fin du XIe à la
…en avait été préparée par

…nservé à la bibliothèque
livre blanc de l'église du
Bibliothèque de l'École des

…ire du).
Couture du Mans, publié

…fonds d'archives
…blissements son
Loire. Le travai
de Marmoutier e
aux chartes des X
et 1-90 du tome

MOLÊME (Ab
Chartes inédi
intéressant un g
l'Aube, par M.
lithographie Du
(Extrait du tom
mique de l'Aube.
Les 227 chart
entre les année
les cartulaires
archives de la
M. d'Arbois de J
des chartes, 6e sé

Loire. Le travail de M. Marchegay, in
de Marmoutier en Anjou, inventaire des
aux chartes des XIe *et* XIIe *siècles,* rempli
et 1-90 du tome II des *Archives d'Anjo*

MOLÊME (Abbaye de), diocèse
Chartes inédites extraites des car
intéressant un grand nombre de localité
l'Aube, par M. Émile Socard. Troy
lithographie Dufour-Bouquot, 1864,
(Extrait du tome XXIV des *Mémoires*
mique de l'Aube.)

Les 227 chartes publiées par M. Soc
entre les années 1080 et 1250; elles o
les cartulaires de l'abbaye de Mo
archives de la Côte-d'Or. Voyez ur
M. d'Arbois de Jubainville, dans la *B*
des chartes, 6e série, t. II, p. 393.

y et publiés par la Société
. Inachevé. Il n'en a été
160 pages in-8°.

lle de Montélimar, Monuments
publié par l'abbé Chevalier.
n-8° de IV et 352 pages.
appartenant à MM. Faure,
t d'après les chartes con-
nale, dans les bibliothèques
, aux archives de l'Isère,
comprend 165 chartes des

igneurie de).
Le Mémorial des Nobles.
bre d'environ 100, publiés
Revue des langues romanes,
anvier et avril 1874. Le
Montpellier, qui va de 1020
chartes. Plusieurs de ces

Morigny à la su
(village monacal)
suivi de l'histoir
Angerville, Bo
in-8° de XXVI —
prend 116 pièc
liste des prieur
de Morigny.

MORIENVAL
Le *Cartulaire*
M. Peigné-Dela
Comité archéol
ne tardera pas à

MOULINEAUX
Recueil de cha
Dame des Moul
Notre-Dame de
et à la châtellen
et ancien diocèse
bouillet, et pub

... de l'histoire du doyenné d'Étampe
Angerville, Boucher; Étampes, Forti
in-8° de XXVI — 212 et 209 pages. — C
prend 116 pièces des années 1046-147
liste des prieurés et des églises dépen
de Morigny.

MORIENVAL (Abbaye de), diocèse

Le *Cartulaire de l'abbaye de Morien*
M. Peigné-Delacourt, a été imprimé sou
Comité archéologique de Senlis, en un
ne tardera pas à paraître.

MOULINEAUX (Prieuré des), diocè

Recueil de chartes et pièces relatives au
Dame des Moulineaux, membre dépenda
Notre-Dame de Louye-lès-Dourdan, de l'or
et à la châtellenie de Poigny (arrondissem
et ancien diocèse de Chartres); tirées des
bouillet, et publiées par Auguste Mou

e l'église cathédrale de Notre-Dame
es auspices de l'Académie du
Germer-Durand. Nîmes, imp.
-8° de CLXII et 402 pages.
213 pièces comprises entre les

e).
hilippe-Auguste, Louis VIII, saint
i, publié par Léopold Delisle.
volume in-4° de XI et 591 pages.
u tome XVI des *Mémoires de la*
Normandie.)
orès les pièces originales du
gistres de Philippe-Auguste et
cipaux cartulaires ou fonds
renferme environ 1230 pièces
; et à l'administration royale
t jusqu'en 1285.

D. de), diocèse de Reims.
otre-Dame de Novy, au diocèse

l'abbé C. Che
et 816 pages.
Forme le
gique de Tour
Dom Fonten
intitulée :
XIII*e siècles, d*
in-8° de CLV p
mêmes Mém
surtout des
1431.

OURSCAM
Cartulaire
Cîteaux, fon
M. Peigné-
VIII et 620 p
Forme le
antiquaires
pièces des a

PARAY-L
Le cartul

XIIIe *siècles, d'après les chartes*, par le m
in-8° de CLV pages, forme le 1er fascicu
mêmes Mémoires. Ce cartulaire comp
surtout des XIe et XIIe siècles, compr
1431.

OURSCAMP (Abbaye d'), diocèse

Cartulaire de l'abbaye de N.-D. d'Our
Cîteaux, fondée en 1129, au diocèse de
M. Peigné-Delacourt. Amiens, Lem
VIII et 620 pages.

Forme le t. VI des *Documents inéd*
antiquaires de Picardie, et compren
pièces des années 1124-1496.

PARAY-LE-MONIAL (Abbaye de),

Le cartulaire de l'abbaye de Paray-

Montpellier, 1858, in-4° de 44 pages. (E
de la Société archéologique de Montpellier

Provins (Commanderie de).

Notice sur le cartulaire des Templiers (XIIIe *siècles)*, par M. Félix Bourquelot. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École d* t. IV, année 1858.)

Provins (Ville de).

Notice sur le manuscrit intitulé : Cart Provins (XIIIe *et* XIVe *siècles)*, par M. In-8° de 82 pages. (Extrait de la *Bi des chartes*, 4e série, t. II, année 185

Quimper (Église de).

M. Ch. Fierville a publié dans l *Sorbonne*, en 1865, *Histoire, philolog* p. 769-797, une *Notice sur le cart l'église de Cornouaille du* XIIIe *au* XVIe

duc de La Trémoille, ren-
à 1449. M. Marchegay a
les a classées par ordre
texte de huit pièces qu'il a
particulière.

èse de Vannes.

on en Bretagne, publié par
ris, imprimerie nationale,
ages, avec une carte et un

appartient à l'archevêque
èque nationale (fonds latin
ollationnée par M. Arthur
ès de 400 chartes dont
VIIIe et le XIIe siècle. Au
rson a joint des prolé-
erses pièces relatives à
ouillé des neuf anciens
lication du cartulaire de
sieurs brochures qu'il est
eulement mentionner un

de la ville de Rein
chacun en deu
ville de Reims; p
3° *Archives lég*
partie, *Statuts*,
M. Amiel, 1 vo

REMOULINS
Cartulaire d
publié sous l
Remoulins, p
in-8° de VI et 6
Les deux p
prennent 39
dont on a pu
par une cu
Cette public
municipal d

RENIER
Ce cartu
livres des

3° *Archives législatives de la ville* partie, *Statuts*, 3 volumes ; 4° *Table* M. Amiel, 1 volume.

REMOULINS (Commune de), en

Cartulaire de Remoulins, recueilli, publié sous les auspices du cons Remoulins, par G. Charvet. Alais, in-8° de VI et 64 pages.

Les deux premières livraisons de c prennent 39 pièces répondant aux an dont on a pu retrouver le texte. La 1re par une curieuse ordonnance de poli Cette publication fait le plus grand h municipal de Remoulins, qui en a vot

RENIER ACORRE.

Ce cartulaire, qui porte pour titre livres des achaz que Reniers Acorre

environ à 1312.

diocèse de Bazas.

ventuel de Saint-Pierre de la du IXe *au* XIIe *siècle*. Bordeaux, ilhou, 1864, in-4°, p. 99-186 *toriques du département de la*

à M. Grellet-Balguerie.

sur le comté de Rethel a été *ulletin de la Société de l'his-* partie, p. 1-160. Cette *Notice* es, classés par ordre chrono- nnées 1117-1432. A la fin il y es.

de). — Voy. DAUPHINÉ.

-D. de la), diocèse de

Notre-Dame de la Roche, de

la plus récente plètement en partie des *Noti* 61. — L'atlas j lement consa sceaux de la f

RONCERAY

Le cartulai XIe et le XIIe si M. Marchegay *d'Anjou*, dont par tous les a

St-AUBIN-St-Brieuc.

Les charte 1159 à 1667, gogne et Ana *Anciens évêch* p. 34-202, 31

61. — L'atlas joint au volume de M. M
lement consacré à des détails d'ar
sceaux de la famille de Lévis.

Ronceray (Abbaye du), à Ange
Le cartulaire de cette abbaye, si i
XIe et le XIIe siècle, a été imprimé dep
M. Marchegay, et doit former le tom
d'Anjou, dont la publication est impat
par tous les amis des études diplomat

St-Aubin-des-Bois (Abbaye de
St-Brieuc.
Les chartes de cette abbaye, au n
1159 à 1667, ont été publiées par MM
gogne et Anatole de Barthélemy, dans
Anciens évêchés de Bretagne, diocèse de S
p. 34-202, 312-318 et 370.

le complément textuel du

bbaye de).

hronique de Saint-Bénigne,
iothèque de Dijon, renferme
iées depuis longtemps dans
3 autres, qui appartiennent
omprises dans la collection
remplit les p. 1-168 des
rs savants à l'Académie des
ris, 1849, in-4°.

liocèse de St-Omer.

Saint-Bertin, publié par
de c et 487 pages.
nédits. — Ce volume ren-
gé par Folquin vers 961, et
logne possède une copie
siècle; 2° le cartulaire
IIe siècle par Simon, pour

la valeur du
publiée, en 186
nuscrit du XIIe
tulaire de Simon
A la suite d
trouve le *Cart*
Mont de Rouen,
Ce cartulaire,
est aux archiv
chartes ou not

St-CHAFFR
Cartulaire
l'abbé Ulysse
in-8° de IX et
Il a été pub
au Dauphiné,
On annon
de l'abbaye
Benoît, suivi
appendice de

tulaire de Simon. In-8° de 8 pages.

A la suite du cartulaire de St-Berti
trouve le *Cartulaire de l'abbaye de la S*
Mont de Rouen, préparé pour l'impressio
Ce cartulaire, dont le manuscrit origin
est aux archives de la Seine-Inférieur
chartes ou notices du XIe siècle.

St-CHAFFRE (Abbaye de), diocèse
Cartulaire dauphinois de l'abbaye de S
l'abbé Ulysse Chevalier. Grenoble, Pru
in-8° de IX et 60 pages.

Il a été publié dans le t. II des *Docume*
au Dauphiné, 6e livraison.

On annonce la prochaine publicati
de l'abbaye de St-Chaffre du Monestier,
Benoît, suivi de la chronique de St-Pierre
appendice de chartes, par l'abbé U. Ch

ÈGNE (Abbaye de), diocèse

lé dans la *Revue des Sociétés*
. 458-479, la table détaillée
es au XIIIe siècle sur 63 feuil-
M. Romain-Leroy a légués à
gne, et qui sont les débris
e l'abbaye de St-Corneille de
partenaient aux séries que le
it consacrées aux lettres des
rois. — Voy. *Inventaire*,

(Abbaye de).

St-Cyprien de Poitiers a été
t. III des *Archives historiques*
XXII et 448 pages. Il com-
us ancienne remonte à l'an
nviron l'an 1155.

Cote
pour
les p
l'Aca
in-4°.

S^t^-
Sainte

S^t^-H
d'Ang
L'un
de S^t^-F
yaune
Loire. P
chegay,
ouvrages
deux der
composai
qu'il ava
ainsi 167

les pages 1-168 des *Mémoires présentés l'Académie des inscriptions*, 2e série, in-4°.

St-Étienne de Vaux (Abbaye Saintes. — Voy. Saintonge.

St-Florent de Saumur (Abb d'Angers.

L'un des plus anciens et des plus p de St-Florent de Saumur, le Livre y a une cinquantaine d'années, aux a Loire. Pour combler la lacune causé chegay, à l'aide des citations consig ouvrages, et surtout dans les collect deux derniers siècles, dressa une composaient le Livre noir, avec l'i qu'il avait rencontrés de ces mêm ainsi 167 chartes du Livre noir, do

n Fonteneau. Ces chartes, au
lus ancienne est de l'année 768,
es des *Mémoires de la Société des*
ées 1847 et 1852.

), diocèse de St-Brieuc.
artes de cette abbaye, remontant
ont publiées ou analysées dans
n de Bourgogne et Anatole de
nciens évêchés de Bretagne, diocèse
276-296.

ôpital de).
anciennes de l'hôpital Saint-Jean
tice historique et suivi d'un cartu-
par M. Célestin Port. Paris,
hèse, 1870, in-4° de xxx et 166

ie est une intéressante *Notice*
nt-Jean d'Angers. Vient ensuite
qui composent le chartrier,
gé selon le modèle imposé aux

Jovini, t. XVII, 1854, 2e partie. Niort L. Favre et Cie, in-8° de XVI et 135 page

St-Laon de Thouars (Abbaye d Poitiers.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Laon d par Hugues Imbert. Niort, Clouzot, 187 et 216 pages. — Extrait des *Mémoire statistique, sciences, lettres et arts des Deu*

Ce cartulaire, publié d'après le ms Bibliothèque nationale, et d'après des pi de Thouars, appartenant à M. le duc comprend 283 pièces ou analyses de p dent aux années 1107 ou environ à 16 est précédé d'une introduction dans la mentionne dix abbés qui n'ont pas auteurs du *Gallia christiana*.

St-Léger de Soissons (Abbaye d

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Léger

ville d'Autun, et d'après le
conservé à la Bibliothèque
latin. L'ouvrage de M. Bulliot
ociété éduenne.

Église collégiale de).
int-Martin de Tours, brûlée en
textes imprimés et manuscrits,
, Henaux ; Tours, Ladevèze.

le a essayé de reconstituer,
nents manuscrits qu'il a pu
ns de la Bibliothèque natio-
rès les travaux de Besly,
s et des Bénédictins, etc., la
de Tours. Son travail com-
es, répondant aux années
un *Index chronologique des*
Martin antérieurs à l'année
e 226 pièces.

sur ce

S[t]-
Car
puisés
sous l
de Lu
de XV
Reci
d'après
d'après
entre l

S[t]-P
Voy. l

S[t]-P
Cartu
par M.
2 volum

sur cette province. Angers, 1843, in-8°

St-MAXIMIN (Ville de), en Prove

Cartulaire municipal de Saint-Maxim puisés dans les archives de cette ville, pub sous les auspices et aux dépens de de Luynes. Paris, typographie de He de XV et 185 pages.

Recueil de statuts et de privilég d'après un cartulaire du XIVe et du d'après les titres originaux. Embrasse entre les années 1295 et 1742.

St-PAUL, près Romans (Hos

Voy. DAUPHINÉ.

St-PÈRE DE CHARTRES (Abbaye

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père par M. Guérard. Paris, imprimerie 2 volumes in-4° de CCCLXXI et 848 pa

G-LÈS-VALENCE (Prieuré de),

Sancti Petri de Burgo Valentiæ,
ex monumentis ineditis descripsit,
lustravit, indicibus auxit C. U. J.
ion, 1875, in-8° de 200 pages.
té d'archéologie de la Drôme, 1875;
t. VI de la Collection des cartu-
par l'abbé Chevalier; contient
rises entre la fin du XIe siècle

DOIS (Chapitre de).
chapitre de Saint-Quentin en
anuscrit de la Bibliothèque
n 11070), par M. Desmaze.
n-8° de 22 pages.
Société académique de Saint-

à un glorieux épisode de notre histoire
chartes du XIIe et du XIIIe siècle, dont la
appréciée par M. Adolphe Tardif, dans
Bibliothèque de l'École des chartes, 3e sé
532.

St-Vaast d'Arras (Abbaye de).

M. Tailliar, dans ses *Recherches pour*
l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras jusqu'à
(Arras, 1859, in-8° de 333 pages; extra
des *Mémoires de l'Académie d'Arras*), a d
des extraits fort étendus d'un cartulair
qui fut composé vers 1170 par le moine
les archives du Pas-de-Calais renferm
XVIe siècle.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast
XIIe *siècle par Guimann et publié pour*

de St-Étienne, au nombre de 73, c
années 1075-1270; les chartes du prieu
Garde, qui commencent à la page 87,
de 73, comprennent les années 1195-
t. II, M. l'abbé Grasilier a publié, d'aprè
le *Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-
de l'ordre de Saint-Benoît*, recueil de 276
entre les années 1010-1300. Cette dernièr
d'autant plus précieuse que le ms. ori
l'incendie de la bibliothèque de Saintes

Sauxillanges (Monastère de), di
mont.

*Cartulaire de Sauxillanges, publié pa
sciences, belles-lettres et arts de Clermont-
notes et des tables,* par M. Henry D
F. Thibaud ; Paris, Dumoulin, 186
pages.

Ce cartulaire, renfermant environ 960
XIIe siècle, a été publié d'après la co
forme le n° 5454 du fonds latin de

nationale (ms. latin 10035), à
la bibliothèque de la Faculté
ier et dans un cabinet par-

de sa publication, M. Aug.
urs pouillés des diocèses de
in. A la date du 1er février
ɔiptum à joindre aux cartulaires
, 4 pages in-8°), pour rectifier
ɔrtulaire de Savigny, du pré-
ius. »

Jean de), diocèse de Dax.
St-Jean de Sorde, publié pour
uscrit original, par P. Ray-
Pau, Ribaut, 1873, in-8° de

iginal est maintenant à la
is le n° 182, des nouv. acq.
l XIe, du XIIe et du XIIIe siècle.
e.

la Société archéologique de Soissons, t.
1875.

TOUSSAINT-EN-L'ILE DE CHALONS (

Les 62 chartes du cartulaire de cet
1266), conservé aux archives de la Marne
ou analysées par M. Édouard de Ba
ancien de Châlons-sur-Marne, t. II, p. 39

TROYES (Léproserie de).

Environ 170 chartes de cette maison
sont textuellement publiées dans le trava
intitulé : *Notice historique sur la lépros
Troyes, suivie de la liste des dons faits à c
1123 jusqu'à la fin du* XVe *siècle, avec
faiteurs, et accompagnée de toutes les pi
tirées des cartulaires et des archives de ladi
trouvent partie à l'Hôtel-Dieu, partie à*
Troyes, Bouquot, 1849, in-8° de 252 pa

…royes entreprise par M. l'abbé
chartes ou pièces des années 1181

…LROY (Abbaye de la), diocèse

…e de l'abbaye de la Valroy, par
…in-8° de 144 pages. — Extr. du
…démique de Laon.

… par M. l'abbé Desilve est un
…ier, du XVIe siècle, contenant
… est comprise entre les années
… trouvé en 1870 dans la biblio-
…ier, curé de St-Souplet. —

…ienne de). — Voy. SAIN-

…e des), diocèse de Paris.
…Dame des Vaux-de-Cernay,
… de Paris, composé d'après
…x archives de Seine-et-Oise,

d'après les registres originaux et suivi
de chartes inédites sur le diocèse de V
Ul. Chevalier. Vienne, 1875, in-8° de 128
de la Collection des cartulaires daup
livraison.

VIENNE (Abbaye de St-André-le-B

Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-
ordre de Saint-Benoît, suivi d'un append
dites sur le diocèse de Vienne (IXe-XIIe s
l'abbé C. U. J. Chevalier. Vienne, Savigu
ring, 1869, in-8° de XLIV-368 et 43 page

Cette publication se compose de d
distinctes. La première comprend le c
ment dit de St-André-le-Bas, qui a été
mais dont il existait heureusement une
contient le texte de 269 chartes des ann
seconde contient 129 chartes du diocè
IXe à la fin du XIIe siècle, tirées surtout

eil du XVIIIe siècle, par
(*Diocèse ancien de Châlons,*

)cèse de St-Omer.
.rtulaire de Watten, con-
-Omer, a été donnée par
titre suivant : *Documents*
extraits du cartulaire de
in-8° de 91 pages.

, diocèse de Spire.
izenburgenses. Codices duo
ietatis historicæ palatinæ
in-4° de XX et 390 pa-

5, écrit vers 870, renferme
e. Il a été découvert en
docteur Zeuss, qui, au
t un polyptique composé
ıde moitié du XIIIe siècle.

Auxerre (évê
Escharlis, M
lin, Preuilly
St-Jean-les-
St-Michel d
Sens, S^te-Co
Sens, Vaulu
L'introdu
sur l'ancien
Recueil de
l'Yonne, pu
naturelles d
XIIIe siècle
in-8° de XC
Ce recue
archives d
de Sens et
l'an 1200
pièces et
simile ont
de l'intr
le digne

lin, Preuilly, Quincy, Regny, St-Ger
St-Jean-les-Sens, St-Julien d'Auxer
St-Michel de Tonnerre, St-Pierre-le-
Sens, Ste-Colombe de Sens, archevêch
Sens, Vauluisant, Vezelay.

L'introduction du tome II renferme u
sur l'ancienne géographie des pays de Se

Recueil de pièces pour faire suite au car
l'Yonne, publié par la Société des scien
naturelles de l'Yonne, sous la direction
XIIIe siècle. Auxerre, Perriquet; Paris
in-8° de XCIII et 494 pages.

Ce recueil comprend surtout des pièc
archives de l'Yonne, des archives dépo
de Sens et de la Bibliothèque nationale
l'an 1200 et va jusqu'en 1285 et contien
pièces et l'analyse de 681. Plusieurs s
simile ont été reproduits dans ce volume,
de l'introduction, le nombre et l'intérê
le digne complément du *Cartulaire géné*

; cartulaires imprimés sont
: qui figurent en même temps
ibliographie sont indiqués en
's forment à la fin une série à

:IONS trop tardives pour prendre
dans la *Bibliographie,* ont été
:icles suivants : CHALONS, DAX,
IOGES, NOYON, REIMS et VIENNE.

ANGOUMOIS.
Angoulême.
APT (Diocèse d').
Apt (Église d').
ARRAS (Diocèse d').
Arras (Église d'); *N.-D. des Ardents, à Arras; *Auchy; *Flines; Marchiennes; *St-Vaast.
ARTOIS.
*Arras.
AUCH (Diocèse d').
St-Jean-du-Mont.
AUTUN (Diocèse d').
*Autun (Église d'); Bussière

Acey; Bellevau
(archevêché e
Bithaine ; Bu
lieu; *Clairef
verney; Mont
Rosières.
BLOIS (Diocèse d
Bourg-Moyen;
BOULOGNE (Dioc
*Auchy.
BOURBONNAIS.
*Bourbon.
BOURGES (Dioc
Bourges (St-É
pelle-Aude
BOURGOGNE.
*Dijon; *Yon
BRETAGNE.
*Rays; Vitré
CAMBRAI (Di
Cambrai (
Mont-St-
celles.
CARCASSON
*Carcasso
CHALON (D
Châlon
de); St-

Bithaine ; Buillon ; *Cher lieu* ; *Clairefontaine ; Faverney ; Mont-Ste-Marie (le) Rosières.

BLOIS (Diocèse de).
Bourg-Moyen ; Vendôme.

BOULOGNE (Diocèse de).
*Auchy.

BOURBONNAIS.
*Bourbon.

BOURGES (Diocèse de).
Bourges (St-Étienne de) ; *Chapelle-Aude (la) ; Vierzon.

BOURGOGNE.
*Dijon ; *Yonne.

BRETAGNE.
*Rays ; Vitré.

CAMBRAI (Diocèse de).
Cambrai (Église de) ; Condé Mont-St-Martin (le) ; Vaucelles.

CARCASSONNE (Diocèse de).
*Carcassonne.

CHALON (Diocèse de).
Châlon (Évêché et chapitre de) ; St-Marcel de Châlon.

tion : N.-D. du Palais. La Bibliothèque nationale vient d'acquérir une copie de ce cartulaire d'après l'original qui est au Musée Britannique; — St-Pierre de Vigeois; Solignac.

LISIEUX Diocèse de).

Abenon; Friardel; St-Évroul.

LORRAINE.

Apremont; Bar-le-Duc; Commercy; Dun; *Lorraine.

LUÇON (Diocèse de).

*Talmont.

LYON (Diocèse de).

Ainay; *Savigny*.

LYONNAIS.

Forez.

MACON (Diocèse de).

*Beaujeu ; *Cluny* ; *Mâcon* (Église de).

MANS (Diocèse du).

Mans (le) ; Perseigne ; St-Vincent du Mans.

MARCHE.

Marche (Comté de la).

NORMANDIE.

Enguerrand d

*Louviers; *

NOYON (Diocèse

Fervaques; –

Homblières

St-Quentin

Quentin-en-

ORLÉANAIS.

Blois; Orléans

ORLÉANS (Dioc

*Beaugency;O

St-Avit d'(

verte d'Or

d'Orléans;

PARIS (Diocèse

Billettes; Ch

nesse; Go

Longpont ;

Nanterre;

Paris (Égli

sements s

bites, Ber

Manteaux,

sés, Feuil

et Rouvra

Homblières; — *Ourscamp; St-Quentin-en-l'Ile ; *St-Quentin-en-Vermandois.*

ORLÉANAIS.

Blois; Orléans.

ORLÉANS (Diocèse d').

*Beaugency; Orléans (Église d'); St-Avit d'Orléans; St-Euverte d'Orléans; St-Marc d'Orléans; St-Mesmin.

PARIS (Diocèse de).

Billettes; Champeaux; *Gonesse; Gournay; Lagny; Longpont ; Montmartre ; Nanterre; N.-D. du Val; *Paris* (Église de) et établissements suivants : Barnabites, Bernardins, Blancs-Manteaux, Carmes déchaussés, Feuillants, Mathurins et Rouvray en dépendant ;

les-Sellis; Victoire la.

SENS Diocèse de.

Barbeaux; Joye la; Lys le; *Morigny*; Provins; Sens Église de; Vauluisant.

SOISSONS Diocèse de).

Braisne; Choisy-au-Bac: Clairets N.-D. des); Longpont; Royal-Lieu; *St-Corneille-de-Compiègne*; St-Crespin-en-Chaie; St-Jean-des-Vignes; *St-Léger de Soissons; St-Médard de Soissons; Tinselve.

OUL Diocèse de).

Beaupré; *Bouxières; *Clairlieu; St-Gengoul de Toul: Serre.

OULOUSE (Diocèse de).

Eaunes; Grandselve.

OURNAI (Diocèse de).

Conseil N.-D; Marquette; St-Amand.

OURS (Diocèse de).

*Cormery; *Marmoutier* et prieurés du Dunois en dépen-

St-Pierre-du-B
lence.

VANNES (Diocèse
Redon.

VERDUN (Diocèse
St-Mihiel; St-Va
dun; Verdun

dun ; Verdun (évêché de).

Tion list depuis la voille saint Aubin, au dimanche XV jours en marz. » — Co Blois.

3. — [1326, ? v. st., ? 13 janvier]. — « des bours et des villages de la banliue d la saint Hilaire l'an CCC XXVI. »

4. — [1336-1337]. — « Ce sont les rece de la vaierie de Bloys fetes par Joha

(1) Même au point de vue de l'histoire des art nombre de renseignements précieux n'ont pa M. Champollion-Figeac. Nous en citerons un est personnel. A l'aide des états de la maison d des comptes de dépenses, des quittances, etc plupart partie de cette collection, nous avo d'une façon aussi complète que possible la peintre des ducs d'Orléans, Piètre André, auqu ne consacre qu'une mention de quelques ligne dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, t.

Nous n'avons pas jugé à propos d'indique extraits publiés par M. Champollion ; les lec trouver sans peine dans son livre à leur ordre c

saint Jehan monnoie courant audit j
1 real d'or de Jehan pour
pour .»

12. — [1361]. — « Ce sont les esploi
Bloys, comptés par Regnaut Pinart, l
terme de la saint Johan-Baptiste, l'
sexente un. »

13. — [1363-1364]. — « Comptes
esploiz du bailliaige de Blois receuz
depuix le Noël qui fu l'an mil CCCLXI
Jehan-Baptiste après ensuivant en l'a
ou quel tamps Maci Harpin fu gard
Blois, et de ladicte saint Jehan jusq
d'aoust ensuivant celui an, auquel jo
vint estre bailli de Blois. »

14. — [1370]. — « Mise faicte par le
aler es besoignes de nostredit seign
compter audit terme de ladicte nativit
oudit an LXX. »

les comptes des esploiz du
nus des fiez de la chastel-
compter au terme de Noël
el temps Johan de Beausse
ptés par Johan Delorme,
par monseigneur. »

Comptes des grains des
lenuil et de Chasteaudun
etier en Dunois de mon
monseigneur le conte de
-Croez d'Orléans et des
e la nativité saint Jehan-
pour l'an LXXVI. »

les comptes J. de Saint-
très-redoubté seigneur,
s, des mises et despens
s la chaière saint Perre,
er, l'an mil trois cens
agdelaine ensuivant l'an

23. — [1381]
baillage de Bl
lerie dudit lieu
Jehan-Baptiste
que Jehan de
par Jehan Del
monseigneur.
24. — [1383].
liage de Blois p
25. — [1386].
liaige de Duno
receveur desdiz
Blois, depuis le
qui fut l'an de
jour de la nativ
de grâce mil CC
26. — [1388,
ment du roi Cha
au duc de Toura
est du 17 décem
27. — [1388,
monseigneur le

par Jehan Delorme, commis à yceulx
monseigneur. »

24. — [1383]. — Autres comptes des e
liage de Blois pour l'année 1383.

25. — [1386]. — « Recepte faite des
liaige de Dunois et de Freteval par Phe
receveur desdiz esploiz en Dunois, deus
Blois, depuis le jour de la nativité saint
qui fut l'an de grâce mil CCCLXXX et
jour de la nativité nostre Seigneur après
de grâce mil CCCLXXX et six. »

26. — [1388, 9 décembre]. — Vidimu
ment du roi Charles VI, du 9 décembre 13
au duc de Touraine 1,000 francs par mois
est du 17 décembre suivant.

27. — [1388, décembre]. — « Despe
monseigneur le duc de Touraine par m

la somme de 1,314 francs
Mauduit, tailleur, pour les
lit duc depuis le 27 avril 1389

]. — Vidimus d'un mande-
ordant au duc de Touraine
hé de Touraine, afin de lui
nstruire les châteaux et for-
idimus est du 15 septembre

. — Approbation par le duc
dons faits en son nom par
ambre, pendant le mois de

e]. — Mandement du roi
de Touraine le tiers des
eau et écritures du greffe
tabellionage de Tours.
]. — « Instrucions et or-
onseil par nous, Loys, filz
aine, conte de Valoys et de
rnement de nostre dit païs

faits
pend.
38.
duc d
lui orc
louse,
qu'il a
39. —
Jean Po
l'Estour
officiers
40. — [
duchesse
Poulain,
3 custodes
avait fait a
41. — [
Louis, duc
de payer à
Robert de H
titre de don
42. — [139

duc de Touraine, à Jean Poulain, son
lui ordonnant de payer à Jean du Roo
louse, la somme de 388 francs pour
qu'il avait achetés de lui.

39. — [1390, n. st., 4 janvier]. — Au
Jean Poulain, pour le paiement de 53
l'Estourdi pour la façon de 106 robes
officiers de sa maison.

40. — [1390, n. st., 10 février]. — Va
duchesse de Touraine, reconnaît avo
Poulain, qui les avait en garde, 8 éc
3 custodes de satin vermeil pour son
avait fait apporter de Lombardie.

41. — [1390, n. st., 15 février]. —
Louis, duc de Touraine, à Jean Poulai
de payer à ses chambellans, le sire
Robert de Hangest, la somme de 50 fra
titre de don.

42. — [1390, n. st., avant le 2 mars

Touraine, enjoignant à Jean Poulain
de 301 francs aux gens de la duchesse

54. — [1390, après le 4 juillet]. — et jugées en l'assise de monseigneur à Tours, par nous Jehan Prunele, Herbaut, chambellan de monseig Touraine et son séneschal oudit pay commença le lundi octaves saint mil CCCLXXX et dix. »

55. — [1390, 12 juillet]. — « Ce Jehan Vorin, fourbisseur, a baillié et Enguerren, escuiers d'escuierie mon Touraine pour et ou nom de mondit XXIIe jour de juillet, l'an mil CCCLX .»

56. — [1390, 30 juillet]. — Approl des dépenses et dons faits par Jean mois de juillet 1390.

celui-ci lui avait prêtée, rembourse
de 5,000 francs par mois, à partir d
vidimus est du 8 juillet 1391.

72. — [1391, 8 juillet]. — Mand
Touraine pour le paiement à Jean
somme de 300 francs d'or qu'il avai
achat de drap de haute lisse pour le c

73. — [1391, 16 juillet]. — Quitta
duchesse de Touraine, de la somme
à elle accordée par le duc pour
précédent.

74 et 75. — [1391, 25 juillet]. — Ma
Touraine pour le paiement à Jean
chambellan, de la somme de 500 franc
délivrée par lui à Jean Poulain
200 francs d'or.

76. — [1391, 15 août]. — Quitta
duchesse de Touraine, de la somme

parisis à Jean Tarenne, changeur et bo
pour joyaux d'or et d'argent fournis pa
de Milan.

94. — [1392, n. st., 15 février]. — Qu
tine, duchesse de Touraine, de la som
d'or à elle accordée par le duc po
décembre précédent.

95. — [1392, n. st., 20 février]. — Q
Tarenne, changeur et bourgeois de Pa
de 450 francs, 7 sous, 6 deniers parisis
pour joyaux d'or et d'argent fournis pa
de Milan.

96. — [1392, n. st., 24 février]. —
mandement du roi Charles VI accor
Touraine la somme de 30,000 francs
aides ordonnées pour la guerre « p
supporter les grans frais, missions

ıs d'autre part pour
ɔnt fait du doaire que
comtez de Blois et de
t amé cousin le conte
l'autre part pour le
propriétés des dictes
e ses terres de Haynau

– Mandement de Louis,
ılain, lui ordonnant le
francs, 2 sous tournois,
très-chère et très-amée

. — Quittance de Musette,
a somme de 13 francs d'or
le six de ses compagnons
récédent.
s. — Quittance de Valen-
200 francs à elle accordée
nvier précédent.
. — Approbation par Louis.

104. — [
tures faites
le duc d'O
monsieur
monseigne
son secréta
don à lui
autrement.
105. —
comptes des
au nom de
septembre p
106. — [13
choses faites
le XXIIIIe jou
aussi pour m
d'Angoissolle
faictes par
duchesse d'Or
107. — [13
comptes de

monseigneur le duc et de maistre Hugu
son secrétaire et auditeur de ses comp
don à lui fait de ladicte duchié d
autrement. »

105. — [1393, 18 décembre]. — A
comptes des dépenses et dons faits par G
au nom de Louis, duc d'Orléans, pend
septembre précédent.

106. — [1393, 23 décembre]. — « Part
choses faites et livrées pour Loys, mons
le XXIIIIe jour de septembre mil CCC
aussi pour madame la duchesse et ma
d'Angoissolles par la manière qui en
faictes par Jehan de Savoie, tailleur
duchesse d'Orliens. » Approuvées le 23

107. — [1393, 24 décembre]. — A
comptes de dépenses et dons faits

arast, orfevre, depuis le

rs]. — « Compte de Denisot
chambre aus deniers de
la somme de diz sept cens
ehan Poulain du comman-
. » Approuvé le 15 mars

mars]. — Ordonnance de
2,000 francs d'or, « pour
aine chappelle que ordenée
prédécesseurs, de nous, de
iée compaigne la duchesse
cte et fondée en l'église
à Paris, et pour acheter
ente pour la fondacion et
le, querir adornemens et
et convenables. »
rs]. — « C'est la recepte et
efroy Lefèvre, etc., de la
oy receuz pour l'ordinaire
ement passé. » Approuvé
rs.

somm
suivan
116.
Pritot,
de la
tant pa
la Tou
de l'As
rable
duché
117. –
duc d'O
la somm
118. –
faicte pa
d'Orlien
assavoir
Guérin
bourgoy
qui du co
d'Orliens
Sainte-Cr
adviser s

Pritot, varlet de chambre du roy nost
de la garde de Gommez du bois ven
tant par lui comme par les sergens d'ic
la Toussains derrenièrement passée j
de l'Ascension ensuivant, ledit compte
rable homme et saige Loys de Cep
duché d'Orliens. »

117. — [1394, 3 septembre]. — Mand
duc d'Orléans, à Jean Poulain, lui enj
la somme de 1160 francs à plusieurs de

118. — [1394, 17 septembre]. — «
faicte par Jehan de Sequoy, sergent et
d'Orliens, pour quatre sergens de la
assavoir Pierre Houdre, Jehan Cipot,
Guérin de Sequoy, et pour pluseurs
bourgoys, manans et habitans en la
qui du commandement de monseigneu
d'Orliens ont vacqué XX jours et XX nu
Sainte-Croix comme autour d'icelle
adviser se Geuffroy de Perrusse, dit

sur Oyze, lesquelx ouvraiges estoi
faire, pour ce que yceulx pons estoie
en grant péril de cheoir en la rivière,
je, Jehan Bourée, maistre des œuvres
duc d'Orléans es comtez de Valois e
devisez et visetez en la mennière ci a
présence de honorable homme et sai
receveur de mondit seigneur es
premier jour de mars l'an mil C
L'ordonnance de paiement est du 12

126. — [1395, 1er août]. — « Ce
mises de justice fais par moy Jehan le
substitut en la conté de Beaumont
excellent et puissant prince mo
d'Orléans, conte de Valoiz et dudit E
premier jour de septembre l'an de g
et XIII jusques au premier jou
CCCLXXX et XV. »

127. — [1395, 21 décembre]. — Or

ertir en ses coffres. »

ıvier]. — « Ce sont les façons de broderie faictes, Clarcy, brodeur et varlet le duc d'Orliens par le de mondit seigneur, tant Charles, messeigneurs, ieurs autres personnes, ur de feuvrier l'an mil lerrenier jour de janvier

. . . . . .

vrier]. — « Ce sont les :aillées et faites par moy :hambre de monseigneur it seigneur et par son depuis le VIIe jour de eze jusques au premier »

. . . . . .

rs]. — Vidimus d'une uis, duc d'Orléans, de la rléans, des comtés de vidimus est du 21 mai

. . . . . .

pou
de n
14
mois
14
sollie
mons
d'Orl
le bas
142
partie
varlet
depuis
quinze
l'an L
Charle
autres
seigneı
143.
de Den
prince
par mo

CABINE

141. — [1397, n. st., 3 janvier]. — solliers que Guillaume le Vasson monseigneur à Blois, a livrez pc d'Orléans, les seur et fille de monsei le bastard et pour les fols et fole et l

142. — [1397, n. st., 31 janvier]. parties des robes faites par Perrin varlet de chambre de monseigneu depuis le premier jour de février l'a quinze jusques au derrenier jour d l'an LXXX et seize pour mondit se Charles et Philippe messeigneurs s autres chevaliers, escuiers et offic seigneur a donné robes audit temps.

143. — [1397, n. st., 31 janvier]. — de Denis Mariete, argentier de très-h prince monseigneur le duc d'Orliens par mondit seigneur oudit office d'a

ay d'Ay, escuier, bailli de
ns, en ses terres de Champaigne
r de la Magdeleinne l'an mil
uez à la Magdeleinne mil
partenans à mondit seigneur,
ludit bailliage à Guillaume
es dictes terres de Champaigne
re qui s'ensuit, le IIIe jour de
et dix sept. »

— Quittance de Marguerite,
connaît avoir reçu de Pierre
pour le duc d'Orléans, la
is, qui lui était payée chaque
ecette dudit lieu.

re]. — « Cy après ensuivent
faites par Jehan de Clarcy,
nbre de monseigneur le duc
es et garnemens que mondit
pour lui, pour Charles et
ses enffans, comme pour
iers à qui mondit seigneur a
premier jour de février l'an

besongn

148. -
compte
duc d'
ordonn
55 franc

149. -
may LX

150.
chevaul
par Bor
et comm
ont esté
comma
mars l'a
de janv
par la
compte
1398.

151.
paieme
travaux

duc d'Orléans par Thomassin Pot
ordonnance de paiement à celui-ci
55 francs, 10 sous tournois.

149. — [1398, mai]. — « Rolle ordi
may LXXXXVIII. — Recepte par Goc

150. — [1398, 26 .....]. — « Pa
chevaulx achetez pour monseigneu
par Boniface de Morez, escuier de cor
et commis de par lui ou fait de son
ont esté donnez et distribuez à pluseu
commandement et ordenance depui
mars l'an mil CCCLXXX et XVI jusq
de janvier l'an mil CCCLXXX et XV
par la manière cy après déclairée. »
comptes et l'ordonnance de paiemen
1398.

151. — [1399, n. st., 22 février].
paiement des sommes dues aux ou
travaux du château de Pierrefonds.

ens,. bailli de Blois et de
iz bailliages du consen-
igneur le duc d'Orléans
délibéracion du conseil
nostre commandement
.. »
]. Compte; incomplet au

400]. — « Ce sont les
t délivrées à Godeffroy
thicaire de monseigneur
n de voyage qu'il entent
gneur dont les deniers
z audit Godeffroy par
Roy. » — Pièce incom-

— « Parties de mil frans
nenuz officiers de son
'office departiz auxdiz
nessire Jehan Braque,
ondit seigneur. »
— Fragment de relevé

et non
160.
et des
161. -
LXXX
Approb
162. -
d'avril
Approb
163. -
d'Orléa
d'alloue
11 sou
approu
164. -
les par
fourreu
d'Orlier
Phelipp
pour a
l'année
mil CC
janvier
et ordo

Approbation des comptes de dépens

162. — [1400, 11 juin]. — « Roll
d'avril LXXXXVIII. Recepte par
Approbation des comptes de dépens

163. — [1400, 11 juin]. — Mande
d'Orléans, aux gens de ses comptes
d'allouer à Godefroy Lefèvre la sor
11 sous tournois pour le paier
approuvées par lui.

164. — [1401, n. st., 5 mars]. — «
les parties des robes fourrées par
fourreur et varlet de chambre de n
d'Orliens, tant pour mondit seign
Phelippe et Jehan, messeigneurs
pour autres a qui mondit seigneu
l'année commençant le premier j
mil CCCLXXX et XIX et fenissant a
janvier l'an mil quatre cens. » Appr
et ordonnance de paiement du 5 ma

eaumont.... »
ormation faite par Jean
ndelin, à la requête des
Saint-Patrix de Clées,
traindre à faire le guet

ın relevé d'amendes et

mpte Phelippe de Flo-
u roy et premier de
souverain maistre, et
d'icellui seigneur ou
et exploiz escheuz par
s la feste de l'Ascension
cens et ung derreniè-
cédent compte jusques
oudit an, ledit compte
t saige Jehan Mahy,

encement de 1402]. —
e livrés à Valentine,
Ruissel, à la fin de
.

hop
duc
jour
jour
le 8
17
Char
d'imp
Beau
à l'ac
est du
175.
de Ch
somm
1er oc
Beaum
du 21
176.
mande
d'Orléa
des duc
de Valo
1403.

174. — [1402, 24 août]. — Vidi
Charles VI par lequel il permet à L
d'imposer ses terres d'Orléans, de
Beaumont, etc., pour la somme de 6
à l'acquisition du duché de Luxemb
est du 21 septembre 1402.

175. — [1402, 2 octobre]. — Vidim
de Charles VI accordant à Louis,
somme de 28,000 francs, à pr
1er octobre sur les aides des co
Beaumont et de ses autres possessio
du 21 octobre précédent.

176. — [1402, 2 octobre]. — V
mandement du roi Charles VI acc
d'Orléans, pour un an, à partir du 1
des duchés d'Orléans, des comtés d
de Valois et de Beaumont. Ledit vid
1403.

ycelle pour l'acquisition
des terres et pays appar-
'an mil quatre cens et

8 janvier]. — « Vidimus
mande au duc d'Orléans
de 28,000 francs qui doit
Boursier. Le 1er vidimus
février suivants. (Voy. le

nvier]. — Vidimus d'un
gogne et d'Orléans aux
r le fait des aides, leur
au duc d'Orléans par
ne de 28,000 francs qui
i. Ledit vidimus est du

ier]. — Mandement de
is de ses comptes, leur
tes de la recette de Jean
e de 11,000 francs, qu'il

la fuite. Ledit vidimus est du 8 octobr

187. — [1403, 22 avril]. — Acte pa
d'Orléans, reconnaît avoir reçu la son
10 sous tournois, qu'il a dépensée
pages, et en cors et trompes de chasse
soit rabattue de la recette de Jean
sorier.

188. — [1403, 3 mai]. — Acte
Flament autorise Jean Poulain,
d'Orléans, à décompter de sa recett
livres, 10 sous tournois versée entre

189. — [1403, 9 juillet]. — Mande
d'Orléans, aux gens de ses comptes,
rabattre des comptes de Jean Pou
227 livres, 5 sous tournois qui avait
pour dépenses de bassinets et cottes

190. — [1403, 14 août]. — Lou
donne aux frères prêcheurs d'Orlé
50 livres tournois pour la reconstruc

191 et 192. — [1403, 14 août]. — Ma
duc d'Orléans, à Jean le Flament, po

ean Poulain la somme de
ait donnée à ses fous.
— Acte par lequel Jean le
ain à décompter de sa
or versée entre les mains

— Charles VI mande au
-Roi de nommer, pendant
s maire et commune de
loits qu'ils prétendaient
s du duc d'Orléans, un
es civiles et criminelles
iers du duc.
]. — Liste des joyaux,
lus ou fondus par ordre
rer l'argent nécessaire à

andement de Louis, duc
tes, leur enjoignant de
oulain la somme de 40
à ses fous.

tenait la feue duchesse d'Orléans; devait être prise sur les aides du comt terre de Coucy, de Château-Thierr Porcien; et pension de 12,000 francs d'Angoulême.

214. — [1403, 20 décembre]. — Mar duc d'Orléans, aux gens de ses compt de rabattre de la recette de Jean Pot 34 livres, 15 sous tournois qu'il avai sieurs de ses gens.

215. — [1404, n. st., 4 janvier]. — assignacions qui ont esté faictes à m d'Orliens, à cause de ce qui lui es Languedoc, des années passées, finie d'aoust derrenièrement passé et desq il doit estre paié en ceste présente ann premier jour de septembre derrenièr quatre cens et trois. »

, Marchezes et Marolles, au
ui payer comme redevance
haque cheval de trait qui se-
terres arables du terroir ap-
deux setiers qu'ils avaient
aux comtes de Dreux.

ier. — Mandement de Louis,
es comptes, leur enjoignant
e Jean Poulain la somme de
ers achats ou travaux.

rier. — Vidimus d'un man-
enant un accord intervenu
Galon, de l'ordre de Grand-
t qui attribue auxdits reli-
eigle et méteil récoltés dans
, à charge par les religieux
oir cette dîme à Noël dans
udun. Ledit vidimus est du

nars. — Approbation par
nptes de dépenses de robes

226, 227
Jean le Fl
Fisseau e
sommes
12 sous, 6
d'Orléans.
228. —
chées, esc
Gillier, pr
liens ou d
fait de l'o
décembre
may ensu
paiement
Gillier.
229. —
Coucy, Sc
autres ter
léans, et
grans jou
230. —

sommes de 47 livres, 15 sous tourno
12 sous, 6 deniers tournois pour robes
d'Orléans.

228. — [1404, 21 mai]. — « Parties des
chées, escriptures et autres dépenses
Gillier, procureur général de monseig
liens ou dit duchié en exerçant son
fait de l'ordinaire dudit duchié, depu
décembre mil CCCC et trois jusques
may ensuivant M. CCCC et quatre. »
paiement de la somme de 23 livres pa
Gillier.

229. — [1404, 22 mai]. — « Coppie
Coucy, Scissons, Han, Pinon, Moncorn
autres terres acquises par monseigneu
léans, et madame, sa femme, et de y
grans jours. »

230. — [1404, 2 juillet]. — Mandeme

o francs d'or, payee en
et quatorze sous parisis,
100000 ducats d'or que le
quis à cause du duché de
le Chiny et de l'avouerie

— « Cy après s'ensuivent
ce qui a esté levé en pur
s fiefs des chastellenies
merle dehus à monsei-
us depuis la Magdelene
la Magdelene mil CCCC
cte à Jehan le Gay d'Ay,
en ses terres de Cham-
Jaque Paillart, receveur
celles debtes recevoir. »

— Arrêt des gens des
sujet des revenus des
n-sur-Marne et de No-
liqués par les gens du
ns les revenus de Châ-
Artaud.

octroi à luy
238. — [14
ment de Lou
des Bordes,
dans la forêt
serait nécess
duc une red
sure de Lor
qu'ils lui doi
239. — [14
de Charles V
somme de 3
240—244.
dements de
Charles d'Ar
nuelle; 2° a
la duchesse
nuelle; 4° u
d'Orléans, «
par nous fa
resses et ch
frontière de
d'Angolesm

dans la forêt de Chaumontoys tout le
serait nécessaire, à charge de payer, p
duc une redevance annuelle d'une m
sure de Lorris, sans préjudice des a
qu'ils lui doivent pour droits de pâtur

239. — [1405, 22 mai]. — Vidimus
de Charles VI, accordant à Louis, d
somme de 30,000 fr.

240—244. — [1405, 11 août]. — Vidi
dements de Charles VI, du 11 août,
Charles d'Angoulême, 12,000 francs d
nuelle; 2° au duc d'Orléans, 4500 fra
la duchesse d'Orléans, 12000 francs d
nuelle; 4° un autre don de 6000 franc
d'Orléans, « dix mille frans d'or pou
par nous faicte avecques lui pour la
resses et chasteaulx du pays d'Angol
frontière de guerre, c'est assavoir des
d'Angolesme, la Tour-Blanche, Chas

utre, relatif à la somme
objet.

te par lequel Louis, duc
Jean Poulain d'une cer-
lui avait confiés en dépôt.
17 septembre. — Mande-
aux gens de ses comptes.
er de la recette de Jean
rnois ; 2° 104 écus d'or;
ers tournois : 4° 6 écus d'or
1re et la 3e sommes, à payer
létriers.

e. — « Ce sont les parties
z de la chambre des comptes
léans à Blois, faictes à ouir
la conté de Blois en l'an mil
lli et conseil de mondit sei-
i à ce commis, c'est assavoir
pour le terme de Noël l'an
our les termes de saint Jehan
Jehan et Noël CCCC et trois

léans, es
XVe jour
les seign
257. —
d'Orléan
déduire
il avait
258.
nous, J
gneur
de Brie
en sa p
pour i
liée au
doyen
inform
de jui
259
de Ce
gneu
es vi
de la

les seigneurs de l'eaue ont le tiers...

257. — [1407, 2 mai]. — Mande
d'Orléans, aux gens de ses comptes
déduire des inventaires de ses joyau
il avait disposé.

258. — [1407, 26 juin]. — « Inf
nous, Jehan le Gay, d'Ay, escuier,
gneur le duc d'Orliens en sez terre
de Brie et Colart le Fèvre, procureu
en sa prévosté de Vertus, commissa
pour informer de et seur le contenu
liée audit seigneur par vénérables et
doyen et chappitre de Chaalons, atac
informacion faicte en la ville de Cha
de juing mil CCCC et sept... »

259. — [1407, 9 octobre]. — « Com
de Cepoy, secrétaire et auditeur de
gneur le duc d'Orléans d'un voyage
es villes de Clamecy, Lorry et Bucy,
de la valeur de certains héritages, ren

r]. — « C'est le roole ou
s au dessoubz des chiefs
ur le duc d'Orléans, fait
CC et sept, selon ce qui
eigneur le chancelier et
r de Saint Morise et
XII[c] frans à eulx donné
ans, distribuez ausdits

ier-juillet]. — Compte
se d'Orléans par Phe-
is de janvier, février,

ntine, duchesse d'Or-
an Poulain, à qui elle
ijoux, pierreries, etc.
deniers deuz à mon-
s par nous, Jehan le
me la duchesse d'Or-
e et de Brie, à Jaque

277. —
tine, duc
son artill
en toute
de Beaun
de poudr
balètes, 6
le tout p
278. —
nies par
dant le m
279. —
les VI au
chercher
accordés
dresser u
de la duc
280-28
épices fo
au duc d
bre et de

son artil... , ... enjoignant d'achet
en toute hâte dans ses châteaux et fo
de Beaumont, de Champagne, etc., 3
de poudre, 600 plombées, 20 tilloles,
balètes, 60 caisses de viretons, 100 l
le tout pour être expédié à la Ferté-M

278. — [1408, septembre]. — Comp
nies par Phelippot Boullart à la duch
dant le mois de septembre.

279. — [1408, 11 octobre]. — Ma
les VI aux gens de ses comptes leur
chercher les papiers et registres rel
accordés par le roi en apanage au du
dresser un état pour servir à la cons
de la duchesse.

280-284. — [1408, octobre-décemb
épices fournies par Phelippot Boulla
au duc d'Orléans pendant les mois d
bre et de décembre.

— Quittance de Phi-
me de 10 livres tour-
nvier précédent.
— Autre du même de
u mois de février.
- Mandement de Char-
r d'Orléans pour lui
norts, secs ou renver-
ans, et d'en employer
livres aux travaux et
et le château de Châ-

— Quittance de Char-
de 33 livres, 15 sous

Compte des épices
duc d'Orléans pen-

Quittance de Philippe,
livres tournois pour

uittance de Charles,
ivres tournois.

303. — [
la ville et c
an le jour d
304. — [
Phelippot B
juin.
305. — [
d'Orléans,
306. — [
somme de
307. — [
femme de
léans, de la
cordée par
308. — [
d'Orléans,
tournois, d
309. — [
duc d'Orléa
enjoignant
teur de ses
chaque jou
des receveu
que jour de

an le jour de la saint Jehan Baptiste
304. — [1409, juin].—Compte des
Phelippot Boullart au duc d'Orléans
juin.
305. — [1409, 4 juillet]. — Quittan
d'Orléans, de la somme de 50 écus d'
306. — [1409, 20 juillet]. — Autr
somme de 40 écus d'or.
307. — [1409, 16 août]. — Quittan
femme de Pierre Gas...., et dame de
léans, de la somme de 20 écus d'or q
cordée par le duc.
308. — [1409, 18 août]. — Quittan
d'Orléans, de la somme de 44 livres
tournois, distribuée par lui à divers.
309. — [1409, 7 septembre]. — Man
duc d'Orléans, à son trésorier généra
enjoignant de payer à Guillaume Si
teur de ses comptes, la somme de 2
chaque jour que celui-ci passera à
des receveurs particuliers du comté d
que jour de voyage.

et dont il ne pouvait présen-

anvier]. — Acte par lequel
en parlement, atteste que
u duc d'Orléans, a payé au
s pour un accord passé au
tre ledit duc d'une part, et
se d'Isabelle de Coucy, sa
equel accord le sire d'Offe-
de la garde du château de

nars]. — Quittance de Jean,
somme de 100 sous tour-

Charles, duc d'Orléans, dé-
ertus, son frère, pour rece-
ous ses vassaux de ses duché
ont, Porcien, Vertus, sei-
nte-Robert, Sézanne, Éper-
c.
Quittance de Jean, comte

liers de bois et un millier de fagots
du 1er juin 1411.

322. — [1410, 25 juin]. — Quittan
d'Angoulême, de la somme de 5 livr
du mois d'avril précédent.

323. — [1410, 19 juillet]. — Quitta
d'Orléans, de la somme de 10 livres

324. — [1410, 20 juillet]. — Aut
somme de 73 livres.

325. — [1410, 26 juillet]. — Mar
duc d'Orléans, à Pierre Sauvage, pou
somme de 280 écus d'or à Jacques d
cureur en cour de Rome, à Jean Ma
quin de St-Pol.

326. — [1410, 2 août]. — Reconn
duc d'Orléans, de la somme de 100 l
prêtée par Pierre Renier, son trésori

327. — [1410, 3 août]. — « Cy apr

Pierre Renier, trésorier
c d'Orléans par vertu de
seigneur.... » — Certifié

— Mandement de Char-
de Châteauregnart et à
joignant de faire réparer
nts, etc., de mettre le
at de recevoir garnison,
faire au moyen des de-
nie de Châteauregnart.
— Quittance des nourri-
ambre, etc., de Jeanne
omte d'Angoulême, de
ournois pour leur pen-
nt.
— Quittance de Jean,
e de 5 livres tournois.
l'estat de la despense
utres et plusieurs ser-
rliens pour l'aide ot-

par la
rée. »
337. -
d'Orlien
taire du
lectres
338. -
les, duc
1478 liv
vaissell
339. -
aux ge
somme
340.
enjoign
bonnai
ment
qu'il a
341.
léans,
somm

rée. »

337. — [Vers 1410]. — « Pour feu d'Orliens, à qui Dieux pardoint, Je taire du Roy nostre sire ou Chastell lectres qui s'ensuient. »

338. — [1411, n. st., 9 janvier]. — les, duc d'Orléans, à Pierre Renier 1478 livres, 4 sous, 7 deniers pour vaisselle.

339. — [1411, n. st., 15 janvier]. aux gens de ses comptes pour le pa somme de 230 livres, 15 sous tourn

340. — [1411, n. st., 16 janvier]. enjoignant à Pierre Sauvage de re bonnais la cédule que celui-ci lui ment de l'emprunt de la somme d qu'il avait fait et qu'il venait de ren

341. — [1411, n. st., 16 janvier]. léans, remet aux habitants de Bri somme de 60 livres tournois, à déd

peut et pourra devoir

— « Ce sont les mises
demaut, procureur de
epuis le XXIIe d'avril
IIIe jour de février en-
dit seigneur le duc à
é de Chauny. »
r]. — Mandement de
s de ses comptes, leur
otes de la recette de
éral, la somme de 100
u duc de Bourbonnais.
. — Mandement de
y et de Chauny pour
thieu de Follouer de
me de 8 livres, 5 sous

e par lequel Nicolas
çu du duc d'Orléans,

pour sa per
351. — [
duc d'Orléa
352. —
Philippe, c
tournois p
novembre
353. — [
même som
de janvier
354. — [
Sommelier,
mandemen
habitants d
des biens
ledit mand
355. — [
duc d'Orléa
356. — [
dement de

351. — [1411, 16 décembre]. — Qu
duc d'Orléans, de la somme de 100 li
352. — [1412, n. st., 20 janvier]
Philippe, comte de Vertus, de la s
tournois pour sa pension des mo
novembre précédents.
353. — [1412, n. st., 4 février]. — A
même somme, pour sa pension des n
de janvier précédents.
354. — [1412, n. st., 7 mars]. — A
Sommelier, châtelain de Romorantin,
mandement des officiers du duc d'Or
habitants de Celles-St-Denis et ordon
des biens de ceux qui refuseraient
ledit mandement suivi des recettes fa
355. — [1412, n. st., 14 mars]. — Qu
duc d'Orléans, de la somme de 100 li
356. — [1412, n. st., 17 mars]. —
dement de Charles, duc d'Orléans, i

que plus ne pourroit estre et
servage et mains dudit de
t faire et administrer justice à
ose publique de ce royaume
aix et transquilité et pour le
iez.... »

La fin prochainement.)

VINGT-TROISIÈME VOLUME.

de t
par
État d
thè
Inven
blio
par
des
Catalc
léar
Errata
Table

thèques de France, par M. Ulysse R
Inventaire des cartulaires conservés
bliothèques de Paris et aux Archives
par M. Ulysse Robert, suivi d'une bi
des cartulaires publiés en France ..
Catalogue de documents relatifs à la M
léans, par M. Ulysse Robert.....
Errata.....
Table des Matières.....

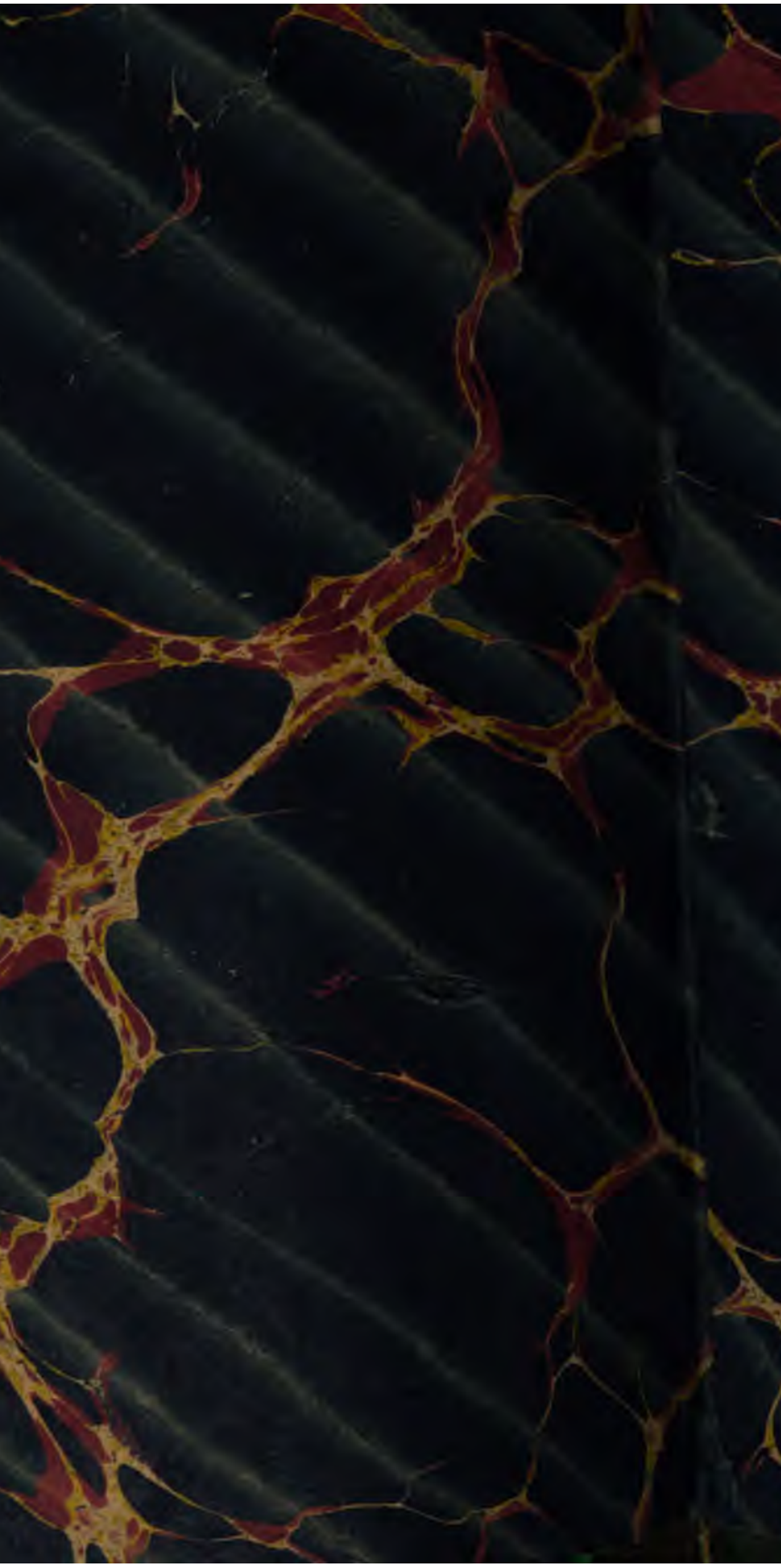

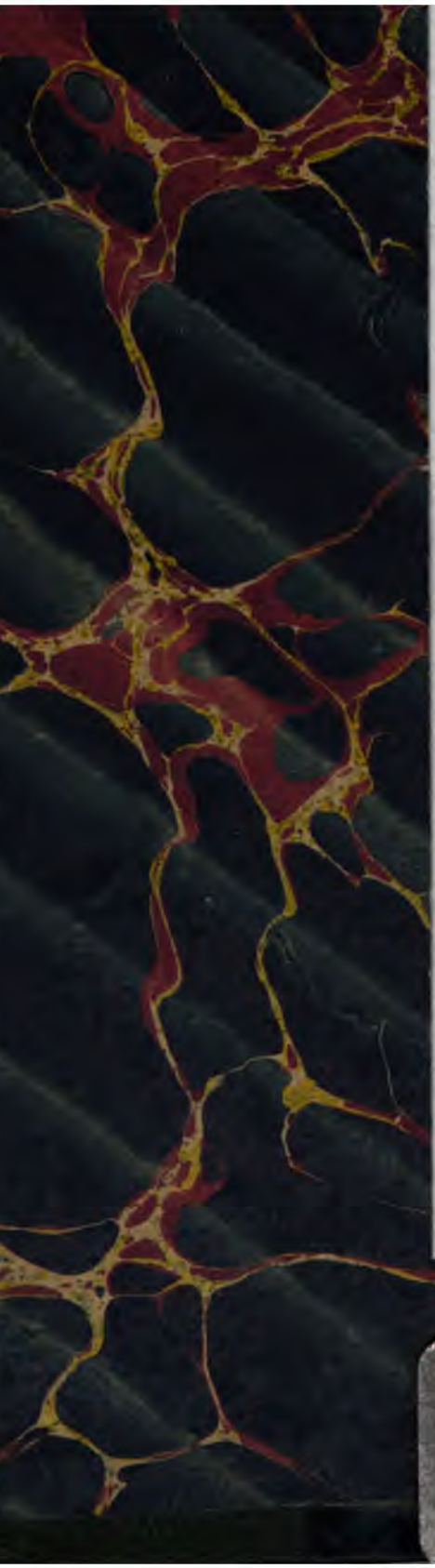

F/S JUN 30
MAY 08 1990
AUG

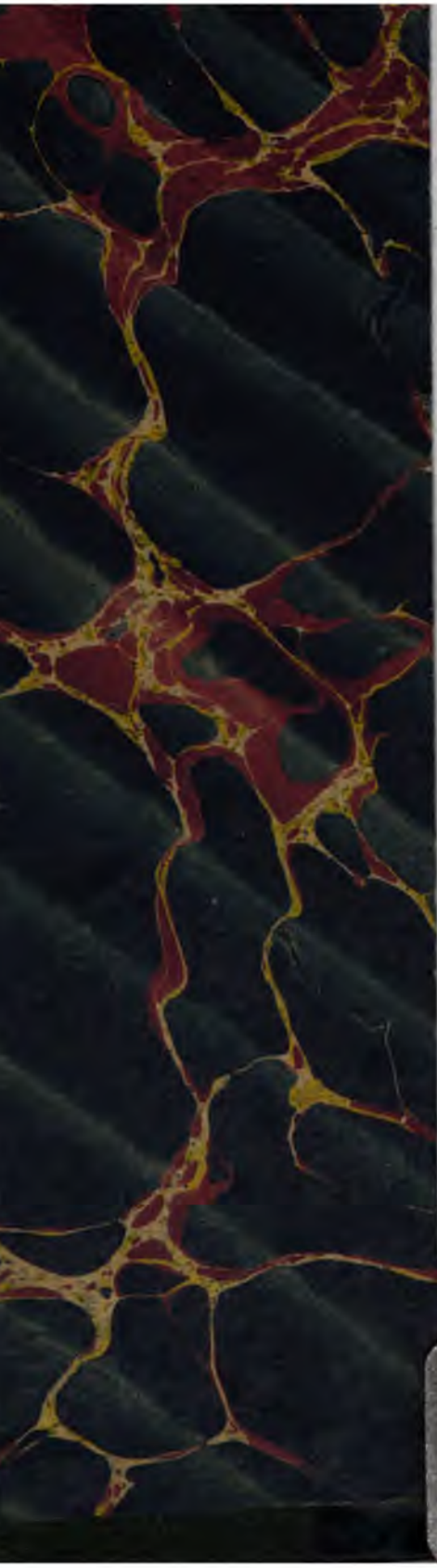

F/S JUN 30
MAY 08 1990